

Liberté Égalité Fraternité



## Guide de l'aménagement durable, pour des territoires sobres, résilients, inclusifs et créateurs de valeurs

Le guide de l'aménagement durable a pour objectif d'accompagner les acteurs de tous les territoires dans la mise en œuvre de leurs projectif d'accompagner les acteurs de leurs projectif d'aménagement, afin de répondre aux grands défis de la ville durable: sobriété dans la consommation des ressources et de l'énergie, en tenant compte des limites planétaires; résilience face au changement climatique, aux différentes crises et aux nécessaires mutations; inclusion et création de valeurs dans les territoires.

À la fois cadre de référence et guide méthodologique, cet outil a été concu pour aider les décideurs à trouver des réponses opérationnelles adaptées aux spécificités de leur territoire, à l'appui d'une gouvernance partagée. Il fournit des informations pratiques pour concevoir des territoires durables et prendre des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers.

Issu du référentiel de la démarche ÉcoQuartier Issu du rétérentiel de la démarche EcoQuartier qui met en œuvre les nejieux de développement durable de l'Agenda 2030, le guide s'articule autour de quatre dimensions: démarche et pro-cessus; cadre de vie et usages; développement territorial; environnement et climat. Il comprend 20 engagements qui intègrent les priorités des collitiones mobilismers et la climatific de s'écopolitiques publiques tel que l'objectif de « zéro artificialisation nette des sols » de la loi Climat et Résilience.

Un rapprochement avec les autres normes, cer-Un rapprocnement avec les autres normes, cer-tifications et labels existants a été recherché, dans une logique de valorisation mutuelle. Pour éclairer la contribution des projets aux objectifs de développement durable de l'ONU, un croise-ment a également été réalisé entre ces derniers et les 20 engagements du guide.

Ce guide, destiné à tous les porteurs de projets d'aménagement durable, est le fruit d'un travail collectif avec les partenaires historiques de la démarche, les directions du ministère, les serdemarche, les directions du ministère, les ser-vices déconcentrés, les élus et les aménageurs. Il fait l'objet d'actualisations annuelles, soumises à l'avis du comité scientifique d'experts de l'asso-ciation France Ville et territoires Durables, afin de garantir des recommandations toujours adap-tées à l'évolution des enjeux de la ville durable.

#### Céline BONHOMME

Sous-Directrice de l'aménagement durable Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

# **Sommaire**

#### 6 MODE D'EMPLOI

#### 8 DIMENSION 1 Démarche et processus

10 1 CONCEVOIR UN PROJET PRENANT EN COMPTE LES BESOINS DE TOUS ET LES PARTICULARITÉS DU TERRITOIRE

1.1 Connaître son territoire 1.2 Identifier et hiérarchiser les enjeux et fixer les objectifs stratégiques

1.3 Élaborer un programme adapté et partagé

# 14 METTRE EN ŒUVRE UNE GOUVERNANCE ET UN PILOTAGE ADAPTÉS

2.1 Piloter le projet dans la durée 2.2 Anticiper la gestion du projet durant toutes les phases et après sa livraison

# 17 3 FAIRE LE PROJET AVEC LES HABITANTS ET USAGERS

3.1 Partager les objectifs, le niveau attendu et le cadre de l'association des citoyens pour l'élaboration du projet

3.2 Créer les conditions d'une mobilisation citoyenne pérenne

#### 20 4 DÉVELOPPER L'APPROCHE EN COÛT GLOBAL

EN COUT GLOBAL
4.1 Évaluer la faisabilité financière
4.2 Réduire les coûts par l'optimisation du projet
4.3 Calculer les impacts sociaux, économiques
et environnementaux du projet

# 24 5 ÉVALUER, MESURER L'IMPACT ET AMÉLIORER EN CONTINU

5.1 Mettre en place une démarche d'évaluation pour améliorer en continu **5.2** Évaluer le projet au regard des finalités du développement durable

#### 28 DIMENSION 2

#### Cadre de vie et usages

30 6 (RE)FAIRE LE QUARTIER AVEC L'EXISTANT 6.1 Favoriser le renouvellement urbain. s'appuyer sur l'existant pour limiter l'artificialisation des sols et l'usage des ressources

6.2 Mettre en place une densité désirable et cohérente avec le contexte

#### 33 7 FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE, A SOLIDARITÉ, L'INCLUSION

7.1 Faire un quartier pour tous
7.2 Encourager les initiatives solidaires, le lien social et la vie de quartier via des aménagements publics et qualitatifs

## 36 B ASSURER UN CADRE DE VIE FAVORABLE

AU BIEN-ÊTRE ET À LA SANTÉ 8.1 Favoriser un urbanisme favorable

à la santé et au bien-être

8.2 Prévenir et lutter contre les nuisances et pollutions

8.3 Proposer des aménagements favorisant

la sûreté et la sécurité dans l'espace public

# 40 OCONCEVOIR UN PROJET ALLIANT QUALITÉ URBAINE, PAYSAGÈRE ET ARCHITECTURALE

Assurer une insertion urbaine et paysagère

du quartier avec son environnement 9.2 (Re)créer des formes urbaines et

architecturales favorisant la qualité du cadre de vie

# 43 VALORISER LE PATRIMOINE, L'HISTOIRE ET L'IDENTITÉ DU SITE ET DE SES HABITANTS

10.1 Identifier les patrimoines locaux 10.2 Préserver et valoriser les éléments patrimoniaux, identitaires et la mémoire du site

#### 46 DIMENSION 3

#### **Développement** territorial

# 48 CONTRIBUER À UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE, RÉGÉNÉRATIVE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

11.1 Conforter, dynamiser et diversifier le tissu économique existant

11.2 Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux et la reconversion des emplois issus des filières non-soutenables

# PAVORISER LA PROXIMITÉ ET LA DIVERSITÉ DES FONCTIONS

12.1 Renforcer la mixité fonctionnelle 12.2 Faciliter l'accès aux différentes fonctions

# 54 (3) OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS

13.1 Économiser les ressources 13.2 Déployer l'économie circulaire

# 57 14 ENCOURAGER LES MOBILITÉS DURABLES ET ACTIVES

14.1 Aménager l'espace public au bénéfice des mobilités durables et actives 14.2 Prévoir les équipements nécessaires aux changements de pratiques
14.3 Connecter le quartier aux transports publics pour améliorer l'intermodalité 4.4 Organiser la logistique urbaine 14.5 Promouvoir l'usage des modes alternatifs au « monovoiturage »

#### 63 15 ASSURER UNE TRANSITION NUMÉRIQUE RESPONSABLE AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE

15.1 Mettre la technologie numérique au service d'un territoire plus durable 15.2 Utiliser les réseaux numériques au service du projet

15.3 Répondre aux besoins exprimés ou identifiés

#### 68 DIMENSION 4

#### **Environnement** et climat

#### 70 16 RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE **AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES** ET AUX RISQUES

16.1 Prévenir les risques 16.2 S'adapter aux impacts du changement climatique 16.3 Sensibiliser et former

# 74 TO CONTRIBUER À L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

17.1 Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétiques 17.2 Développer la production d'énergies renouvelables et de récupération 17.3 Prévoir un dispositif d'accompagnement

#### 78 18 ÉVITER, RÉDUIRE, RECYCLER, **VALORISER LES DÉCHETS**

18.1 Limiter, voire éviter la production de déchets
18.2 Inciter au tri à la source, optimiser la collecte et valoriser les déchets 18.3 Réduire, trier et valoriser les déchets de chantier

#### 82 19 PRÉSERVER, GÉRER ET RESTAURER LA RESSOURCE EN EAU

19.1 Assurer une gestion durable des eaux pluviales

19.2 Réduire la consommation d'eau19.3 Sensibiliser et conduire des actions pédagogiques

# 86 PRÉSERVER ET RESTAURER LES SOLS, LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX NATURELS

20.1 Préserver et restaurer les fonctionnalités

écologiques des sols

20.2 Préserver et restaurer la biodiversité

20.3 Valoriser et sensibiliser

#### 90 ANNEXES

1. Correspondance entre les ODD

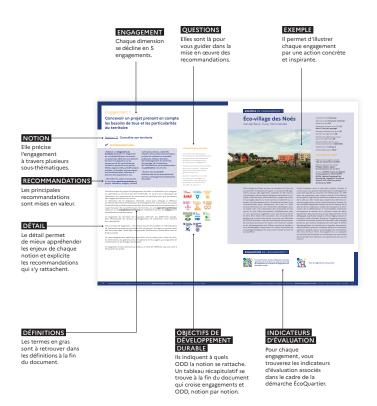
2. La démarche ÉcoQuartier et son référentiel
3. L'évaluation au service de l'amélioration

continue des projets d'aménagement durable 4. Définitions

#### 116 REMERCIEMENTS

# Mode d'emploi

Ce guide de l'aménagement durable détaille pour les 20 engagements les recommandations et les questions à se poser, notion par notion. Il indique également en quoi elles répondent aux 17 objectifs de développement durable portés par l'Organisation des Nations Unies. Chaque fiche a été conçue pour être la plus didactique possible.







Concevoir un projet prenant en compte les besoins de tous et les particularités du territoire



2 Mettre en œuvre une gouvernance et un pilotage adaptés



3 Faire le projet avec les habitants et usagers



4 Développer l'approche en coût global



**5** Évaluer, mesurer l'impact et améliorer en continu











# CADRE DE VIE







Assurer un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé





l'histoire et l'identité du site et de ses habitants

## Dimension 3

# DÉVELOPPEMENT



Contribuer
à une transition
économique, régénérative,
sociale et solidaire



12 Favoriser la proximité et la diversité des fonctions



13 Optimiser l'utilisation des ressources et développe les filières locales et les circuits courts



14 Encourager les mobilités



15 Assurer une transition numérique responsable au service de l'aménage





16 Renforcer la résilience face aux changements climatiques et aux risques



du changement climatique et favoriser la sobriété et les énergies ouvelables



18 Éviter, réduire, recycler, valoriser



19 Préserver, gérer et restaurer



20 Préserver et restaurer les sols, la biodiversité, les milieux

# DÉMARCHE ET PROCESSUS

- Concevoir un projet prenant en compte les besoins de tous et les particularités du territoire
- Mettre en œuvre une gouvernance et un pilotage adaptés
- Faire le projet avec les habitants et usagers
- 4 Développer l'approche en coût global
- 5 Évaluer, mesurer l'impact et améliorer en continu

L'aménagement durable est un enjeu majeur pour notre société car il impacte directement la qualité de vie de la population, l'environnement, ainsi que le développement économique et social. Pour répondre aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et les contraintes du territoire, il est nécessaire de mettre en place une gouvernace partagée. Celle-ci consiste à mobiliser une diversité d'acteurs et de parties prenantes pour prendre des décisions éclairées et responsables en matière d'aménagement durable.

Elle implique une collaboration étroite entre les pouvoirs publics, les acteurs économiques, les associations et les citoyens. Elle permet de garantir une prise en compte équitable des intérêts de chacun et d'assurer la durabilité du projet.

Pour cela, une approche participative est mise en place, impliquant les habitants et les usagers dans la prise de décisions.

Le processus doit également développer une approche en coût global afin d'évaluer la faisabilité financière du projet et intégrer la mesure de ses impacts à la fois sociaux, économiques et environnementaux, dans une logique d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins des différentes parties prenantes.



#### Concevoir un projet prenant en compte les besoins de tous et les particularités du territoire

#### Notion 1.1 Connaître son territoire



Réaliser un diagnostic du territoire (incluant un diagnostic de vulnérabilité) pour concevoir un projet qui répondra aux besoins de tous et s'appuiera sur les ressources et les contraintes du territoire: points forts et points faibles, opportunités, problématiques sociales, culturelles, économiques, environnementales, attentes et besoins des populations, etc.

• Identifier les acteurs-ressources du territoire **parties prenantes** du projet: habitants, usagers, société

civile (associations, collectifs citoyens, etc.), acteurs économiques, sociaux et culturels et autorités publiques, réseaux d'acteurs de l'aménagement du territoire, du paysage, de l'urbanisme, de l'architecture, de la préservation du patrimoine naturel, etc.

• Évaluer les possibilités d'évolutivité et de réversibilité de certains aménagements/bâtiments du projet.

Première étape du projet d'aménagement durable: la réalisation d'un diagnos-tic spécifique au territoire permet d'identifier, en amont de la réalisation de l'opération, les ressources et les contraintes du territoire ainsi que les besoins des usagers (actuels et/ou futurs).

La réalisation de ce diagnostic nécessite, d'une part, d'élargir la réflexion au-delà du périmètre de l'opération d'aménagement et, d'autre part, de croiser l'ensemble des problématiques sociales, économiques et environnementales. Il es résigit d'analyser les caractéristiques territoriales, via une approche systémique reposant sur le métabolisme territorial en modélisant les flux, les risques et en

Le diagnostic du territoire est l'occasion d'étudier les différentes possibilités d'évolutivité de certains aménagements et bâtiments, tout comme leur réversibilité.

Dès la phase de diagnostic, il est recommandé de procéder à l'identification de l'ensemble des parties prenantes afin de pouvoir partager ce premier état des lieux avec elles. Cette façon de procéder facilitera leur mobilisation tout au leag du positie.

Un accompagnement spécifique peut être mis en place pour initier les élus, les techniciens, les gestionnaires, les habitants et les usagers aux dispositifs de concertation et de dialogue participatif.

Le diagnostic initial constitue par ailleurs un état de référence qui sera utile à l'évaluation du proiet.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet prend-il en compte les complémentarités et dynamiques des différentes échelles et composantes du territoire pour le diagnostic?

Quelles sont les parties prenantes du projet à associer : habitants, gestionnaires, etc.?

Quelles modalités sont mises en place pour partager les informations avec les parties prenantes et recueillir leurs données























#### Notion 1.2 Identifier et hiérarchiser les enjeux et fixer les objectifs stratégiques



#### RECOMMANDATIONS

Définir les enjeux prioritaires pour le projet, en cohérence avec la stratégie territoriale à l'échelle supra dans laquelle il s'insère, afin d'identifier les complémentarités et solidarités territoriales (y compris ce que le projet apporte au territoire).

À partir du diagnostic territorial, affirmer l'ambition du projet au service du développement durable et établir des objectifs stratégiques qualitatifs et quantitatifs pour répondre aux enjeux prioritaires identifiés.

La réalisation du diagnostic territorial permet d'identifier les besoins et enieux territoriaux qu'il est nécessaire de hiérarchiser afin de définir les objectifs prio-ritaires du projet. Ces objectifs doivent s'inscrire en cohérence avec la stratégie territoriale et en particulier les politiques de lutte contre l'artificialisation des sols. Ils doivent aussi répondre aux enjeux stratégiques partagés avec les parties prenantes et intégrer les ambitions politiques du projet.

Deux périmètres doivent être clairement définis : celui de réflexion, plus large, et celui d'action correspondant aux contours du projet. En effet, une réflexion d'argie permet d'identifier les complémentarités et solidairités territoriales du projet. À l'échelle du projet, il s'agit de veiller aux équilibres avec les quartiers immédiats en termes d'offres résidentielles commerciales, d'équipements, de services.

Le projet peut aussi nourrir la stratégie territoriale par ses ambitions fortes en termes de développement durable et servir ainsi de levier pour transformer le territoire élargi.

Une fois ces étapes franchies, les ambitions de l'opération d'aménagement pour-ront être clairement définies, tout comme les objectifs et enjeux prioritaires.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quels sont les enjeux majeurs à prendre en compte dans le projet au regard des contraintes et ressources du territoire

Quels sont les objectifs prioritaires du projet? Peut-on les hiérarchiser? Comment les parties prenantes du projet contribuent-elles à la définition de ces objectifs?

Comment les objectifs prioritaires du projet s'intègrent-ils dans la stratégie territoriale?

Comment analyser les potentiels de diversification fonctionnelle et résidentielle au sein du quartier? Comment peuvent-ils s'inscrire dans le projet de territoire?







CO

15 WE

















#### Notion 1.3 Élaborer un programme adapté et partagé



- Décliner de façon opérationnelle les objectifs stratégiques prioritaires du projet, dont les besoins en termes d'habitat, d'équipements, d'infrastructures, de commerces, de mobilités et de préservation des sols.
- Associer les parties prenantes et mobiliser les compétences et expertises nécessaires à chaque étape de la démarche de programmation.

La démarche de programmation s'appuie sur le diagnostic et la définition des objectifs prioritaires qui ont identifié les besoins des habitants et des usagers et hiérarchisé les réponses à apporter. Elle nécessite une approche intégrée et évolutive du projet afin d'étre ajustée en fonction de l'évolution du contexte social, économique, politique, réglementaire ou environnemental.

La programmation urbaine adéquate au regard des ambitions définies à l'appui La programmation urbaine adéquate au regard des ambitions définies à l'appui du diagnostic et en concertation avec l'ensemble des acteurs du projet doit permettre:

• de déterminer les besoins en termes de programme;

• de préparer les conditions opérationnelles (économie, phasage, montages financiers...) et la spatialisation du projet;

• d'assurer la cohérence entre les besoins du territoire et la réponse apportée en termes de diversification résidentielle ou fonctionnelle;

• d'inscrire et phaser la démarche de participation/implication des parties prenantes dans le calendrier global du projet.

Il pourra être utilement proposé dans la démarche de programmation que soient produits des scénarios contrastés. Les porteurs de projet seront ainsi éclairés sur leurs choix de manière concertée.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le programme permet-il de décliner de façon opérationnells (calendrier, personnes responsables de chaque action, ressources - procédures, outils, compétences, procedures, outils, competences, financements) les objectifs prioritaires du projet pour chacun des domaines d'action concernés?

Comment les besoins et attentes des usagers, habitants, gestionnaires, acteurs socio-économiques identifiés dans le diagnostic sont-ils intégrés dans la programmation?

Comment insérer dans le calendrier global de programmation les phases d'association des habitants et usagers?

Quels moyens sont mis en euvre pour identifier et ajuster la programmation en fonction del févolution du contexte social, économique, politique, réglementaire ou environnemen

















# 17 PARTEMARKETS POUR LA BÉALISATION DES OBJECTIFS

#### EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 1

# Éco-village des Noés

Val-de-Reuil, Eure, Normandie



L'Éco-village des Noés se situe en bor-dure de l'Eure et à proximité immédiate de la gare. Il comprend 89 logements sociaux (60 logements collectifs et 38 maisons individuelles), des services et équipements (crêche municipale, halle couverte, jardins familiaux, verger et poulailler partagés), répartis sur trois hameaux implantés sur un secteur de 46 hectares dont 1.5 hectares de zone verte inconstructible (zone d'éxpanhameaux implantés sur un secteur de 46 hectares dont 15 hectares de zone verte inconstructible (zone d'expan-sion de crue). Le volet environnemen-tal est très fortement développé dans ce projet avec une valorisation des contraintes et des atouts du site: bâti-ments passifs, chaufferie bois avec un suivi annuel par logement, suivi annuel de la faune et de la flore, report de cir-culation, etc. Le système de gestion des crues et des pluies a montrés on effica-cité en 2018 et le projet a reçu de nom-breuses récompenses. De nombreuses actions en faveur de l'insertion sociale et du développement des filières courtes et locales y sont développées notamment au travers d'activités de marialchage biologique et la fournitor locale du bosé de la chauffere. L'acte de la chauffere. L'acte de l'acte de l'acte double: finaliser la construction du quartier des Noés dont l'aménagement

avait été reporté au moment de l'élaboration du PPRI (plan de prévention du PRRI (plan de prévention) et remplacer l'agriculture intensive, présente aux portes de la ville, par des modes plus respectueux de l'environnement (crobin et social, besoins de la ville et de ses habitants, modes de transports et d'inniuton de la dépendance à l'automobile), l'opération est devenunce à l'automobile), l'opération est devenunce de loppement d'ans les communes de loppement de l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans le le sour l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'ans l'en l'ans l'ans

Contexte local Faubourg Type de projet Extension maîtrisée Superficie (ha) 4,6 Superficie espaces verts (ha) 3,1 dont 1,5 de parc paysager Nombre d'habitants prévus 311 Nombre de logements 98 Nombre de logements sociaux parmi les logements 98 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2007-2016 Labellisation EQ Étape 4 Année labellisation 2022

Maîtrise d'ouvrage du projet Ville de Val-de-Reuil, SILOGE Ville de Val-de-Reuil, SILOGE Maîtrise d'œuvre du projet Philippe Madec, S'pace Erwironnement, Are en Terre Acteurs ADEME, Gaisse des Dépôts et Consignations, CAUE, DDTM, FEDER, Habitat Coopératif de Normandie, Habitat et Territoires Conseil, IPO, YSGS-Les Jardins de Neustrie, WWF

#### Mettre en œuvre une gouvernance et un pilotage adaptés

#### Notion 2.1 Piloter le projet dans la durée



- Identifier un élu référent et un chef de projet.
- Favoriser la continuité du projet en actant des jalons pour éviter sa remise en cause (tout en gardant de la souplesse) en cas de changement de pilotes.
- Créer une ou plusieurs instances de pilotage et de gouvernance transversales et pluridisciplinaires rassemblant les **parties prenantes** et notamment les autorités locales, la société civile, les acteurs sociaux et les acteurs économiques.

Le pilotage et la gouvernance d'un projet consistent à coordonner des acteurs et des expertises, professionnelles ou citoyennes, dont ils sont porteurs pour préparer l'élaboration de décisions. Il revient à la collectivité de mettre en place le système d'acteurs pour l'élaboration du projet, sachant qu'il pourra évoluer et prendre différentes configurations selon ses différentes phases. Une instance formalisée de pilotage et de gouvernance permet au porteur de projet de mettre en relation l'ensemble des parties prenantes, de répondre à l'ensemble des besoins exprimés et de rendre la prise de décision plus réactive. Organiser ce système d'acteurs suopose:

ce système d'acteurs suppose :
• d'identifier les différentes parties prenantes (personnes, groupes, organisa-• du derittier les parties personnes, groupes, organisa-tions qui sont / seront directement ou potentiellement concernés par le projet): services techniques compétents sur le projet et issus de différentes collectivi-tés, partenaires institutionnels, acteurs économiques (aménageurs, promoteurs, entreprises, prestataires, etc.), société civile (citoyens et associations), etc.; • de définir selon quelles modalités elles seront interpellées dans le cadre de

- e l'élaboration du projet (en représentant qui, avec quelles fonctions, quand, sur quels aspects, comment, etc.); 
  «l'assurer la continuité du projet en actant des jalons pour éviter sa remise en cause en cas de changement de pilotes.

La désignation d'un élu référent pour assurer l'engagement politique ainsi que d'un chef de projet opérationnel est essentielle à la mise en œuvre de la gouvernance et du pilotage politique et technique d'un projet. Celle-ci peut s'opérer de différentes manières en fonction des ressources financières et humaines locales: constitution d'une équipe-projet, organisation interservices, mobilisation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, organisation de la transversalité au sein des services, organisation et répartition entre la ville et l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), organisation des instances de décision, instances de suivi technique, etc.

la transversalité et la cohérence du projet ainsi que l'implication des différents acteurs tout au long du projet: calendrier global de la démarche de participation citoyenne, calendrier pluriannuel d'investissement, procédure de contrôle des délais, démarches d'ateliers, réunions de travail dédiées, concours d'idées, etc.

Formaliser l'ensemble des étapes de la démarche de programmation permet de communiquer, auprès des parties prenantes, les modalités de pilotage et les différentes étapes de décision du projet.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quelle est l'organisation de la gouvernance et du pilotage politique et technique du projet? Comment est-elle formalisée (selon quelles modalités et avec quels participants)?

De quelle manière la continuité du projet est-elle assurée en cas de modification de la gouvernance?

Quelles modalités de travail (méthodes et outils) sont mises en place avec l'ensemble des acteurs concernés pour favoriser la transversalité et la cohérence globale du projet et assurer son stivil 2

son suivi?

La gouvernance mise en place permet-elle d'identifier toutes les parties intéressées, les compétences nécessaires au projet, leurs rôles et responsabilités, ainsi que l'organisation de leur implication et de leur monté en compétence (sensibilisation, formation, etc.)?

Quelles ressources (financières, humaines, technologiques et opérationnelles) ont été identifiées oour la mise en œuvre, le suivi et l'amélioration du système





















#### Notion 2.2 Anticiper la gestion du projet durant toutes les phases et après sa livraison

#### RECOMMANDATIONS

- En phase amont, identifier les gestionnaires (services publics, entreprises, bailleurs, etc.).
- Décider du niveau de participation et d'interaction de ces derniers à chacune des phases.
- Proposer des outils de suivi et d'amélioration du projet.
- Anticiper la gestion du projet livré par les différents acteurs impliqués, en définissant le rôle de chacun, à chaque phase.
- Anticiper la réduction des nuisances pendant la réalisation du projet.

Pour assurer une réponse adaptée aux usages tant en termes de gestion que Pour assurer une réponse adaptée aux usages tant en termes de gestion que d'appropriation des lieux par les habitants et usagers, il est nécessaire d'anticiper la gestion du projet durant toutes les phases et après la livraison. Cela se traduit en phase amont par l'identification des gestionnaires (services publics, entreprises, bailleurs, etc.) et par la définition de leur niveau de participation et d'interaction à chacune des phases du projet. Des la conception de celui-ci, la mise en place d'un plan de gestion permettra d'identifier et de dimensionner les conditions d'entretien et de gestion garantissant la pérennité du projet. Des dispositifs participatifs et engageants pour les usagers et futurs habitants peuvent par ailleurs être proposés.

La phase de réalisation peut se dérouler sur une période longue et impacter les usages au quotidien en générant des nuisances (cheminements interrompus, bruits, poussières, ruptures de l'espace public, etc.). Cette période nécessite non seulement d'informer largement les habitants, usagers et gestionnaires du projet à venir, mais également de recueillir leurs demandes afin de redéfinir ponctuellement les aménagements provisoires.

Proposer et valoriser des projets temporaires sur les friches (urbanisme transitoire) est un moyen d'accompagner le changement de pratiques et de gérer les transitions spatiales. Des actions transitoires comme le préverdissement permettent également de préfigurer les phases du projet.

Différents dispositifs existent pour assurer la gestion sur le long terme, comme Différents dispositifs existent pour assurer la gestion sur le long terme, comme par exemple la mise en place d'un plan de gestion adapté au contexte du quartier, ou d'une charte de Gestion Urbaine de Proximité (GUP). Des plans de gestion des espaces extérieurs peuvent être demandés aux maîtres d'œuvre en phase conception pour adapter le projet aux moyens d'entretien des collectivités ou des propriétaires. Des dispositifs participatifs d'accompagnement au changement après la livraison peuvent être propoés aux habitants et usagers sur le périmètre du projet, en lien avec les quartiers limitrophes, pour favoriser l'appropriation et recueillir le retour des habitants, usagers et gestionnaires.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Dans quelle mesure le projet est-il en capacité de répondre aux usages prévus et de s'ada aux nouveaux qui pourraient apparaître?

De quelle manière le projet prend-il en compte les pratiques et contraintes des habitants, usagers et gestionnaires, dans des bâtiments et des services?

en place en phase amont pour assurer la gestion du projet d'aménagement dans le temps?

Comment la gestion et la limitation des nuisances de la phase chantier ont-elles été anticipées?

En phase chantier, après la livraison et sur le long terme, quelles modalités d'accompagnement au changement et quels dispositifs mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires?













#### EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 2

#### Vidailhan

Balma, Haute-Garonne, Occitanie



L'ÉcoQuartier Vidailhan est situé en cou-ronne périurbaine à l'est de Toulouse, à proximité d'un arrêt de mêtro et de transports en commun. Ce projet de quartier est porté par la communauté urbaine en lien avec la communauté urbaine en lien avec la communue. Le quartier offre une densité raisonnable, agréablement y thrimé d'espaces public étendus et d'espaces plus inti-mistes. Il propose une mixité de typo-logie de l'offre d'habitat, une mixité fonctionnelle et une mixité sociale. Le parc, implanté au cœur du quartier, constitue un poumon ver et participe au renforcement du lien social. Une comitologie très riche a été mise en œuvre dans le cadre de cet ÉcoQuartier, tant en phase de conception que de tant en phase de conception que de réalisation, pour s'assurer l'adhésion de tous les acteurs: un comité de pilo-tage organe de décision, un comité technique réunissant les différents ser-

vices de la communauité urbaine, un comité de coordination entre la ville et la communauté urbaine, un groupe de travail constitué de riverains, d'associations et d'élus pour fixer les objectifs de l'Écoujartier et son suivi tout au long du projet. En 2011 a été ouverte la emission de Balma Gramont » pour mettre à disposition de tous un espace de rencontre et de présentation de filims et reportages. Dès 2012, les futurs habitants ont créé l'association « Vur'à Vidalihan » pour, d'une part, proposer rent et, d'autre part, d'everir le nouvel organe de proposition d'orientations ou réorientations du projet urbain, remontées jusqu'au comité de suivi. Les bailleurs et promoteurs ont également été associés afin qu'ils s'approprient les valeurs portées par le projet.

Contexte local Périphérie Type de projet Extension maîtrisée Superficie (ha) 31 Superficie espaces verts (ha) 10 Nombre d'habitants prévus 2900 Nombre de logements 1294 Nombre de logements sociaux parmi les logements 405 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2004-2010 Année labellisation 2014

Maîtrise d'ouvrage du pro Toulouse Métropole (MO déléguée : SEM Oppidea), ville de Balma Maîtrise d'œuvre du projet A&P DUMONS (urbaniste) Groupement KCAP Architects & Planners, Droit de cité, Mutabilis Paysage, Tisséo Acteurs ADEME, ARPE, AUAT, HLM (organisme), promoteurs privés

#### Engagement 3

### Faire le projet avec les habitants et usagers



#### Notion 3.1 Partager les objectifs, le niveau attendu et le cadre de l'association des citoyens pour l'élaboration du projet

#### **✓** QUELS SONT LES BÉNÉFICES ET FINALITÉS ?

La participation citoyenne procure de nombreux bénéfices : Faire le projet avec les habitants apporte : légitimité et robustesse du projet (sécurisation) juridique par limitation des recours notamment), confiance augmentée entre les parties, intégration de l'expertise d'usage des habitants facilitant une meilleure apporiation et adaptation de l'aménagement aux usages, dynamisation de la vielocale, résilience collective, etc.
Parmi les acteurs mobilisables se trouvent : habitants et usagers actuels ou futurs du quartier, de la commune ou de l'intercommunalité, riverains, membres de conseils de quartier, de conseils citoyens, associations, acteurs économiques, commerçants, professionnels de la médiation, etc.
Le porteur de projet doit tout d'abord fixer les finalités attendues de l'association des habitants et usagers, s'interroger sur qui il souhaite associer en fonction des objectifs et des dynamiques citoyennes existantes et déterminer ce qui est ouvert au débat et ce qui ne l'est pas. La participation citoyenne procure de nombreux bénéfices : Faire le projet avec

#### ✓ QUEL NIVEAU D'ASSOCIATION ?

Il appartient également au porteur de projet d'expliciter le niveau d'associa-tion des habitants et usagers qu'il souhaite mettre en place pour tout ou partie du projet d'aménagement du quartier (et pour tout ou partie des parties pre-nantes): Informer, consulter, concerter, co-produire, coconstruire voire co-dé-cider. Si l'information est le socle de base indispensable pour pouvoir mobiliser les citoyens et usagers sur le projet, il est indispensable d'aller au-delà pour faire le projet avec les citoyens et usagers, en optant a minima pour la co-production nui consiste à d'alborer collectivement un diagnostic des enieux, des attentes. qui consiste à élaborer collectivement un diagnostic, des enjeux, des attentes, des solutions, des modalités d'une action, voire d'évaluation.

#### ✓ QUI PORTE LA PARTICIPATION ET QUEL EST LE CADRE DÉDIÉ ?

Le porteur de projet et le décisionnaire, s'ils sont différents, doivent être clainent identifiés, ainsi que leurs responsabilités propres et les contraintes auxquelles ils sont soumis.

quelles ils sont soumis.
Le ou les points du projet à débattre sont explicités à chaque étape du processus participatif et le porteur de projet explique la manière dont il a pris en
compte ou non les propositions des participants dans son choix final. Dans un
objectif de neutralité et d'impartialité, le porteur de projet peut faire appel à
un tiers garantissant le processus participatif ou à des participants ayant cette
fonction : ils produinont un bilan de la participation, relevant les points de
convergence et de divergence résultant des débats.













#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quelles sont les différentes attentes de la société civile pour le territoire en projet et les dynamiques d'action citoyennes déjà à l'œuvre ?

Quels sont les habitants et usagers associés ?

Qu'est-ce qui est ouvert au débat et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

Quel est le degré d'association des citoyens attendu pour l'élaboration du projet (consultation, concertation, co construction ou codécision)?

Qui porte la participation (si différent du porteur de projet) ? Et quelle gouvernance est mise en place au sein de l'instance locale pour garantir l'implication des parties intéressées tout au long du projet (service dédié à la partieis patra parties par projet parties patra par projet parties parties par projet parties parties par projet parties parties par projet parties parties par parties parties parties parties par parties parties parties par parties parties parties par parties parties parties parties par parties parties parties par parties parties parties par parties parties parties par parties parties parties parties par parties parties parties parties par parties parties parties parties parties par parties parties parties parties parties parties par parties partie participation citoyenne en interaction constante avec les autres services par exemple)?

autres services par exemple)?

Dans quelles instances les
habitants, les usagers et la société
civile sont-ils associéts? Quels
ingéniere de conception et
dispositifs mettre en œuvre :
ateliers, réunions publiques,
manifestation culturelle,
événements festifs, échanges en
présentiel, en distanciel ?
Comment est-il prévu d'intègrer
les publics habituellement élojinés
des dispositifs participatifs ?

Comment sera explicité ce qui a été retenu ou non des propositions citoyennes?



#### Notion 3.2 Créer les conditions d'une mobilisation citoyenne pérenne



• La participation du public doit intervenir suffisamment en amont et tout au long de l'élaboration d'un projet y compris dans son évaluation en continu et après sa livraison.

L'implication citoyenne tout au long du projet contribue à le concevoir de manière partagée

et adaptée avec les attentes de celles et ceux qui vont le vivre, en tenant compte des spécificités du territoire (histoire, pratiques, aspirations). Elle facilite l'anticipation de la gestion de lieux et le dynamication des lieux et la dynamisation de la vie du quartier.

our maintenir dans le temps l'implication des citoyens, l'accompagnement dans la durée de la pratique participative peut consister à :

- Encourager les possibilités d'engagement dans le quartier, y compris par de la formation (comment monter un projet, l'animer, prendre la parole, les formes de l'engagement citoyens, etc.), ou en donnant du pouvoir d'agir aux citoyens notamment sous la forme de soutien à des initiatives qu'ils souhaitent porter ou encore en prévoyant une aide à la formalisation de leurs projets ;
- Assurer l'accès à une information complète, transparente et intelligible, tout Assorte l'accès à de l'information complete, d'anspalente et menigoire, doit au long de l'élaboration du projet, de sa conception à sa réalisation et à sa mise en œuvre, avec un retour régulier vers les citoyens durant toute la mise en œuvre du projet, qui en valorise les apports;
- Mettre en place les moyens adaptés et donc une ingénierie de la participation dédiée à sa mise en œuvre et son suivi. Elle peut émaner du porteur de projet, comme être déléguée à des acteurs relais existants (collectifs de citoyens ambassadeurs ou conseil citoyen -, associations, etc.). Les dispositifs de gouvernance sur le temps long permettent aussi d'évaluer en continu et collectivement les impacts du projet pour mieux les réajuster ou les réorienter si besoin.
- Mettre en récit la conception puis l'évolution du projet peut être un moyen efficace de renforcer le lien entre le porteur de projet, ses bénéficiaires et le territoire. Faire appel à la créativité des citoyens, en laissant par exemple des espaces pour différentes formes d'expressions narratives (exposition, fresque, art de rue, création d'une identité visuelle, repérages, etc.) contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et de projet partagé.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

De quelle manière les initiatives de la société civile sont-elles identifiées, suscitées, accompagnées?

Quels moyens sont mis en place au sein de l'instance locale pour développer la culture de la participation citoyenne et garantir l'implication des parties intéressées tout au long du projet ?

Comment accompagner les bénéficiaires et usagers (présents ou futurs) pendant les phases chantier et livraison, pour garantir la bonne appropriation du quartier et l'utilisation la plus efficiente possible des nouveaux services et usages ?

Quels sont les dispositifs mis en place dans le cadre de la démarche dévaluation pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires pendant la phase chantier, après la livraison et sur le long terme?

Quels dispositifs/modalités sont mis en place pour la co-construction des mises en récit du projet avec les habitants et usagers?

Comment est valorisé l'engagem dans la démarche EcoQuartier ?







٦€٠

















#### EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 3

#### La Courrouze

Rennes/Saint-Jacques de la Lande, Ille-et-Vilaine, Bretagne



L'ÉcoQuartier de La Courrouze se situe sur une large emprise foncière de 115 nectraer et bénéfice d'une situation géographique très favorable en étant intranocade et proche du centre-ville de Rennes et de Saint-Jacques-de-la-Lande. Il constitue la dernière opportunité d'envergre pour ces deux villes. La ZAC est conçue de manière à conjuguer la mixité des formes urbaines, la mixité sociale et la mixité des fonctions, tout en respectant et en valorisant l'environnement végétal (coulée verte, bois habité) et patrimonial (traces et bâtiments historiques préservés) grâce à une composition minutieuse du projet. Ce projet long et ambitieux a démarde n 2003 et Sachever en 2028. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable et de renouvellement urbain en recomposant la ville sur ellements de la composition de la consideration de la c

une programmation mixte de logement et d'activités (en favoirsait les 
mointiés au controlle de l'activités (en favoirsait les 
mointiés au cortaines fonction de l'activités (en favoirsait les 
mointiés d'activités (en favoirsait les 
mointiés d'activités (en fait les 
habitants et usagers ont été mises en 
place tout au long du projet création 
d'une fabrique de quartier, pensée dès 
lorigine du projet en collaboration avec 
les acteurs locaux, phases de mise en 
situation «Gagnez du terrain avec des 
défis, vidéos et temps de construction 
collectifs aggnez du terrain avec des 
défis, vidéos et temps de construction 
collectifs accueil des habitants au sein 
du partillon d'accueil, lieu de vie 
et d'accueil des habitants au sein 
du quartier. Cette concertation a permis 
de créer un dialogue permanent avec 
les suggers et les gestionnaires du site. 
L'objectif était de comprendre les 
besoins de chacun afin d'anticiper le 
ben fonctionnement du quartier, en 
prenant en compte les indicateurs de 
satisfaction. Cette approche collaborative a ainsi permis de créer un aménagement durable, adapté aux besoins 
de tous les acteurs concernés, et répondant aux enjeux métropolitains.

Type de projet Renouvellement urbain

Superficie (ha) 115 Superficie espaces verts (ha) 40 Nombre d'habitants prévus 11000 Nombre de logements 5300 Nombre de logements sociaux parmi les logements 1600 Date de début des travaux Année d'achèvement 2003-2028 Labellisation EQ Étape 3 Année labellisation 2022

Maîtrise d'ouvrage du projet SEM Territoires et développement Maîtrise d'œuvre du projet Studio Paola Vigano (urbaniste), Charles Dard (paysagiste),

Charles Dard (paysagiste),
ORA (BET)
Acteurs AUDIAR, IAUR, Collectif
Courrouze AA (Antipode,
Courrouzif, Aire Libre, A l'Erners),
Teenage Kicks, Ilta Studio, Cuesta,
Gongle, Les Animée, as, Théatie
l'envers (parcours mémoire: Adrien
Lecoursonnias et Jacques Ligot),
Collectif Tempête, Unis-Cité, Vert
Le Jardin, Lots & Find, Terlieux,
Université de Rennes 2, Asso des
Cartoucheries, Electroni[K], Bruit
du Frigo

## Développer l'approche en coût global



#### Notion 4.1 Évaluer la faisabilité financière



- Estimer à toutes les étapes de la vie du projet les coûts associés pour inscrire le projet dans une approche en coût global et anticiper les dépenses.
- Partager ces estimations avec les acteurs du projet (acteurs économiques, habitants et usagers) et adapter le projet en fonction de leurs capacités financières.

La viabilité du projet dépend de sa faisabilité financière et de la capacité à anticiper les coûts et les aléas, afin d'identifier avec l'ensemble des acteurs les marges de manœuvre possibles sans nuire aux ambitions initiales et à la qualité du projet. Le phasage de l'opération est à prévoir à court, moyen et long terme, en y intégrant des variantes au sein d'une économie globale de projet.

L'adéquation de la programmation du projet avec la capacité financière des

L'adéquation de la programmation du projet avec la capacité financière des acteurs économiques et de la collectivité, en anticipant le niveau des prix et les contraintes de marché, est un facteur à prendre en compte. En termes de programmation de l'habitat, il s'agit d'identifier les besoins et capacités financières des ménages sur le territoire et de veiller aux complémen-tarités avec l'offre existante de logements (pare privé et public). De même, la programmation en équipements doit être appréciée en fonction des besoins actuels et futurs des usagers, en privilégiant l'adaptation ou l'opti-misation de l'existant.

La programmation commerciale et d'activités doit être fondée sur des études de marché (zone de chalandise, concurrence, etc.).

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment sont conciliés les objectifs de faisabilité financière et les objectifs de développement durable?

Comment intégrer, dans les choix de programmation et d'investissement en amont, une approche globale de leurs conséquences en termes de coûts (bénéfices? Comment cette approche se traduit-elle en matière de pilotage et de moyens de suivi du quartier en fonctionnement?

Comment sont prises en compte les logiques et contraintes de tous les acteurs du projet (collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, habitants, syndicats de propriétaires, propriétaires fonciers, etc.) pour assurer la faisabilité financière du projet?

Quelles études de faisabilité couries etudes de taisabilité technique planifier pour vérifier en amont le réalisme financier du programme?

Comment valoriser le foncier tout au long du projet et limiter sa charge foncière?

Comment prévenir le déficit opérationnel du projet?









15 WE \$==













#### Notion 4.2 Réduire les coûts par l'optimisation du projet



- Travailler avec les ressources existantes du projet et des territoires limitrophes.
- Faire des choix sobres et mutualiser pour limiter les coûts et l'impact environnemental.

L'optimisation du projet s'appuie sur des solutions alternatives et sobres, qui favorisent la complémentarité des territoires, exploitent les ressources existantes et identifient les potentiels.

tion des déblais/remblais), etc.

Dans le cadre de l'optimisation du processus de projet, les **externalités** seront à regarder. Elles peuvent être le support d'une aide à la décision sur les choix opérationnels à engager.

Par ailleurs, s'inscrire dans une démarche prospective d'estimation des coûts générés par les impacts du changement climatique permet d'orienter les choix d'investissement dans des infrastructures résilientes à long terme.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment optimiser le projet au regard du contexte, des ressouro locales (marché économique, caractéristiques du site, filières, etc.) et des acteurs impliqués?

Comment s'inscrire dans une temporalité longue, de la conception à la gestion?

Comment est prise en compte l'estimation des coûts générés par les impacts du changement climatique?







11 VILLES ET COMMUNAUTÉ CURABLES

















#### Notion 4.3 Calculer les impacts sociaux, économiques et environnementaux du projet



• Estimer et prendre en compte les **externalités positives et négatives** dans le coût global du projet.

Tou pouvoir assurer reputifisation mainciete globale d'un juject, il est esserie tiel de réaliser, en amont, différents scénarios et études économiques, sociales et environnementales, tels que la réhabilitation versus la construction neuve, le dimensionnement des espaces publics, la création ou la mutualisation d'es-paces, le choix des matériaux en fonction des contraintes de gestion, de leur durabilité, de leur impact environnemental, ainsi que le choix des espèces végé-tales, la volumétrie, le taux de **densité**, etc.

Ces études vont permettre d'objectiver les choix à faire en considérant tous ces éléments. Il est alors possible de prendre des décisions éclairées et d'assure une gestion financière optimale pour le projet.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quelles options d'investissement et techniques privilégier pour

une approche en coût global?

Comment les externalités positives et négatives sur l'économie, l'environnement ou sur la société sont-elles prises en compte dans l'approche en coût global

















#### EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 4

## Les Akènes

Lormont, Gironde, Nouvelle-Aquitaine



ce quartier compte 2 800 habitants ce 1138 logements dont 39% de logements sociaux. Il a été bâti sur une emprise foncière de prés de 13 hectares située sur la commune de Lormont, à proximité immédiate de la rocade bordelaise et de l'opération de renouvellement urbain de Lormont Géniera. Il fait partie d'un projet plus global de requalification d'un secteur industriel en cœur d'agglomération. Le foncier a été acquis auprès de la société de production de composants électroniques «SIEMENS-ECOS» en 2006. Clariseinne a conduit un projet d'aménagement à forte qualifie environnementale alliant mixité sociale et mixité fonctionnelle, intégré à une réflexion urbaine globale syant fait l'objet d'un plan-guide, le projet nome vironnementale siliant mixité sociale et mixité fonctionnelle, intégré à une réflexion urbaine globale syant fait l'objet d'un plan-guide, le projet nome virtable quarter innovant. L'ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat) Clairiseine a proposé une approche en cott global durant les phases de conception et de réalisation, pour atteindre les ambitions environnementales fixées par la collectivité (tri-lisation économe du foncier, gestion de la pollution sur site, recyclage des matériaux issus de la démolition...). A titre d'exemple, le groupement de com-

mande constitué par les quatre ESH
filiales d'Action Logement (Domofrance,
Clairsienne, Aliance Patrimoine et
Logévie) pour la conception, réalisation et maintenance de 305 logements
et d'un parc d'un hectare en cœur
d'ÉcoQuartier, a permis de réaliser des
économies d'échelle. Par le biais de la
procédure de dialogue compétitif, le
groupement de commande avait pour
principaux objectifs de:

• Permettre les échanges tout au
lorig de la procédure de conception
renne (associant une entreprise du BTP,
urbanistes, architectes, payagistes,
bureaux d'études spécialisés, thermicien, acousticien...): un accord-cadre
pour l'ensemble des maîtres d'ouvrage
(et la possibilité de décliner en marchés
subséquents personnalisables).
• Organiser un pilotage dédié pour ne efficacité o pérationnelle,
• Permettre une ouverture à des
louissimonaries des
insides des solutions innovantes.
• Favoriser l'évolutivité du projet (ocaux
d'activité, logements, etc), social dans
le cadre de la formation et l'insertion
(10 000 heures).

Contexte local Périphérie - Agglomération bordelaise Localisation intrarocade Type de projet Renouvellement -Quartier existant Reconversion - Friche

Superficie espaces verts (ha) 4,7

Nombre d'habitants prévus 2800 Nombre de logements 1198

Nombre de logements 1938

Nombre de logements sociaux

parmi les logements 472 (dont 395

logements locatifs + 77 logements
en accession sociale)

Date de début des travaux/

Année d'achèvement 2006-2018 Labellisation EO Étape 3 Année labellisation 2018

Maîtrise d'ouvrage du projet Clairsienne

Maîtrisenne
Maîtrise d'œuvre du projet
Atelier Bouriette & Vaconsin
(urbanisme et espaces publics),
CETAB Ingénierie (VRD),
TEREO (AMO Environnement et dépollution), groupement conception et réalisation sur le cœur d'ÉcoQuartier: GTM, Teisseire & Touton (architectes) et Freddy Charrier (paysagiste) Acteurs Bordeaux Métropole, ville de Lormont

#### Évaluer, mesurer l'impact et améliorer en continu



#### Notion 5.1 Mettre en place une démarche d'évaluation pour améliorer en continu



- Mettre en place en amont un système d'évaluation et s'appuyer sur des indicateurs pour mesurer la capacité à atteindre les objectifs et l'ambition.
- Évaluer avec les parties prenantes (dont les citoyens) et les bénéficiaires.
- Optimiser le projet en continu pour qu'il réponde à ses ambitions.
- Faire un bilan opérationnel et assurer le transfert aux gestionnaires pour le suivi des performances.

L'évaluation consiste à observer les réalisations, les résultats et les impacts du projet sur le territoire (sur les politiques et pratiques, sur les comportements des acteurs...) et à mesurer l'atteinte des objectifs fixés pour répondre à l'ambi-tion initiale du projet, dans une logique d'amélioration continue. Elle nécessite la mise en place d'un système d'évaluation du projet en amont, intégré au dispostif de pilotage afin de le renforcer, fédérer les partenaires et faire évoluer les pratiques d'aménagement.

L'établissement d'un plan d'actions ainsi que la conduite de l'évaluation des performances et de l'amélioration continue sont réalisés sur la base de l'examen d'une situation de référence ainsi que sur l'établissement de la stratégie. Celle-ci repose sur la définition des priorités locales, des objectifs de développement durable, des cibles à long terme et des indicateurs-clés de perfor-

Le processus d'évaluation engage toutes les parties prenantes. L'évaluation fournit à l'autorité politique locale une base pour prendre d'autres décisions concernant les objectifs et les actions pour le cycle suivant. Elle fournit aux parties prenantes, citoyens inclus, une revue de ce que la ville a réalisé au cours de l'année et indique la manière dont elle a réussi à atteindre ses objectifs. Par conséquent, le rapport sera également un outil important pour la sensibilisation du public.

L'évaluation périodique des projets peut être effectuée en utilisant une palette d'indicateurs adaptés, ainsi que des enquêtes, en prenant pour base l'examen antérieur de la situation de référence et les travaux de consultation. Il convient que les décideurs, les organismes, les tiers et le public prennent part à la progression dans l'amélioration des processus intégrés du projet, en garantissant un causi à la bort sema inclusion se aventie de la consultation des processus intégrés du projet, en garantissant un causi à la bort sema inclusion se aventie de la consultation des processus intégrés du projet, en garantissant un causi à la bort sema inclusion se aventie de la consultation des processus intégrés du projet, en garantissant un causi de la consultation des processus intégrés du projet, en garantissant un causi de la consultation des processus intégrés du projet, en garantissant un causi de la consultation un suivi à long terme incluant sa gestion et ses usages.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Une démarche d'évaluation globale du projet est-elle proposée?

Des indicateurs documentés et adaptés (réalisation, résultats et impacts) sont-ils fixés pour chacun des objectifs prioritaires définis, afin de répondre à l'ambition

Toutes les parties prenantes du projet (aménageurs, associations, promoteurs constructeurs, bailleurs, gestionnaires, habitants, etc.) sont-elles mobilisées pour mettre en œuvre son évaluation?

Le dispositif d'évaluation mis en place est-il adapté au contexte local, à la disponibilité des informations, aux moyens et à l'ingénierie disponibles pour garantir son pilotage sur le temps long? Comment est-il formalisé (organisme responsable, échéance moyens affectés) et documenté?

Le système d'évaluation mis en place permetil d'intégrer les évolutions contextuelles rout au long du cycle de vie du projet (conception, mise en œuvre, etc), afin d'identifier les marges d'amélioration et le cas échéant de faire évoluer la stratégie et

Les préoccupations et attentes spécifiques des habitants, des usagers et des acteurs de la société civile sont-elles prises en compte?











#### Notion 5.2 Évaluer le projet au regard des finalités du développement durable

#### RECOMMANDATIONS

- Prendre le diagnostic amont du territoire comme état de référence pour l'évaluation en continu du projet.
- Anticiper et optimiser les impacts pendant la conception du projet, dans une logique de séquence Éviter, Réduire, Compenser (ERC).
- Prévoir des actions d'évaluation de l'appropriation des usages après la réalisation.

L'évaluation est mise en place tout au long du projet. En amont, elle permet de prévoir ses impacts et d'optimiser sa conception. Pendant la phase de réa-lisation, elle rend possible la réduction des nuisances pour les habitants et les usagers, mais aussi l'évolution du projet si nécessaire et de maîtriser la qualité, les coûts et les délais de réalisation. Et après la livraison, l'évaluation permet de vérifier la réalité du fonctionnement d'un aménagement, l'atteinte des objec-tifs fixés, le retour d'expérience des habitants, des usagers et des gestionnaires.

L'examen de la situation de référence, première étape lors de la conception du projet, est l'occasion de spécifier le point de départ initial, par la compréhension du contexte local, et de prévoir la contribution attendue ou effective du projet, par l'évaluation

La séquence «éviter, réduire, compenser» a pour objectif d'établir des mesures visant à éviter les atteintes à l'environnement, à réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et à compenser les effets notables qui n'ont pu être ni empêchés, ni suffisamment réduits. Mise en œuvre lors de la phase amont du projet, elle contribue à renforcer son acceptabilité sociale en témoignant de la démarche itérative d'intégration de l'environnement dans la conception du projet de moindre impact.

L'implication citoyenne dans les dispositifs d'évaluation est essentielle pour s'as-surer tout au long du projet que les réponses seront bien adaptées aux besoins des habitants et usagers. Cela facilitera leur appropriation et leur implication dans la vie de quartier.

Au-delà de l'amélioration continue du projet, l'évaluation doit permettre de transmettre un retour d'expérience en interne et en externe. Le partage des résultats de l'évaluation avec tous les acteurs du projet (élus, aménageurs, promoteurs, constructeurs, syndics de copropriété, gestionnaires, bailleurs, etc.) est également essentiel pour en tirer collectivement les enseignements et les pistes d'amélioration et faire levier sur d'autres projets du territoire. Par exemple, les résultats de l'évaluation peuvent servir à alimenter et justifier la définition de nouveaux objectifs inscrits dans les documents de planification urbaine.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

La séquence ERC est-elle appropriée par les porteurs de projet pour garantir sa bonne mise en œuvre?

L'état de référence est-il documenté et partagé avec l'ensemble des parties intéressées, dont les habitants et les acteurs de la société civile?

Comment le diagnostic territorial permet-il de préciser la situ de référence pour chaque indicateur?

En quoi l'évaluation du projet peut-elle être mise à profit pour la définition et l'amélioration d'autres projets, à l'échelle du quartier comme à l'échelle du territoire, dans une logique de réplication et de diffusion des bonnes pratiques?

auprès des **parties prenantes** sont prévues? Avec quelle











## Projet de renouvellement urbain de La Duchère

Lyon, Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes



Le quartier d'habitat social de La Duchère à l'ouest de lyon compte 12000 habitants. Il se transforme dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine avec un programme de 1700 logements démois et reconstruits en 15 ans pour rééquilibrer l'offre (55% sociaux - 45% privés). Le quartier retrouve de l'attractivité par la mise en place d'une ligne de bus à haut de niveau de service vers Lyon et vers les poles d'activité de l'ouest, ainsi que par la réalisation d'un programme ambiteux d'équipements publics, de commerces et d'activités. Une très grande attention a été portée à la qualité des espaces publics et naturels. Le parc du Vallon est l'une des composantes remarquables du projet. Les par ciu Vallon est l'une des composantes remarquables du projet. Les parc du Vallon est l'une des composantes remarquables du projet. Les parc du Vallon est l'une des composantes remarquables du projet. Les parc du Vallon est l'une des composantes remarquables du projet. Les parc du Vallon est l'une des composantes remarquables du projet. Les parc du Vallon est l'une des composantes remarquables du projet. Les parc du Vallon est l'une des composantes remarquables du projet. Les parc du Vallon est l'une des composantes remarquables du projet. Les parc du Vallon est l'une des composantes remarquables du projet de l'est participation à l'une de l'est participation à l'est participation de la voie de valuation régulière du projet cut projet nuit participation à l'est participation de l'e

Contexte local Périphérie Superficie (ha) 120 Superficie espaces verts (ha) 48
Nombre d'habitants prévus 12 500 Nombre de logements 5450 Nombre de logements sociaux parmi les logements 3000 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2001-2020 Labellisation EQ Étape 4 (phase 1) Année labellisation 2018

Maîtrise d'ouvrage du projet Mission GPV Lyon-La Duchère, SERL Maîtrise d'œuvre du projet
Alain Marguerite, Bernard Paris,
Pascal Gontier, Bernard Martelet
Acteurs ADEME, ANAH, ANRU,
bailleurs sociaux, Foncière
Logement, HLM (organisme),
promoteurs privés, Tribu

# **CADRE DE VIE ET USAGES**

- Favoriser le vivre-ensemble, la solidarité, l'inclusion
- Assurer un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé
- Concevoir un projet alliant qualité urbaine, paysagère et architecturale

Pour cela, il est important de s'appuyer sur l'existant pour réaliser un projet d'aménagement, en limitant l'artificialisation des sols et l'usage des ressources.

Le cadre de vie joue un rôle primordial car il peut influencer la qualité de vie des habitants et impacter l'environnement. Pour réaliser un quartier pour tous, le projet encourage le vivreensemble, la solidarité et l'inclusion. Il assure un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé, en limitant les nuisances et pollutions.

Il s'agit enfin de concevoir des projets alliant qualité urbaine, paysagère et architecturale, tout en valorisant le patrimoine, l'histoire et l'identité du site et de ses habitants.



#### (Re)faire le quartier avec l'existant

Notion 6.1 Favoriser le renouvellement urbain, s'appuyer sur l'existant pour limiter l'artificialisation des sols et l'usage des ressources

#### RECOMMANDATIONS

- en identifiant et utilisant les gisements fonciers mobilisables dans les espaces déjà artificialisés, en particulier par le renouvellement urbain et la réhabilitation des friches,
- la rénovation, plutôt que la construction neuve.

La préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers et la réduction de l'artificialisation des sols impliquent de privilégier le renouvellement urbain en localisant les projets dans le tissu urbain existant, sur des emprises foncières dejà artificialisées (friches industrielles, commerciales et d'activités, militaires, hospitalières), en cœur de ville ou en centre-bourg.

À l'échelle du bâti, il s'agit de s'interroger en priorité sur l'opportunité d'une réhabilitation et/ou d'une extension du bâti existant et de favoriser les constructions neuves dans un tissu urbain existant (par exemple dans les « dents creuses » ou par densification des quartiers pavillonnaires).

Mettre en place une stratégie d'orientation et d'optimisation du foncier peut passer par l'identification des gisements fonciers en renouvellement urbain (bâti ou non bât), la valorisation du bâti existant, des dispositifs de remembrement foncier, l'acquisition-amélioration de logements anciens, l'élaboration d'un programme d'action foncière, un partenariat avec un établissement public foncier en cohérence avec la stratégie du territoire.

Mobiliser l'existant permet de lutter contre les logements vacants, l'habitat insalubre, indigne, informel et dégradé, la fermeture des commerces en centre-ville et l'étalement urbain et le mitage que peuvent générer les constructions en extension urbaine ou en discontinuité urbaine.

Par ailleurs, la réduction des zones «à urbaniser» dans le PLU aide au maintien des zones agricoles et des espaces naturels. La mobilisation des dents creuses en cœur de bourg et la réhabilitation du bâti existant contribuent à la revitali-sation des centres-villes et centres-bourgs.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

En quoi le projet peut-il permettre de limiter la consommation d'espace et l'étalement urbain sur le territoire?

En cas de bâti existant sur le site comment étudier sa réutilisation et sa réhabilitation?

Le choix d'implantation du projet est-il cohérent au regard des enjeux de réduction de l'artificialisation des sols?

Dans un projet « politique de la ville », comment les opérations de reconstitution de l'offre de logement locatif social contribuent-elles à la limitation de l'artificialisation des sols?

Avant de porter des projets en extension: les gisements mobilisables en renouvellement urbain ont-ils été identifiés et leur mobilisation étudiée? Quels sont les besoin en logements justifiant un projet en extension?

















#### RECOMMANDATIONS

- Rendre la densité désirable par la qualité du projet et du cadre de vie, notamment par une réflexion sur les volumes et hauteurs des bâtiments, l'équilibre entre la part d'espaces construits et d'espaces de nature, les vues et l'ensoleillement,
- Sensibiliser et organiser des échanges dans la durée avec les usagers et les habitants actuels et futurs pour favoriser l'acceptabilité de la densité.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Dans quelle mesure aujourd'hui, les formes urbaines et la densité proposées s'intègrent-elles dans le contexte local et proposent-elles un cadre de vie de qualité pour les habitants et les riverains

La densité proposée est-elle cohérente avec les documents de planification et le contexte urbain?

Quels services (notamment en matière d'espaces verts récréa sont proposés pour rendre la densité acceptable?

Comment la population a-t-elle été impliquée pour favoriser l'acceptation du projet?















La densité d'un projet doit répondre au contexte spécifique dans lequel il La densite d'un projet doit repondré au contexte specinique dans iequel il s'inscrit: géographie, topographie, climat, paysage, tissu urbain, au regard des polarités existantes, des commerces, des accès aux transports, services et équipements, etc. Selon le contexte territorial, un renforcement de l'intensité urbaine, ou une dédensification pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie sera favorisé. Il s'agie en particulier d'identifier les zones les plus appropriées à la densification, pour mettre en place une densité conciliant enjeux de sobriété foncière et préservation de la qualité urbaine.

Un travail de conception architecturale et urbaine sur les morphologies et les pratiques spatiales doit être engagé pour apporter des réponses adéquates et contextualisées. Il s'agit de prendre en compte les différents paramètres qui interviennent dans la perception de la densité pour préserver l'intimité et le lien social, mais aussi répondre aux aspirations des habitants en matière de cadre diver: rapport entre espaces construits et espaces de nature, espace public et espace privé, forme, volume, hauteur des bâtiments, vues et orientation, mais aussi qualité des espaces publics, qualité des formes urbaines, distance entre les constructions et structuration des espaces publics (dimensionnement et wéréfalisation nordamment). et végétalisation notamment).

Le projet doit associer les usagers et les habitants actuels et futurs pour les impliquer sur la question de la densité, et faire évoluer les imaginaires en valorisant les atouts d'une intensification des usages. Par exemple une intensité du projet favorisant la proximité des services et des commerces, adaptés aux besoins identifiés, limite les déplacements en voiture et donc la pollution et les nuisances sonores: la densification contribue ici à créer un cadre de vie agréable pour les habitants et usagers.

#### **EXEMPLE** DE L'ENGAGEMENT 6

#### **ZAC** de Bonne

Grenoble, Isère, Auvergne-Rhône-Alpes



L'ÉcoQuartier de Bonne se situe sur la caserne du même nom, libérée par l'armée et acquise en 1994 par la ville de Grenoble, en 1994 par la ville de dienocio, afin de répondre à une demande importante de logements dans un contexte de faible disponibilité foncière. Cette acquisition a permis à la ville d'élargir le centre-ville et de créer une continuité urbaine jusqu'aux grands boule-vards de Grenoble. Cette parcelle uraame Jusqu'aux granos boulvavards de Grenoble. Cette parcelle de 15,5 hectares se trouve à la jonction d'un quartier du xies siècle, d'un secteur des années 1950 et d'un quartier social des années 1960, près de l'hypercentre de Grenoble. Ce projet ambitieux a consisté à reconvertir la caserne en ÉcoQuartier et à construire 1100 nouveaux logements, tout en améliorant l'offre commerciale du centre-ville et en aménageant un nouveau parc urbain. Cette opération a bénéficié du programme européen CONCERTO, qui vise à promouvoir l'innovation dans la production d'inergies renouvel lables et les performances thermiques des bâtiments. L'ÉcoQuartier de Bonne constitue un exemple remarquable de renou-vellement urbain respectueux de l'existant. La ville a mené un travail de sensibilisation auprès des habi-tants, visant à les informer sur les enjeux de la densité urbaine. Cette pédagogie a porté sur des notions de densité réelle et perçue, ainsi

pedagoge a porte sur des notions de densité réelle et perçue, ainsi que sur les différentes formes urbaines, avec des comparaisons entre quartiers de typologies différentes. L'ensemble du projet a été conçu en renouvellement de l'existant, sans aucune extension.
L'enjeu de l'aménagement du quartier de Bonne a été de favoriser des typologies urbaines compactes et économes en ressources roncières, tout en conciliant la production d'un espace urbain de qualité avec les aspirations résidentielles des habitants. Cette approche innovante de renouvellement urbain illustre l'importance d'une approche globale et durable pour le développement urbain, qui prend en compte les enjeux sociaux, économiques et environsociaux, économiques et environ-nementaux de la ville.

Type de projet Renouvellement -Quartier prioritaire Superficie (ha) 15,5 Superficie espaces verts (ha) 5 Nombre d'habitants prévus 2400 Nombre de logements 1100 Nombre de logements sociaux parmi les logements **450** Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2000-2013 Labellisation EQ Étape 4 Année labellisation 2019

#### LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet SAGES

Maîtrise d'œuvre du projet Christian Devillers, Aktis Architecture, AMO: Énertech, Terre-Éco, Agence Locale de l'Énergie

#### Engagement 7

#### Favoriser le vivre-ensemble, la solidarité, l'inclusion



Notion 7.1 Faire un quartier pour tous



Proposer un projet inclusif et égalitaire: aménagements adaptés pour assurer l'accessibilité des personnes volnérables, en situation de handicap ou dépendantes, prise en compte de la question du genre dans les aménagements, notamment dans les espaces nublics

Réaliser un quartier pour tous soulève la question de l'accès équitable à ses ressources : espaces et équipements publics, commerces, emplois, logements, espaces de nature, etc.

Le projet proposera une programmation diversifiée d'habitats qui répondent aux besoins du quartier tout en garantissant un équilibre à une échelle plus large. Il répondra en particulier à l'énjeu de mixité sociale en prenant en compte les objectifs réglementaires et les enjeux définis dans les documents de planification (PLU, PLH, SCoff), tout en proposant une offre de logements abordables qui réponde aux besoins des ménages: logements locatifs sociaux, logements en accession sociale ou proposant des formes et montages alternatifs (PSLA, BSR, Habitat participatif, coopératif, etc.), logements spécifiques (résidence étudiante, habitat inclusif à destination des personnes en perte d'autonomie, etc.). La programmation veillera également à prendre en compte tou les publics afin d'assurer notamment la mixité intergénérationnelle et favorisera des modes d'habiter diversifiés pour mieux répondre aux besoins des ménages: flexibilité des logements, adaptabilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), etc.

Proposer un projet inclusif et égalitaire, c'est également réaliser des aména-gements adaptés pour assurer leur accessibilité à tous (âge, genre et situation familiale) et notamment aux plus fragiles: personnes vulnérables, en situation de handicap (substantiel, durable ou définitir que ce dernier soit moteur, sensoriel ou cognitif), ou dépendantes.

L'aménagement des espaces publics pourra prendre en compte les usages et les temporalités afin de favoriser la conception d'espaces permettant une mixité intergénérationnelle, sociale et pour tous les genres.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet répond-il à une diversité de ménages, de modes d'habiter et de parcours résidentiels tant à l'échelle du quartier qu'à celle de son périmètre élargi?

Comment le projet répond-il aux objectifs des politiques locales de l'habitat au sein du parc privé comme du parc public?

La reconstitution de l'offre participe-t-elle au rééquilibrage de l'offre locative sociale à l'échelle du bassin d'habitat

Comment les enjeux d'inclusion se traduisent-ils dans les choix d'aménagement, de conception et dans l'accompagnement des usages? Le projet est-il inclusif en termes d'accessibilité, de services et d'usages?

Comment le projet intègre-t-il la question du genre?



















Consommation totale d'espaces naturels, agricoles et forestiers du quartier et rapportée au nombre de logements et d'emplois





Part de bâtiments conservés



#### Notion 7.2 Encourager les initiatives solidaires, le lien social et la vie de quartier via des aménagements publics et qualitatifs

#### RECOMMANDATIONS

Proposer dans le cadre du projet des espaces communs dédiés à la rencontre ret passer dans et amizet de projecting est els suparacions de la mixet de renforcer et passer de la mixet, les projections de la mixet d

Favoriser les expérimentations sur l'espace public permet également d'accompagner les changements de pratique vers un **urbanisme frugal** et inclusif via des aménagements éphémères, transitoires, qui permettent de tester les initiatives relatives au lien social: projets temporaires sur des friches, projets concernant l'organisation des mobilités sur la voierie ou la place et l'occupation des espaces de stationnement automobile, offre de programmation évènementielle répémère pour faire vivre des lieux, proposition de nouveaux usages au sein d'ensembles immobiliers occupés temporairement, etc.

Ces interventions expérimentales développent des processus de transforma-tion de la ville plus souples et plus réactifs que les processus de projets clas-siques, et s'appuient sur des démarches participatives à forte implication

Il s'agit également d'encourager l'engagement bénévole des habitants en impulsant, soutenant et fédérant les initiatives solidaires pour augmenter leur efficacité et amplifier leurs résonances.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales, les pratiques collectives et les projets citoyens?

Les aménagements et dispositifs de gestion favorisent-ils le maintie et/ou la création de lien social?

Comment les habitants ont-ils été associés pour co-construire les lieux favorisant les interactions sociales?

Comment, dans le cadre de la **densité** choisie, la transition espace public/espace privé favorise-t-elle l'intimité des habitants et le vivre-ensemble

















## EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 7

# **EcoQuartier de Monconseil**



L'ÉcoQuartier de Monconseil consti-tue une centralité nouvelle au nord de la ville même de Tours, avec son parc de plus d'un hectare, ses équipe-ments de proximité et ses chemine-ments piétons. Particulièrement bien relié à l'hypercentre via un réseau de voies cyclables, tramways et autobus, le nouveau quartier compte plus de 1500 logements, des bureaux et des services ainsi que de nombreux amé-nagements favorisant les échanges, les rencontres et la mixité sociale et intergénérationnelle: Toyer d'héberge-ment pour adultes handicapés, maison des solidarités, crèche, commerces en pied d'immeubles, gymnase, EHPAD, église diocèse de Tours. L'amélioration de la vie du quartier de Monconseil poursuit une dynamique térative au fi de années, à travers l'implantation de cassociation de quartier et l'émergence de l'habitat participatif en concerta-tion avec l'ensemble des usagers et des habitants. Riche de ses logements économes en denegie, l'ÉcoQuartier de Monconseil accorde une place majeure à la mixité sociale et intergénérationnelle. L'habitat

participatif s'y est développé, avec la réalisation d'un habitat groupé d'une vingtaine d'habitants dans des logements passifs. Plusieurs aménagements permettent d'assurer la bonne accessibilité des personnes âgées ou en situation de handicap. Afin de développer en concertation des espaces plus inclusifs et qui favorisent le vivre-ensemble, les associations et les comités de plus les associations et les comités de plus la plus autres de plus accessions et les comités de plus apreciations et les comités de plus autres de plus autres de plus autres de plus accessions et les comités de plus autres de plus accessions de la comité de plus autres de en concertation des espaces plus inclusifs et qui favorism le vivre-ensemble, les associations et les comités de pluseurs quartiers ont fait le choix de renforcer leurs liens. La mobilisation de cas acteurs, issue d'une animation sociale, associative et citoyenne importante, associative et citoyenne importante, associative et citoyenne importante, permet ajourd'hu la Monornesii de ganisation de la vioirie et de l'espace public. Parmi ers réflexions se trouvent la réduction de la vitesse automobile et la sécurité des plus fragiles, à même de renforcer l'inclusion et le lien social du quartier. Les dernières opérations en cours de commercialisation laissent une large place aux espaces partagés, notamment le lot K situé près du tramway et de la halle (cœurs d'illoss aménagés en lien avec la biodiversité, espaces collectifs associatifs et artisanaux en rez-de-chaussée. Contexte local Faubourg Type de projet Renouvellement -Quartier existant - Reconversion

Superficie (ha) 20

Superficie espaces verts (ha) 1,8 Nombre d'habitants prévus entre 3000 et 4500

Nombre de logements 1832 Nombre de logements sociaux parmi les logements **500** Date de début des travaux

Année d'achèvement 2007-2026 Labellisation EQ Étape 4 Année labellisation 2022

Maîtrise d'ouvrage du projet Tours Habitat (concession Monconseil) Maîtrise d'œuvre du projet

De 2006 à 2016: SAROAM (Éva Samel) Architecte-Urbaniste. Depuis 2016: RVA Architecte-Urbaniste, ville de Tours, MOE des espace publics

des espace publics
Acteurs Agence d'urbanisme,
Bouygues Immobilier, Bouwfonds
Marignan, CCAS, CERQUAL, École
Polytechnique de Tours, EHPAD
et foyer pour adultes handicapés,
GOTHAM, ICADE, La Tourangelle S.A
d'HLM, prompteurs priés d'HLM, ICADE, La Tourangelle S.A d'HLM, promoteurs privés, SNI Organisme HLM: Tours Habitat (OPH), Touraine Logement, Tours Métropole, VALLOIRE, ville de Tours

#### **ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 7



Part totale de logements sociaux et distinction par typologie de financement



Part de logements abordables

#### Assurer un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé

#### Notion 8.1 Favoriser un urbanisme favorable à la santé et au bien-être

#### RECOMMANDATIONS

- Associer les acteurs/usagers de la santé pertinents du territoire dans la conception du projet.
- Identifier en quoi le projet améliore et adapte l'offre de prévention et de soins, notamment pour les plus fragiles.
- Aménager ou restaurer des espac de nature, des espaces de calme/ ressourcement dans les espaces publics.

La santé et le bien-être sont déterminés en grande partie par des facteurs environnementaux. Ces questions et la préservation des écosystèmes et de l'environnement sont donc liées. Il s'agit de les aborder de façon systémique, par des choix d'aménagement qui contribuent à un urbanisme favorable à la santé.

Cela passe par la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la santé du terri toire autour de la prise en compte des enjeux qui lient l'urbanisme à la santé. Une instance «santé» peut être intégrée au sein de la gouvernance élargie du projet pour construire une stratégie globale du quartier en termes de santé.

Le constat de disparités territoriales et d'**inégalités sociales** dans l'accès au soin, ainsi que la vulnérabilité des citoyens face au réchauffement climatique, nécessitent de prendre en considération les besoins de santé des citoyens, notamment les plus fragiles, mais aussi l'amélioration de l'accès à l'offre de prévention et de soin, dès la programmation du projet.

La façon dont les espaces publics sont aménagés influence par ailleurs les activités physiques, ludiques et culturelles des usagers, dont les répercussions sont grandes sur leur santé et leur bien-être. Plusieurs leviers en matière d'aménagement urbain permettent d'inciter à l'activité physique et aux mobilités actives: réduction de la place de la voiture dans l'espace public au profit d'infrastructres piétonnières et cyclables, réalisation d'espaces ludiques et sportis en extérieur, etc. La mise en place d'actions de sensibilisation et d'acculturation sur l'évolution des usages et des comportements écoresponsables par exemple avec des ARS (Agences Régionales de Sante) contribuent également au développement de bonnes pratiques pour les citoyenss.

Enfin, en renforçant la place de la nature en ville, le projet contribue à protéger et améliorer la santé et le bien-être des citoyens, mais aussi à préserver ou res-taurer la biodiversité : création d'îlots de fraicheur et de lieux de ressourcement, actions de désimperméabilisation des sols et de végétalisation des espaces publics, etc.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment sont associés les acteurs de la santé au projet ?

Comment le projet améliore-t-il l'accès à l'offre de soins et de prévention?

Comment le projet renforce-t-il l'activité physique, la mise en mouvement pour tous?

Comment le projet favorise-t-il la nature en ville?























#### Notion 8.2 Prévenir et lutter contre les nuisances et pollutions

#### RECOMMANDATIONS

- Identifier les expositions du quartier afin de prendre en compte leurs effets sur la santé des populations et des écosystèmes, et adapter le projet en conséquence.
   Réduire et prévenir les nuisances et pollutions environnementales affectant la santé humaine et celle des écosystèmes du territoire (pollution de l'air, lumineuse, sonore).

Il est important d'identifier et de cartographier les zones à plus fortes exposi Il est important d'identifier et de cartographier les zones a pius rorres exposi-tions aux nuisances d'un quartier (proximité des routes, d'industries, etc.) pour établir un diagnostic et adapter le projet. L'objectif est de pouvoir identifier tous les types de nuisances: pollution de l'air intérieur et/ou extérieur, pol-lution sonore, pollution des sols, pollution de l'eau, nuisances olfactives, nui-sances visuelles et/ou lumineuses, champs électromagnétiques, insalubrité des logements existants, etc. Le croisement des données permet notamment de favoriser l'éloignement des équipements et les espaces de vie sensibles (écoles, EHPAD, etc.) des points de pollution.

Afin de prendre en compte toutes les nuisances dans la programmation, le plan masse ainsi que dans les prescriptions architecturales, des «clauses santé» à insérer aux différents cahiers des charges de consultation doivent être élaborés. Le projet doit inciter à privilégier les principes constructifs favorables à la santé, tels que l'utilisation de matériaux sains, la prise en compte de la qualité de l'air intérieure et extérieure dans la conception des logements, des dimensions et une luminosité appropriées dans les habitations, une ventilation naturelle dans les logements, des vues dégagées, etc.

Le renforcement de la nature en ville permet également de réduire la pollution de l'air et de lutter contre les **îlots de chaleur**.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

À quels types de nuisances et pollutions les habitants et usagers du projet sont-ils exposés?

Comment le projet prend-il en compte l'état sanitaire du site et les nuisances identifiées?

Comment le projet permet-il de réduire l'exposition des habitants et usagers aux nuisances et pollutions?















#### Notion 8.3 Proposer des aménagements favorisant la sûreté et la sécurité dans l'espace public



Avec la contribution des habitants et usagers, le projet doit prendre en compte les modes d'appropriation des espaces et la sécurité dans les aménagements en appliquant les principes de la **prévention situationnelle**: privilégier des espaces dégagés, lisibles, ouverts et accessibles à tous et proposant un éclairage adapté

Il s'agit également de favoriser la co-visibilité, de veiller à la présence de struc-tures de proximité, et de programmer des espaces conviviaux, en encourageant les animations urbaines. Le projet doit aussi intégrer une réflexion sur l'orienta-tion des bâtiments, la lisibilité urbaine, le partage sécurisé de voiries, la limita-tion de la vitesse, le dimensionnement des voies, etc.

Un travail en amont avec les acteurs de la prévention et de la sécurité (police, Service Départemental d'Intervention et de Secours (SDIS), Service d'Aidé Médicale Urgente (SAMU), travailleurs sociaux, etc.) peut par ailleurs utilement contribuer à mieux intégrer les contraintes des interventions urgentes et vitales.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

En quoi les choix d'aménagement et de gestion favorisent-ils le sentiment de sécurité?

Le projet fait-il l'objet d'une étude de sûreté et de sécurité publique réglementaire ou d'un diagnostic des enjeux de sécurité ? Si oui, comment le projet prend-il en compte les préconisations et conclusions de l'étude?

Quels acteurs spécifiques peuvent être associés pour travailler sur ces questions de sécurité?











# **Centre-bourg Volonne**

Volonne, Alpes-de-Haute-Provence, Provence-Alpes-Côte d'Azur



Située sur les rives de la Durance, à 45 kilomètres au nord de Manosque, la commune de Volonne s'est engagée dans la réalisation d'un ÉcoQuartier en 2013 afin d'enrayer la perte d'atractivité à laquelle elle était confrontée. Pour infléchir cette tendance, le projet d'ÉcoQuartier en centre-bourg a été lancè sous forme de renouvellement urbain et d'aménagement de dents creuses, avec pour objectif de redynamiser les emplois, les services et le lien social au coeur du village, tout en regapant des marges de manœuver financières et en parachevant aux armbitions fixées. Ils s'inscrit projet de la ville et de Volonne répond l'argement aux ambitions fixées. Ils s'inscrit paracipe et aux la l'échelle et la ville et de l'intercommunalité. La requalification des spaces publics dans le sens d'un plus grand partage et apaisement d'une offre d'équipements destinée à l'enfance. De nouveaux services de santé Située sur les rives de la Durance, à 45

sont par ailleurs proposés, ainsi qu'une offre de logements adaptée à tous, à visée sociale et intergénérationnelle. L'ÉcoQuartier centre-bourg de Volonne témoigne particulièrement des apports substantiels de la démarche pour la santée et le bien-être des habitants. La création d'une maison de santé accessible, résiliente et confortable au que roiden, tant pour les patients que pour les proposes de la composition de la composition de la confortable de la composition de la confortable de la course de la confortable de la conforta

Contexte local Centre-bourg Type de projet Renouvellement urbain

Superficie (ha) 1,4 Superficie espaces verts (ha) **0,42** Nombre d'habitants prévus **300** Nombre de logements 135 Nombre de logements sociaux parmi les logements 47 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2013-2019 Labellisation EQ Étape 4 Année labellisation 2022

#### LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet Commune de Volonne (maison de santé, crèche, cantine, espaces publics), bailleur H2P (2 résidences de logements sociaux)

Maîtrise d'œuvre du projet Même équipe pluridisciplinaire pour les 2 MOA: R + 4, Vert d'Eau, Adret, M.G. Concept Acteurs H2P (groupement de commandes pour les 2 MOA)

#### **ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 8



Satisfaction des habitants vis à vis de leur quartier et de leur logement



Taux de cyclabilité de la voirie



Part de l'ÉcoQuartier impacté par des nuisances sonores



Surface d'espaces verts publics par habitants

#### Concevoir un projet alliant qualité urbaine, paysagère et architecturale

Notion 9.1 Assurer une insertion urbaine et paysagère du quartier avec son environnement

#### RECOMMANDATIONS

- Concevoir, via des équipes pluridisciplinaires, la composition urbaine et paysagère en proposant des solutions adaptées et contextuelles sur la perméabilité du quartier, l'insertion viaire, l'épannelage, les morphologies, l'adaptation aux spécificités locales, etc.
- Concevoir un projet urbain s'appuyant sur les composantes naturelles du site et notamment les trames vertes, bleues, brunes et noires et les éléments paysagers.

L'intégration du projet dans le tissu urbain existant doit être travaillée en veillant aux continuités urbaines et aux articulations et aux transitions avec les caractéristiques naturelles et bâties environnantes:

• prendre en compte la trame urbaine et viaire existante ainsi que les spécifici-tés de la composition urbaine ;

• s'assurer une qualité de composition du projet en lien avec l'existant en privilégiant une interaction entre les volumes construits (existant, réhabilités ou neufs) et les vides (espaces extérieurs, plantations, etc.);

articuler le projet avec les éléments de composition naturels existants, notam-ment les corridors écologiques (trames vertes et bleues, brunes et noires), les

L'association d'équipes pluridisciplinaires permettra d'aboutir à une insertion

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet s'intègre-t-il dans le paysage existant et le contexte urbain?

Comment sont traitées les limites du projet (maillage, transitions et franges urbaines)?

Comment la composition, les formes urbaines et l'aménagement des espaces extérieurs (privés et publics) du projet prennent-ils et publics) du projet prennent-lis en compte la trame urbaine, les éléments bâtis et végétaux présents sur le site, en valorisant le paysage naturel ou urbain? Comment participent-ils d'un **cadre de vie** agréable

Comment sont associés les usagers à la conception et à la modélisation des espaces extérieurs?

















#### Notion 9.2 (Re)créer des formes urbaines et architecturales favorisant la qualité du cadre de vie

#### RECOMMANDATIONS

- Garantir la qualité des logements: orientation, traversant, prolongements extérieurs et espaces privatifs, préservation de l'intimité par la qualité des vis-à-vis, vues et perspectives, confort acoustique et thermique, etc.
- Privilégier la réversibilité des bâtiments et l'évolutivité des logements en réponse aux évolutions des modes de vie, de la configuration familiale, etc.

La conception du projet urbain et architectural doit favoriser la qualité du cadre de vie à toutes les échelles (bâti, îlot et opération d'aménagement):

en intégrant et en s'appuyant sur les éléments de composition naturels existants : végétation, sol, eau, etc.;

en favorisant la requalification du bâti existant;

- en tavorisant la requalitaction du bati existant;
   en proposant des projets de réhabilitation et de construction de qualité favorisant l'évolutivité des logements : formes architecturales, matériaux, etc.;
   en intégrant des espaces extérieurs, des espaces communs, des espaces publics généreux et confortables en toutes saisons;
   en traitant qualitativement les interfaces entre les espaces publics et privés, les parties communes, pour favoriser les interractions.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

LES QUESTIONS A SE POSER
Quelles sont les qualités paysagère,
urbaine et architecturale
(notamment concernant les
logements) du quartier, à la fois
du point de vue de l'urbaniste et
des professionnels, de la
collectivité, mais aussi des
habitants et des usagers
du quartier, des riverains?

Comment les îlots et formes bâties du projet participent-ils à une qualité architecturale et paysagère d'ensemble au sein du quartier et de ses abords?

De quelle manière le projet favorise-t-il la création et la qualité architecturales au regard de l'identité du site et du contexte architectural et urbain existant

La conception des projets de La conception des projets de réhabilitation, restauration, valorisation d'immeubles existants fait-elle l'objet d'une démarche spécifique favorisant la création et la diversité architecturales?













#### **EXEMPLE** DE L'ENGAGEMENT 9

# **Clichy-Batignolles**

Paris, Paris, Île-de-France



L'ÉcoQuartier Clichy-Batignolles se situe sur un terrain de 54 hectares, à Paris dans le 17e arrondissement. Ce site était auparavant décifé à des infrastructures ferroviaires. Il s'agit d'un programme mixte composé de logements, d'activités tertiaires et productives, d'équipements de commerces et de loisirs. Laboratoire du développement durable, ce projet est innovant, associant des expérimentations dans la gouvernance comme dans les reliaisations. En matère d'espaces verts publics, le projet dispose d'un vaste para urbain de 10 hectares dans une conception créative et contemporaine. Le nouveau palais de justice de Paris et la Direction régionale de la police judiciaire implantes brite de Clichy, desservis par la ligne 14 prolongée et le tranway, conférent à 1 opération une envergure métropolitaire no la topération une envergure métropolitaire vuelles places de Grand Paris.

La réalisation du grand parc urbain de 10 hectares au cœur du projet a été un

élément particulièrement fort de l'aménagement. Il offre une grande ouverture
sur la ville ainsi qu'un espace de rencontre entre les quartiers aux alentours,
et constitue un liot de fraîcheur au sein
d'un environnement particulièrement
dépourvu d'espaces verts. Le parc est
d'un environnement particulièrement
dépourvu d'espaces verts. Le parc est
par ailleurs traversé par un réseau de circulations douces dans le prolongement
des rues existantes, offrant des liaisons
simples et directes entre les quartiers.
Les opérations livrées sont d'une grande
qualité et créativité architecturales
et aillient compacité et cadre de vie agréable en proposant notamment des
vues au plus grand nombre. Un atelier
de travail en commun a également été
mis en place, évnissant fresmelble des
matres d'ouvrage et architectes, afin de
ties en place, évnissant fresmelble des
matres d'ouvrage et architectes, afin de
logue. L'objectif inscrire le projet dans
une démarche globale de conception
articulation entre espaces libres, privés
et publics, usages, organisation morphologique des l'ots, etc.).

Contexte local Friche ferroviaire Type de projet Renouvellement urbain

Superficie (ha) 54 Superficie espaces verts (ha) 10 Nombre d'habitants prévus 7 500 Nombre de logements 3 400 Nombre de logements sociaux parmi les logements 1700 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2005-2020 Labellisation EQ Étape 4 Année labellisation 2020

Maîtrise d'ouvrage du projet Ville de Paris, Paris & Métropole

Ville de Paris, Paris & Metropoie Aménagement Maîtrise d'œuvre du projet Atelier François Grether, agence Jacqueline Osty, Omnium Général Ingénierie (VRD), Inddigo/TRIBU, Une autre Ville (AMO pilotage environnemental)

Acteurs APUR, Bouygues Immobilier, Bouwfonds Marignan, COGEDIM, Bouwfonds Marignan, COGEI DRPJ, EMERIGE, EPPJP, RATP, SAEMES, SNCF/RFF, STIF

#### Engagement 10

#### Valoriser le patrimoine, l'histoire et l'identité du site et de ses habitants



#### Notion 10.1 Identifier les patrimoines locaux

#### RECOMMANDATIONS

Prendre en compte et s'appuyer sur les composantes locales: patrimoines culturels, patrimoines vivants, arts, traditions, savoir-faire

Identifier les patrimoines locaux constitue une étape essentielle de la conception du projet. Chaque site porte les traces de ses modes d'occupation: com-prendre les différentes adaptations et dynamiques de la ville au fil du temps permet de s'inscrire dans une continuité au regard des évolutions des besoins et usages, sans perdre l'identité locale des lieux.

Il est important de mobiliser, dès les prémices du projet, le réseau des acteurs pouvant contribuer à l'identification d'éléments de patrimoine : services de l'État dont ABF, CAUE, architectes, paysagistes (dont ACE et PCE), associations locales, élus, habitants et usagers du territoire, acteurs économiques, etc. Des acteurs tels que des équipes pluridisciplinaires de concepteurs ou des artistes peuvent par ailleurs utilement être missionnés.

Consulter, au-delà des documents réglementaires, ceux issus d'archives dépar-tementales (cartes, photographies, peintures et représentations), voire les écrits (presse, littérature, etc.), les récits et autres films, renseigne également sur la culture locale et contribue à sa connaissance.

sensible du quartier en devenir, révèlent les perceptions (visuelle, sonore, etc.) concernant les éléments de patrimoine (naturel ou bâti), confirment ou relativisent la connaissance théorique des lieux.

Les pratiques sociales, les activités économiques, rituelles ou de loisirs constituent également des éléments de patrimoine (patrimoines culturels, patri-moines vivants, arts, traditions, savoir-faire) sur lesquelles s'appuyer pour favoriser le dynamisme urbain.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment les mobiliser en amont des phases de conception pour contribuer à une progression largement partagée des enjeux?

Quelles sont les conclusions de l'arpentage du site, quels éléme de perception apporte-t-il sur le patrimoine des lieux?

Qu'induisent les pratiques socio-culturelles localement, en termes de programme opérationnel, de circuits courts fonctionnels (commerces, services activités, équipement, habitat) et de procédés constructifs (savoirfaire, matériaux de construction, nanatainos).





















Qualité d'usage des logements



Satisfaction des habitants vis à vis de leur quartier et de leur logement





Coefficient de biotope par surface, et coefficient de pleine terre



#### Notion 10.2 Préserver et valoriser les éléments patrimoniaux, identitaires et la mémoire du site



- S'appuyer sur l'histoire et la mémoire du site et de ses habitants pour co-construire le projet.

Vectrice d'identité et de reconnaissance, la valorisation des éléments patrimo-niaux et identitaires comme biens communs fédère la population en offrant une vision partagée du territoire. Elle favorise la réappropriation des lieux et entretient une **mémoire collective** accessible à tous, en s'appuyant sur les connaissances, la mémoire du site et de ses habitants, les arts et savoir-faire.

Que le patrimoine soit remarquable ou ordinaire, il s'agit d'analyser son poten-tiel, de prendre soin du déjà-là, d'entretenir ou d'actualiser son usage, de rechercher les adaptations et les transformations viables afin de le mettre en valeur dans son contexte.

Valoriser le patrimoine culturel immatériel constitue par ailleurs un levier d'ac-

Valoriser le patrimoine culturel immatériel constitue par ailleurs un levier d'action permettant de donner vie au projet. Il permet de passer du projet urbain à la création d'un territoire vivant et dynamique qui propose une vie culturelle à destination de la population.

Puissant levier de cohésion sociale, d'amélioration du cadre de vie et de développement économique, le renforcement de la vie culturelle permet de favoriser la construction d'une identité locale positive et partagée, qui participe largement à l'attractivité d'un territoire.

En favorisant le lien social entre les habitants, le dynamisme culturel permet également d'ancrer la population sur le territoire en lui offrant une plus-value.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quels éléments de patrimoine existants sont intégrés au proje (patrimoine naturel et végétal, urbain et architectural), et de

Comment impliquer les habitants et usagers dans la préservation et la valorisation du patrimoine?

Comment le projet d'aménagement s'inscrit-il dans la culture et la mémoire locales d'hier et d'aujourd'hui? Comment y contribue-t-il?

mobiliser pour développer l'activité culturelle?

Quels dispositifs d'accompagnement pour valoriser le patrimoine culturel immatériel du territoire?





















## ÉcoQuartier de la Brasserie

Strasbourg, Bas-Rhin, Grand Est



Contexte local Faubourg Type de projet **Reconversion - Friche** Superficie (ha) **3,6** Superficie espaces verts (ha) **0,8** Nombre d'habitants prévus **1000** Nombre de logements 450 Nombre de logements sociaux parmi les logements 135 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2017-2018 Labellisation EQ Étape 3 Année labellisation 2017

#### LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet Eurométropole de Strasbourg, SERS Maîtrise d'œuvre du projet Urbanetic (architecture et urbanisme), SERUE (VRD), Acte2Paysage Acteurs Bailleurs sociaux, promoteurs prints promoteurs privés

L'ÉcoQuartier de la Brasserie a été initié par la reconversion d'une friche L'ÉcoQuartier de la Brasserie a été initié par la reconversion d'une friche industrielle abritant anciennemel les installations de production et de conditionnement des Brasseries Kronenbourg, L'arrêt des activités a conduit à la libération de 3,5 hectares de terrain et permis une reconversion exemplaire de cette firiche industrielle. Le projet d'ÉcoQuartier se situe au cœur du site avec la volonté dès l'amont de répondre à de multiples objectifs: mixité urbaine et sociale, architecture recherchée et intégrée, régulation de la voiture, qualité des espaces publics et privés, etc. La présence de cavités des anciennes canetteries a été prise en compte et un parking souternam mutualisé a été construit. Des immeubles du parking, dégageant des espaces verts collectifs en pleine terre au cœur des flots laissant ainsi disponibles l'espace

public aux piétons et aux cyclistes. L'ÉcoQuartier de la Brasserie a été l'oc public aux piétons et aux cyclistes. L'ÉcoQuartie de la Brasserie a été l'occasion d'un travail important de valorisation de l'histoire et de l'identité du site. Une fresque rappelant son histoire a été réalisée a été réalisée par un artiste local et le paysagiste de l'opération en lien avec les habitrants, associés à la réflexion. L'orientation des bătiments a été ensée pour offirir des perspectives visuelles sur l'ancienne église et son parc boisé. Le parc de la noue centrale se prolonge avec la houblonnière du projet voisin et met en valeur le bătiment historique conservé des brasseries. La entrée du parking souterrain mutualisé sont habiliées de plaques d'acier corten dans lesquelles sont découpés des motifs de feuilles de houblon. Les cages d'écasliers qui débouchent sur les sorties du parking commun ont été-denommées en souvenir du passé lednommées en souvenir du passe interque du lieu: mait, houblon, brassin.

**ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 10



Part de bâtiments conservés

# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- 11 Contribuer à une transition économique, régénérative, sociale et solidaire
- 12 Favoriser la proximité et la diversité des fonctions
- 13 Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts
- 14 Encourager les mobilités durables et actives
- 15 Assurer une transition numérique responsable au service de l'aménagement durable

Le développement territorial est un élément-clé de l'aménagement du territoire, permettant de soutenir une économie locale équilibré et soildaire, tout en répondant aux défis de la transition écologique et numérique.

Il vise à contribuer à une transition économique, régénérative, sociale et solidaire en favorisant la proximité et la diversité des fonctions et la création d'emplois sur l'ensemble du territoire, en tirant parti de ses atouts et de ses spécificités.

Les acteurs locaux en particulier peuvent contribuer à renforcer la cohésion territoriale en développant des projets innovants et en favorisant la participation citoyenne.

Il s'agit également d'optimiser l'utilisation des ressources et de développer les filières locales et les circuits courts, tout en encourageant les mobilités durables et actives.

Enfin, la transition numérique doit être abordée de façon responsable et en tant que levier au service du projet d'aménagement durable.



#### Contribuer à une transition économique, régénérative, sociale et solidaire

#### Notion 11.1 Conforter, dynamiser et diversifier le tissu économique existant



Anticiper les impacts du projet sur l'activité économique du territoire existant, sur l'équilibre territorial.

• Envisager une programmation économique complémentaire et en lien avec les spécificités du territoire.

Contribuer à une transition économique, locale, sociale et solidaire nécessite la réalisation d'un diagnostic du tissu économique existant en menant une réflexion intercommunale sur les enjeux de concurrence territoriale, ainsi que sur l'impact des nouvelles activités et des nouveaux services. Diverses actions

- peuvent être mises en œuvre, notamment:
   réaliser une cartographie des savoir-faire et des filières économiques du ter-
- associer les acteurs économiques du site pour recenser leurs besoins et identifier les impacts positifs ou négatifs du projet (durant le chantier comn fonctionnement courant).

Parallèlement au diagnostic, plusieurs actions peuvent être menées pour conforter et dynamiser l'économie locale:

• aider à la relocalisation temporaire ou définitive des activités impactées par locaciet.

- alore a la relocalisation temporaire ou cerinitive des activités impactees par le projet;
   adapter les appels d'offres pour favoriser la candidature d'entreprises locales et de TPE / PME (clauses environnementales dans les marchés publics, choix construc-tifs, label spécifique, etc.);
   apporter des aides directes à la revitalisation des activités existantes (finan-mental) un idiatente forit on a compte des bossier dans la posité d'appéage.
- cement) ou indirectes (prise en compte des besoins dans le projet d'aménagement);
- niend, créer des vitrines ou lieux de vente pour la production locale (magasin producteur, AMAP, halle, marché, etc.).

#### LES QUESTIONS À SE POSER

En quoi le projet mobilise-t-il les savoir-faire, les filières économiques et les entreprises du territoire?

De quelle manière la programmation est-elle complémentaire et non concurrente des activités économiques existantes?

Dans quelle mesure la programmation dynamise-t-elle le tissu économique existant?



M























#### Notion 11.2 Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux et la reconversion des emplois issus des filières non soutenables

#### RECOMMANDATIONS

- au projet, notamment par des formations et clauses d'insertion.
- Aider à la création d'entreprises, particulièrement dans l'Économie Sociale et Solidaire.
- Penser le projet d'aménagement durable comme lieu d'expérimentation et laboratoire d'innovation.

Plusieurs actions peuvent contribuer à accompagner et à générer une économie locale sociale et solidaire:

- généraliser les clauses d'insertion dans les marchés de travaux ou de services;
   développer des formations en lien avec le BTP, les autres secteurs liés à l'améagement voire les futures activités qui vont s'implanter en permettant de paller la vacance d'emploi sur le territoire;
- mettre en place des formations ou accompagnements pour les entreprises intervenant sur le chantier (écoconstruction par exemple);
- ntervenant sur le chantier (ecoconstruction par exemple),
  a aider la création d'entreprise et/ou de commerces, particulièrement dans
  l'Économie Sociale et Solidaire (ressourcerie, Repair Café, etc.);
- l'Economie Sociale et Solidaire (ressourcerie, Repair Café, etc.);

  favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes, à la fois solidaires et au service
  de la transition écologique;

  mettre à disposition des locaux ou terrains aménagés à destination des entrepreneurs ou des associations et régies de quartiers, des artisans, des services à
  la personne, en faveur de l'agriculture locale, etc.;

  encourager l'activité économique locale (circuits courts, entreprises, producteurs, commerces de proximité).

Le projet peut aussi être l'occasion de mettre en place un laboratoire d'innova-tion pour les entreprises locales ou un lieu d'expérimentation pour tester de nou-veaux produits et services, privilégiant des «basses» technologies (low-tech).

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet d'aménagement permet-il de soutenir ou de développer un économie locale, sociale et solidaire tout au long du projet?

En quoi le projet contribue-t-il à l'insertion de publics éloignés du travail?

Comment le projet permet-il de développer des filières vertes de construction?

Comment le projet accompagne-t-il la reconversion des emplois issus des filières non soutenables?



₫

















#### EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 11

# ÉcoQuartier de Langouët

Langouët, Ille-et-Vilaine, Bretagne



En Ille-et-Vilaine, entre Rennes et Saint-Malo, Langouët est une petite commune rurale de 600 habitants, fortement engagée depuis une quinzaine d'ancies en faveur de l'écologie, au point d'être aujourd'hui considérée comme in laboratoire en matière de transition environnementale et d'expérimenta, construit à partir de martériaur recyclables, biosourcés et locaux, s'inscrit donc dans une démarche plus globale de redirection écologique et sociale de l'ensemble des activités présentes sur le territoire. Parmi ces démarches figurent notamment une école à Haute Qualité Environnementale et une cantine proposant des produits intégralement biologiques. Les habitants de l'ÉcoQuartier et du village, largement associés aux décisions publiques, inscrivent ainsi leurs actions d'ans un territoire préservé, sobre et engagé qui, progressivement, se dirge vers la résilience sociale et environnementale.

Langouët et son ÉcoQuartier sou-tiennent de facon exemplaire la tran-sition économique, sociale et solidaire de leur territoire. Les projets d'aména-gement du village breton ont été pensés et appuyés par les habitants afin de revitaliser le centre-bourg existant et de favoriser une activité économique locale selon un principe d'urbanisme circulaire à impact positif. L'élaboration de l'ÉcoQuartier a mobilisé le savoir-aire des filères économiques régionales et des entreprises locales, notamment autour de l'utilisation de matériaux recyclables, biosourcés et en circuits courts. Pour accompagner les activités économiques vers un modèle plus social sourts. Pour accompagner les ectroyenes outres électrique partagée et créé des jardins potigners. Plusieure emprunts citoyens ont permis de financer des projets solidaires au service de la tran-sition écologique, comme un jardin de formation à la permaculture, lune pépi-nière d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) héberge par ailleurs allosieurs proation à la permaculture. Une pépi-d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) héberge par ailleurs plusieurs pro jets d'intérêt local.

Contexte local Hameau Type de projet Renouvellement -Quartier existant Superficie (ha) 0,9 Superficie espaces verts (ha) -Nombre d'habitants prévus 80 Nombre de logements 35 Nombre de logements sociaux parmi les logements 6 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2017/2018 Labellisation EQ **Étape 2** Année labellisation 2017

Maîtrise d'ouvrage du projet Ville de Langouët Maîtrise d'œuvre du projet EPEA France, Menguy Architectes, ERIGER, CYBEL, Dervenn Acteurs EPF, BRUDED

#### Engagement 12

#### Favoriser la proximité et la diversité des fonctions



#### Notion 12.1 Renforcer la mixité fonctionnelle

#### RECOMMANDATIONS

• Intégrer des fonctions complémentaires permettant un équilibre à l'échelle du quartier, de sabords et du territoire: mobilité, habitat, commerces, équipements, services, activités culturelles et de loisirs.

Contribuer à l'équilibre des fonctions urbaines à l'échelle du quartier, de ses Committoer a requirement east official solutions of a recinient of valente, the sea abords et du territoire, favorise l'intensité urbaine, répond aux besoins quotidiens des habitants ou usagers actuels et futurs, et contribue à un veille des courtes distances. Une connaissance fine des fonctions existantes et des besoins est nécessaire pour une démarche de programmation. Des études prospectives peuvent être réalisées:

• une étude sur les besoins en équipements scolaires, culturels et sportifs; • une enquête auprès des habitants et des usagers sur leurs attentes en matière de services, notamment de santé.

Le projet est une opportunité de favoriser l'attractivité économique locale par dif-

Le projet est une opportunite de l'avoriser l'attractivité economique locale par dif-férentes actions:

• assurer le portage des locaux d'activité (commerces, ateliers, etc.) par la col-lectivité ou un tiers investisseur;

• soutenir la mise en place de commerces alternatifs (magasin fermier, solidaire, coopératif, associatif);

• favoriser la création d'un marché dans le projet d'aménagement (place, halle, etc.):

soutenir la creation de tiers-lieux;
 créer des équipements polyvalents/multifonctionnels;
 proposer des projets de requalification de friches commerciales pour contribuer au renouvellement urbain et lutter contre l'artificialisation des sols.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet favorise-t-il une programmation diversifiée des fonctions et des équipements nécessaires au bon fonctionne-ment du quartier (activités, commerces, services, équipements scolaires, sportifs, culturels, etc.)?

De quelle manière le projet propose-t-il des fonctions propose-t-il des fonctions complémentaires qui permettent un équilibre à l'échelle du quartier, de ses abords et du territoire (habitat, équipements, services, commerces, activités...)?

Dans quelle mesure le projet prend-il en compte, dans sa démarche de programmation, les locaux et centres commerciaux et / ou d'activité existants en vue d'une requalification et / ou d'un renouvellement?

La programmation en logements est-elle en adéquation avec l'offre d'emplois sur le territoire (revenus nombre, etc.)?

















#### **ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 11



Proximité des services de base



#### Notion 12.2 Faciliter l'accès aux différentes fonctions



Créer un territoire des **courtes** Faciliter les liaisons entre les distances notamment en facilitant différentes fonctions du territoire. Irimplantation et / ou la mobilité des commerces et services ambulants.

• Travailler l'accessibilité des **aménités** du quartier (loisirs et services), ainsi que des pôles d'emploi.

Pour mettre en œuvre le principe de la ville des courtes distances, tout en Four mettre en œuvre le principe de la ville des **courtes distances**, tout en s'adaptant au contexte territorial et en minimisant l'exposition des populations aux polluants et nuisances inhérents à la mixité fonctionnelle, plusieurs actions peuvent être mises en place dans le cadre du projet:

• proposer des solutions de transports collectifs, de transports à la demande ou de covoiturage, et des cheminements piétons et vélos pour accéder aux services, aux loisirs et aux emplois;

- faciliter l'implantation et/ou la mobilité des commerces et services ambu-

- lants;

   proposer des solutions favorisant le télétravail (espace de travail partagé, développement de la fibre, adaptation des logements, etc.);

   réaliser une étude sociologique pour adapter les conditions d'accès (horaires, tarifs, critères, etc.), des services, commerces et équipements, aux besoins des habitants et usagers du quartier;

   considèrer les besoins et les capacités financières des habitants en réalisant une étude de programmation pour optimiser l'accessibilité des commerces.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet contribue-t-il au territoire des courtes distances?

Les différentes fonctions urbaines sont-elles accessibles par tous dans le quartier et sa périphérie?

Les localisations des nouvelles activités du projet sont-elles en cohérence avec le réseau

polarités existantes ou projetées?

De quelle manière le projet envisage-t-il le déplacement de l'offre vers la demande?



















#### **EXEMPLE** DE L'ENGAGEMENT 12

## ÉcoQuartier Les Lavandières

Changé, Mayenne, Pays de la Loire



La première étape de requalification du centre-ville de l'ÉcoQuarter de Changé prend place sur l'emprise d'un bât ancient tès dégradé. Des bâtiments résidentiels ont été érigés le long d'une place urbaine et du parvis de l'église, a proximité d'un ruisseau réaménagé. A proximité d'un ruisseau réaménagé. Propriet parents d'apasier la circulation, de matérialiser le centre-ville et de service de cette centralité. Il offre également des loggements attractifs et bien situés. Les espaces publics s'inscrivent doux et leur aménagement des propriets de cette centre-ville et de service de cette centralité. Il offre également des jougements et de poursuivre le réaménagement des gréable et accessible. Les prochaines phases permettent de logements et de poursuivre le réaménagement des pageaces publics. La requalification du centre-ville de marché public de logement de des encretes des solutions de relogement de logement et de poursuivre le réaménagement des peaces publics. La requalification du centre-ville des entreprises locales ont el l'opportunité de répondre.

Contexte local Centre-bourg Type de projet Renouvellement -Quartier existant Superficie (ha) 0,33

Superficie espaces verts (ha) — Nombre d'habitants prévus **200** Nombre de logements 49 Nombre de logements sociaux parmi les logements 28 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2014-2016

Labellisation EQ Étape 3 Année labellisation 2016

#### LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet Commune de Changé et Méduane Habitat

Maîtrise d'œuvre du projet Agence Rhizome architectes, Cabinet Guillemot (Paysagiste), Ouest Structures, BET, IcoFluides Acteurs CAUE 53, ADEME

#### **ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 12



Proximité des services de base



Surface d'espaces verts publics par habitants

#### Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts

#### Notion 13.1 Économiser les ressources



- Privilégier la réversibilité, la rénovation ou réhabilitation des bâtiments existants, les constructions légères et la réduction des terrassements

La mise en place d'une démarche d'**écoconception** permet de favoriser la réduction des coûts : économies de matière (par allègement) ou d'énergie consommée, optimisation de la chânie logistique (taux de remplissage des camions, chaîne du froid), moindres quantités de déchets à traiter.

L'écoconception consiste à prendre en compte l'environnement dès la conception d'un produit ou d'un service, et à chaque étape de son cycle de vie, de la fabrication au recyclage.

Elle vise à économiser les différentes ressources du territoire, telles que les maté-Elle vise à économiser les différentes ressources du territoire, telles que les matériaux, //eau et l'énergie. Pour cela, différentes pratiques peuvent être adoptées telles que la préservation du **patrimoine** naturel, la réversibilité des structures, le changement de destination de l'existant, la rénovation et la réhabilitation de bâtiments ou structures existants, le réemploi des matériaux sur place ainsi que des déblais / remblais avec le choix de procédés constructifs allégés, l'utilisation de matériaux recyclés, gée ot /ou biosourcés, une conception bioclimatique des bâtiments, la valorisation de matériaux issus de démolitions sélectives, la valorisation environnementale des sols, le recours à des techniques économes en eau ou à des technologies simples demandant peu d'entretien, facilement réparables et recyclables, ainsi que la mutualisation des matériels et services.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment la conception du projet (aménagements et bâtiments) permet-elle de limiter la consommation des ressources?

Quels choix de mise en œuvre opérer pour optimiser l'usage de matériaux biosourcés,

Comment le patrimoine architectural, naturel et construit est-il mobilisé dans le projet?

























#### Notion 13.2 Déployer l'économie circulaire

#### RECOMMANDATIONS

- Identifier les savoir-faire locaux et les filières du territoire pour réduire les impacts des transports, et les valoriser.
- Penser l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT): mutualisation de ressources avec d'autres acteurs du territoire (autres chantiers par exemple, entreprises du BTP à proximité, etc.).
- Contribuer à dynamiser les filières locales de réemploi biosourcées, géosourcées et de réemploi, ansi que les circuits courts et/ou de proximité.

L'économie circulaire et l'écologie industrielle renvoient à des démarches systémiques visant à une consommation sobre et responsable des ressour-

Dans le cadre d'un projet d'aménagement durable, une approche en économie circulaire place le foncier comme première ressource à préserver. Elle s'appuie sur des modes d'organisations interacteurs économiques d'un même territoire et vise l'attractivité de celui-ci.

L'économie circulaire permet d'identifier, de favoriser et de soutenir notam-L'economie circulaire permet d'identifier, de l'avoriser et de soutenir notam-ment le développement des filières biosourcées et géosourcées locales, l'usage des espèces végétales vernaculaires, des matériaux économes en énergie grise à l'échelle du quartier et au de-là. En effet, ces derniers contribuent au développement économique du territoire et des savoir-faire locaux, tout en réduisant les déplacements afin de s'inscrire dans une logique de circuit court.

Il est important de favoriser les synergies, la mutualisation d'espaces ou de bâtiments en lien avec les futurs usagers et gestionnaires, la mise en place de lieux à l'échelle du quartier pour des pépinières d'entreprise, des espaces de travail partagés ou des usages variés de type tiers-lieux, biocantines, etc.
La mutualisation d'usage ou d'installation à l'échelle du projet va permettre de limiter l'utilisation de ressources, comme les réseaux de chaleur ou les espaces narraéés.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet favorise-t-il les circuits courts, les modes de production, de transformation voire de consommation locaux?

Comment les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et la formation prennent-ils en compte les filières locales et leurs potentiels de

Quelles sont les synergies mises en place entre acteurs des secteurs public et privé du territoire pour développer l'utilisation de ressources locales dans le projet?







A EAU PROPRE ET











#### **EXEMPLE** DE L'ENGAGEMENT 13

## Cœur de bourg

La Rivière, Isère, Auvergne-Rhône-Alpes



L'ÉcoQuartier Cœur de bourg vise à créer un développement cohérent et de qualité au cœur de la commune rurale de La Rivière, avec pour objectif d'ac-croître son activité et son attractivité. Le projet comprend la création de services, d'espaces publics et de logements, ainsi que le renforcement de l'hébergement touristique et des activités de plein air dans la région. Il a été développé en mettant l'accent sur la qualité de l'envi-ronnement et l'utilisation des ressources locales, tout en grier au terisque d'inon-dation. Le projet a permis de créer une nouvelle place communale et d'instal-ler deux hébergements touristiques. Le projet met l'accent sur l'importance des pratiques de construction d'urables et des sepaces de vie confortables,

ainsi que sur l'Utilisation de materaux résilients et de systèmes énergétiques efficaces.
Cœur de bourg se distingue par son exemplarité dans le renforcement des filières économiques locales. Les artisans ont été formés aux chantiers d'éconstruction et la filière bis locale a très fortement alimente la construction des bâtiments de l'EcoQuarter. Le chantier a par ailleurs servi de lieu d'expérimentation pour les entreprises locales qui se sont appropriées l'usage de matériaux écolabelises (péton de chanve, ilodation en ouate de cellulose, daller et de la Bien ables de l'aux de calles de l'aux de l'a

Contexte local Hameau

Type de projet **Nouveau quartier** Superficie (ha) **0,77** 

Superficie espaces verts (ha) — Nombre d'habitants prévus **50** Nombre de logements 12 + 1 local

Nombre de logements sociaux parmi les logements 7 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2000-2009

Labellisation EQ **Étape 4** Année labellisation 2017

## LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet Commune de La Rivière Maîtrise d'œuvre du projet
M. Yves Perret (maître d'œuvre),
Atelier F4 & Verdance (études
préalables)

Acteurs ADEME, AGEDEN, AMO développement durable, CAUE, Chambre du commerce et de l'industrie, DDE, PNR

#### **ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 13



Part de bâtiments conservés



Part des bâtiments existants rénovés énergétiquement



Part des bâtiments intégrant des matériaux biosourcés, géosourcés et/ou de réemploi

#### Engagement 14

#### Encourager les mobilités durables et actives



#### Notion 14.1 Aménager l'espace public au bénéfice des mobilités durables et actives

#### RECOMMANDATIONS

- Dimensionner les voies destinées à la circulation automobile au minimum (ce qui peut nécessiter une réfonte du plan de circulation), modérer la vitesse par l'aménagement pour une meilleure cohabitation des usages et favoriser la sécurité des usagers vulnérables.
- Prévoir des cheminements piétons et vélos sûrs, confortables, accessibles à tous et cohérents avec les maillages existants ou
- Réguler le stationnement motorisé et non motorisé (vélo, engin de déplacement personnel motorisé (EDPM) et mutualiser des espaces de stationnement privés pour désengorger l'espace public, limiter l'imperméabilisation et prévoir la mutabilité des places de stationnement.

Favoriser l'utilisation des modes de déplacement alternatifs à la voiture constitue pour les collectivités non seulement un levier d'amélioration de la qualité du cadre de vie de leurs habitants, mais répond également à des enjeux politiques en matière d'environnement, de santé publique, d'économie et de lien social.

Tout particulièrement, les cheminements piétons et vélos doivent être sûrs, confortables, signalés, accessibles à tous et cohérents avec les maillages exis-tants ou projetés. Toutes ces réflexions doivent associer collectivités, autorités organisatrices de la mobilité, opérateurs de transport, gestionnaires de voirie, usagers et riverains.

Plusieurs dispositifs permettent de réduire la place de la voiture en ville et bénéficient de facto aux mobilités durables et actives: dimensionner les voies destinées à la circulation motorisée au minimum ou modérer la vitesse par l'aménagement pour une meilleure cohabitation des usages. Parmi les autres mesures possibles, favoriser les voies ouvertes au trafic automobile permettant une cohabitation entre les différents modes de déplacement, comme les zones 30 ou les zones de rencontre, contribue à un usage partagé et apaisé de la voirie dans les cas où le trafic motorisé est suffisamment faible. Sinon, des aménagements spécifiques séparés sont à envisager.

L'emprise de la voiture peut également être contrôlée en dimensionnant ou en intégrant la mutabilité/la mixité d'usage du stationnement (ex. pour le transfor-mer temporairement en site d'événements).

#### LES QUESTIONS À SE POSER

En quoi l'aménagement du projet favorise-t-il les modes actifs de déplacement (piètons, vélos, trottinettes, etc.) au sein du quartier et à ses abords? Comment les citoyens et usagers sont-ils associés à ces choix?

Quels dispositifs mettre en place pour réduire le trafic motorisé et pour modérer les vitesses?

Quels dispositifs de stationnement mettre en œuvre pour diminuer la place de la voiture et favoriser l'usage du vélo dans le projet?

En quoi les espaces publics favorises espaces publics favorisent-ils la régulation des vitesses et de la circulation, la cohabitation des modes de déplacement et l'accessibilité pour tous?





















#### Notion 14.2 Prévoir les équipements nécessaires aux changements de pratiques

#### RECOMMANDATIONS

- Réaliser des stationnements vélos sécurisés et les prioriser aux abords des équipements, activités, commerces et prévoir du stationnement vélo sécurisé suffisamment dimensionné dans les immeubles de logements et dans les établissements recevant du public.
- Faciliter l'accès aux services de covoiturage, d'autopartage ou de vélopartage par des équipements adaptés.
- Anticiper les besoins en bornes de recharge et les infrastructures associées pour véhicules électriques

Outre les aménagements de voirie et de l'espace public, divers équipements Outre les amenagements de voirie et de l'espace public, divers equipements sont à réaliser afin d'assurer le développement des modes alternatifs au véhicule individuel. Il est primordial d'anticiper les besoins de tous les publics à chaque étape de l'élaboration du projet. Pour cela, il convient de traiter les mobilités des personnes à mobilité réduite (PMR), les mobilités actives, les transports collectifs et les mobilités partagées comme des thématiques transversales. En parallèle, il est nécessaire de minimiser les temps et distances de déplacement, notamment en assurant la perméabilité du quartier aux cheminements piétons. nements piétons

Le recours à des véhicules électriques ou hybrides rechargeables nécessite l'ins-tallation d'infrastructures de recharge en nombre suffisant, accessibles à tous (y compris PMR), avec des dispositifs performants et dans des lieux identifiés pour les usagers.

L'accès aux services de covoiturage, d'autopartage électrique ou non ou encore de vélopartage, est facilité par des équipements adaptés. La planification de places de stationnement réservées au covoiturage, à l'autopartage ou aux véhi-cules propres permet de promouvoir ces usages (mutualisation par regroupement ou foisonnement).

De la même manière, la réalisation de stationnements vélos sécurisés, dimensionnés pour différents modèles (ex. vélos cargos, etc.) et installés en priorité aux abords des équipements, activités et commerces, encourage à se déplacer par des modes actifs.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quelles offres alternatives, quels

Comment ont été évalués les besoins de mobilité des citoyer et usagers du quartier? Quels aménagements proposer pour répondre à ces besoins, en particulier d'électromobilité?

Comment l'aménagement intègre-t-il l'offre de services de mobilités partagées pour favoriser l'alternative à la voiture individuelle?





















#### Notion 14.3 Connecter le quartier aux transports publics pour améliorer l'intermodalité

#### RECOMMANDATIONS

Anticiper la meilleure desserte interne et externe en transports en commun (faciliter la circulation et en adaptant les horaires aux besoins).

L'intermodalité vise à permettre aux usagers de disposer d'une offre globale de mobilités alternatives à la voiture individuelle, en combinant différents ser-vices. Cette pratique s'inscrit dans les objectifs de décarbonation des mobilités portés à l'échelle nationale et locale, notamment avec le développement des Zones à Faibles Émissions-mobilité (ZFE-m).

Dans ce bouquet de services complémentaires, les transports publics occupent une place structurante afin de rendre effectif le droit à la mobilité pour tous.

Les usagers qui disposent d'alternatives possibles à la voiture individuelle attendent un bon niveau de service des transports publics, sans quoi ils ne sont pas enclins à les prendre. La qualité de ce service s'apprécie au regard du maillage du réseau, de la fiabilité, de la fréquence, de l'amplitude horaire, du confort, de la sécurité et de la sûreté. Afin d'anticiper la meilleure desserte en transport public, les réflexions sur l'organisation du service attendu doivent associer les parties prenantes, jusqu'aux gestionnaires d'infrastructures et de voirie ainsi que les usagers.

L'accès doit être facilité grâce à des cheminements piétons accessibles et à des aménagements cyclables (y compris stationnements vélos) vers les arrêts de transports publics les plus proches, les plus attractifs ou générant le plus de flux.

De façon plus générale, un espace dédié aux services de mobilité peut être prévu au sein ou en bordure du projet pour rassembler différents services de mobilité.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment l'aménagement intègre-t-il l'offre de transports collectifs?

Quels services proposer aux usagers pour faciliter les déplacements en transports





















#### Notion 14.4 Organiser la logistique urbaine

#### RECOMMANDATIONS

- Identifier les besoins en espaces de stockage et de livraison en B to B des activités économiques (commerces, artisans du quartier) et en B to C (livraisons des habitants), et proposer des solutions de mutualisation : espaces de logistique urbaine, entrepôts partagés ou permettant d'effectuer des livraisons en horaires décalés (mise livraisons en horaires décalés (mise en place de SAS dans les commerces), véhicules utilitaires partagés, etc.
- Construire une réglementation de la circulation, du stationnement et des aires de livraison, favorisant les modes les moins énergivores
- et carbonés à la tonne transportée (les poids lourds et les vélos cargos); prévoir les espaces de livraison favorisant ces usages.
- Prévoir des points de relais pour le B to B et le B to C, facilement accessibles pour les livreurs et singulièrement en vélos-cargo et les clients, facilitant l'essor de l'économie circulaire (consignes, récupération de palettes standardisées, logistique inversée).

Essentielle au fonctionnement de la ville, la logistique urbaine doit permettre d'optimiser les livraisons en assurant la gestion du dernier kilomètre, autrement dit en limitant les nuisances pour les riverains ainsi que les impacts environne-

Dans cette perspective, il faut mettre en place des dispositifs visant à favoriser la circulation et le stationnement des véhicules de livraison les moins carbonés : la circulation et le stationnement des véhicules de livraison les moins carbonés: par un réseau de pistes cyclables, un maillage des espaces de logistique urbaine et une stratégie adaptée des aires de livraison éventuelles. De la même manière, en fonction de la nature des activités prévues, il peut être intéressant de penser les besoins en entreposage à l'échelle du quartier, afin de pouvoir effectuer les livraisons du dernier kilomètre en mode actif. Pour certaines activités spéci-fiques, l'intégration d'un espace nécessaire à la livraison sur l'espace privé sera proposée à la réflexion.

De même, prévoir des points de relais, voire des consignes, facilement accessibles pour les livreurs (en premier lieu les vélos cargos) et accessibles à tous les usagers (y compris PMR) permet d'assurer un bon niveau de service.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quels dispositifs mettre en place pour faciliter une logistique urbaine plus sobre?

Quels aménagements opérer pour faciliter les livraisons et réduire leur empreinte sur la circulation?

Quels services urbains et/ou modes de déplacement pour décarboner le premier et le dernier kilomètre?











M







#### Notion 14.5 Promouvoir l'usage des modes alternatifs au « monovoiturage »

## RECOMMANDATIONS

- Mettre en évidence, les modes alternatifs par la signalétique (ex. indiquer les temps de trajets à pied ou la direction des arrêts
- Sensibiliser et inciter les usagers et habitants aux pratiques de mobilité vertueuses.
- L'un des obstacles à l'intermodalité et à l'utilisation des modes alternatifs à la voiture individuelle est la méconnaissance des usagers concernant l'offre de service sur le territoire.

Une signalisation adaptée permet de faciliter et d'inciter à la marche, au vélo, aux transports collectifs et aux mobilités partagées. Elle indique, par exemple, les temps de trajets à pied ou la direction des arrêts de transport en commun.

Au-delà des aménagements, l'accompagnement sur le terrain des usagers et des habitants constitue un axe-clé. Cela passe par des animations de proximité qui visent à faire évoluer les pratiques des habitants et usagers vers des mobili-

Ce passage à l'action a besoin d'être soutenu par des actions de sensibilisation, par exemple sur les coûts réels et les externalités de la voiture individuelle ainsi que les économies possibles. Il doit en outre être accompagné par des actions de formation aux changements de pratiques telles que l'apprentissage du vélo, l'utilisation des transports collectifs, des services d'autopartage, de vélos en libre-service ou de trottinettes. Ces animations peuvent permettre également de constituer une charte collective des habitants et de leurs engagements pour une mobilité plus vertueuse.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quels dispositifs d'accompagnement et d'information proposer pour faciliter les déplacements et améliorer la lisibilité du quartier?

Quels aménagements mettre en place pour l'accompagnement et/ou la sensibilisation aux modes alternatifs?

Ouels dispositifs de sensibilisation pour accompagner les change-ments de comportement vers des pratiques de mobilité plus vertueuses?























#### **EXEMPLE** DE L'ENGAGEMENT 14

#### **Cannes Maria**

Cannes, Alpes-Maritimes, Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'ÉcoQuartier Cannes Maria est situé sur la friche industrielle d'une ancienne usine GDF, qui constitue une coupure entre les quartiers populaires du secteur Prado-République et le quartier residentiel de la Californie. Redonner une urbanité à ce secteur et servir de couture entre ces deux quartiers stratégiques représentait l'enjeu majeur pour la ville. L'opération comprend la production de logements (au tiers du location de logements (au tiers du location de logements (au tiers du location de logement sout les commences ainsi que des équipements publics intergénérationnels. Un parc de stationnement a été construit en sous-sol, en partie ouvert au public afin de compenser les places supprimées en surface dans le cadre du réaménagement des espaces publics du querte à l'idientié forte, ce projet urbain met l'accent sur les enjeux de mixité sociale et de vie culturelle.

Avant de développer une offre de mobilité spécifique au quartier, le projet Cannes Maria traite les besoins de déplamobilité spécifique au quartier, le projet Cannes Maria trate les besoins de dépla-cements par la conception urbaine. D'une part, l'emprise de la friche ini-tiale coupait la ville, son désenclave-ment permet de relier les quartiers. D'autre part, la desserte en transports en commun essistat dépla aux alentours services au sein du quartier permet d'accentuer l'offre de proximité pour de services au sein du quartier permet d'accentuer l'offre de proximité pour le quartier et ses environs, dans une logique de la «ville du quart d'heures. Enfin, l'îllot Cannes Maria lu-iméme est exclusivement dédié aux modes actifs, avec un maile du ne promende verte le traversant. Pour ce faire, les besoins de stationnement sont concentrés sur un pars souterrain, et un arrêt de bus a été implanté à l'entrée du quartier, au niveau de la nouvelle place Commandant Maria.

Contexte local Centre Type de projet **Reconversion - Friche** Superficie (ha) **1,6** Superficie espaces verts (ha) **0,5** Nombre d'habitants prévus **550** Nombre de logements 270 Nombre de logements sociaux parmi les logements **84** Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2008-2016 Année labellisation 2017

#### LES ACTEURS DU PROJET

d'ouvrage du projet Ville de Cannes

Ville de Cannes
Maîtrise d'œcuvre du projet
Vinci immobilier et société Batim,
AMO Pastorello, EURECA, Cabinet
Fournet, CITADIA, IOSIS
Acteurs AMIREAN, association
du quartier, Conseil départemental
des Alpes-Maritimes, RTE & ERDF
(déplacement du transformateur
électrique), SIAUBC (réseaux
et bassin de rétention des eaux
pluviales)

#### Engagement 15

#### Assurer une transition numérique responsable au service de l'aménagement durable



Notion 15.1 Mettre la technologie numérique au service d'un territoire plus durable

#### RECOMMANDATIONS

- Viser des solutions utiles, accessibles et sobres en ressources, technologiquement proportionnées, soutenables et respectueuses de la vie privée des citoyens.

L'impact socio-environnemental des services et solutions numériques doit être mesuré afin de maîtriser et d'organiser leur déploiement. Un numérique sobre et responsable invite à en limiter les impacts négatifs, pour

répondre aux défis climatiques et environnementaux.

L'utilité du numérique doit être interrogée en visant des solutions utiles, acces-L'utilité du numérique doit être interrogée en visant des solutions utiles, acces-sibles et sobres en ressources, technologiquement proportionnées, soutenables et respectueuses de la vie privée des citoyens. La limitation de l'impact environnemental du numérique tout au long de son cycle de vie doit être recherchée, comme la volonté de minimiser ses impacts tout en maximisant son potentiel.

Il faut préserver le territoire des vulnérabilités éventuelles liées au numérique et interroger le besoin afin d'y répondre de façon adaptée.

La réduction de la consommation énergétique, des ressources, des matériaux, des sols, de l'eau, au service d'une meilleure qualité de vie dans le respect des limites biophysiques est primordiale.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet intègre-t-il l'enjeu de sobriété numérique pour répondre aux usages numériques souhaités?

Les solutions identifiées répondent-elles à des besoins spécifiques des habitants pour améliorer leur qualité de vie?

Comment le projet prend-il des réseaux numériques?

Les solutions identifiées ont-elles fait l'objet d'une analyse de cycle de vie globale?

Quel est le niveau de couverture du réseau mobile sur le site? Le projet réunit-il les conditions du déploiement, dans le cadre de la reprise des réseaux notamment, d'un débit correspondant aux besoins identifiés?





















Taux de cyclabilité de la voirie

Part des ménages utilisant un mode alternatif à la voiture pour le trajet domicile travail



Offre de mobilité alternative à la voiture individuelle





#### Notion 15.2 Utiliser les réseaux numériques au service du projet

#### RECOMMANDATIONS

- Tirer parti du numérique pour favoriser l'accès aux services urbains, le lien social, la diffusion des informations relatives aux activités culturelles et de loisirs.
- Communiquer sur la vie des instances de participation citoyenne et s'assurer de la diversité des canaux de concertation pour prendre en compte les publics éloignés des outils numériques.

L'essor du numérique est une opportunité au service des villes durables. Les outils numériques peuvent accompagner la transformation résiliente des ter-ritoires afin d'améliorer les qualités environnementales, développer la connais-sance, faciliter l'accès aux services, favoriser le lien social et l'implication

Les enjeux de santé publique, ceux d'intégration paysagère et urbaine, comme la notion de services rendus doivent être pris en compte lors du développe-ment des réseaux numériques. Il faut également rechercher à assurer un numérique responsable et la résilience du projet/territoire.

Le numérique doit être adapté au service de l'anticipation pour une meilleure te numerque d'un citre adapte au sevice de l'anticipation pour un projet connaissance des spécificités et évolutions de son territoire et pour un projet durable, notamment afin de mieux faire face aux mutations environnemen-tales et à leurs effets **systémiques**. Il doit être utilisé au service d'une meilleure connaissance des spécificités naturelles, géologiques, biophysiques et des évo-lutions climatiques du territoire afin d'adapter au mieux le projet.

- Le numérique doit servir d'outil-support au projet territorial:

   encourager des dispositifs numériques de participation et de concertation citoyennes;

   prendre en compte les publics éloignés des outils numériques en s'assurant de la diversité des canaux de concertation, voire en les accompagnant.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment mobiliser le numérique dans le projet pour renforcer la diffusion des connaissances sur le territoire? Comment s'en servir pour nourrir des liens de solidarité leur accès aux services urbains, tout en en facilitant les échanges?

Comment développer une connaissance des pratiques numériques et des attentes des habitants et usagers?

Comment intégrer au projet la conception de lieux accessibles et ouverts, favorisant l'inclusion numérique de tous? Comment organiser le fonctionnement de ces lieux?

Comment rendre les dispositifs



M



















#### Notion 15.3 Répondre aux besoins exprimés ou identifiés

#### RECOMMANDATIONS

- Accompagner les habitants et usagers à la transition numérique.
- Mettre en place des solutions de télétravail et faciliter l'implantation d'entreprises innovantes,
- de laboratoires de fabrication numérique (fab lab) ou de lieux d'accueil pour l'accompagnement au numérique.

L'innovation et le développement de services numériques peuvent être utiledes conciergeries numériques;
des conciergeries numériques;
des aménagements d'espaces de travail partagés;

- des conditions favorisant le télétravail;
   des supports informatiques d'échange de services, de compétences et savoir-
- un système de covoiturage via une application numérique, etc.

Les synergies avec les **circuits courts**, les réseaux de transports et les activités de service à la personne sont favorablement mis en place. Les services qui répondent aux besoins spécifiques et aux aptitudes numériques des habitants et qui améliorent leur qualité de vie ont vocation à être développés.

L'idée est de faire du numérique un levier d'insertion professionnelle, d'inclusion et de participation citoyenne pour améliorer et favoriser l'accès aux ser-vices urbains, le lien social, la diffusion des informations relatives aux activités culturelles et de loisirs. Les innovations qui fonctionnent et qui ont fait leurs peuves doivent être sou-tenues et optimisées avant de penser à en développer de nouvelles.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet favorise-t-il l'accès au numérique pour tous (sensibilisation, formation)?

Comment prendre en compte dans le projet les nouvelles modalités de travail diminuant les déplacements?

Ouelles sont les offres existante Quelles sont les offres existantes sur le territoire en termes de lieux dédiés aux usages numériques (tiers-lieux, fab lab, espaces de travail partagés, etc.)? Comment le projet peut-il s'y intégrer, le développer si besoin, dans une logique de création de liens et d'arché a ux senvires sociaux et d'accès aux services sociaux, culturels, administratifs, etc.?



















#### **Bel Air - Grands Pêchers**

Montreuil, Seine-Saint-Denis, Île-de-France



L'ÉcoQuartier Bel Air - Grands Pêchers de la ville de Montreuil se situe dans un quartier d'habitat social composé de grands ensembles construits entre les années 1950 et 1970. Relativement éloispie du centre-venille, le site a bénéficié de l'intervention de l'ANNU, qui a soutenu la démolition de 300 logements sociaux et la réhabilitation de 100 autres, arisi que le réaménagement des espaces extérieurs. Le projet a dét compu de cesserte en transports en commun, et un Plan Stratégique Local a été mis elesserte en transports en commun, et un Plan Stratégique Local a été mis place pour poursuivre la déf main en place pour poursuivre la déf main en la commune, du travall effecté sur les espaces publics et privés, de la nometation avec les habitants, de la misité sociale et fonctionnelle, de la gestion alternative des eaux de pluie et de la préservation de la biodiversité.

L'ÉcoQuartier a également fait preuve d'exemplarité dans l'utilisation du numérique. Tout d'abord, un group faceibre à été créé pour faciliter la communication et la concertation sur le projet de rénovation urbaine et sociale, permettant d'atteindre notamment et sociale, permettant d'atteindre notamment et sociale, permettant d'atteindre notamment et la laille a para ailleurs éte enrichie de montre de la ville a para ailleurs éte enrichie de n'autre para l'autre de la ville a para ailleurs éte enrichie de la ville a para l'autre de la ville a para l'autre de la ville a la communication numérique ont été proposées par l'association « Permis de vivre la ville e et de sateliers de formation au numérique sont organisés par la maison de quartier. Enfin, l'application Sesam a été créée pour permettre aux habitants et aux usagers de signaler les incidents sur l'espace public, assurant un suivi en ligne de leur résolution par les services techniques de Montreuil.

Contexte local Périphérie Type de projet Renouvellement -Quartier prioritaire Superficie (ha) 41 Superficie espaces verts (ha) — Nombre d'habitants prévus **7000** Nombre de logements 2 500 Nombre de logements sociaux parmi les logements 1 500 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2003-2017 Labellisation EQ Étape 3 Année labellisation 2015

### LES ACTEURS DU PROJET Maîtrise d'ouvrage du projet Ville de Montreuil en régie

Maîtrise d'œuvre du projet — Acteurs ANRU, bailleurs sociaux, EPARECA, AFL, promoteurs privés

# **EcoQuartier Camille-Claudel**

Palaiseau, Essonne, Île-de-France



L'ÉcoQuartier Camille-Claudel est situé à proximité du cluster scientifique et technologique international du plateau de Saclay et de la forêt domaniale de Palaiseau. Il a été concu pour relier les espaces agricoles aux quartiers existants et au développement. Cet ensemble constitue une nouvelle centralité et la création d'une nouvelle gare permettant d'assurer la liaison entre Massy et l'école poly le l'école pour l'école pour le l'école pour le l'école pour le l'école pour l'école pour le l'école pour l'école pour l'école pour le l'école pour l'école pour le l'école pour l'école

médicale et une conciergerie. Le projet intègre une gestion alternative des eaux pluvailes, des liaisons douces ont été aménagées et le quartier est alimenté en chauffage et en eau chaude sanitaire grâce à une chaufferie biomasse. L'ÉcoQuartier Camille Claudel participe au programme DIVD pour expérimenter le LiFI, une technologie de communication basée sur la lumière. Il utilise des signaux lumineux via des Libertines des signaux lumineux via des Libertines de créer un réseau rapide, sécurisé et illimité en utilisant l'éclairage public. Les avantages du LiFI sont nombreux, offrant des possibilités pour des services et allement des possibilités pour des services et autre des la cette technologie pour diffuser des informations géolocalisées aux citoyens valeur mobile. Le projet visé a servir de modèle pour l'industrialisation de cette technologie pour diffusier des informations de l'et developpement d'applications en France et à l'international.

Contexte local Périphérie Type de projet Extension maîtrisée Superficie (ha) 12

Superficie espaces verts (ha) 0,67 Nombre d'habitants prévus Environ 3500

Nombre de logements 1456 Nombre de logements sociaux parmi les logements 396 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2010-2015 Labellisation EQ Étape 4 Année labellisation 2021

#### LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet SEM Paris Saclay Aménagement Maîtrise d'œuvre du projet
Architecte coordonnateur:
François Leclercq Architectes/
Paysagiste: Phytorestore/
BET VRD: AVR/ AMO HQE et Développement durable: Al Environnement

Acteurs Bouygues Immobilier, Eiffage Immobilier, Kaufman & Broad, Nexity Appolonia, CDU

# ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

- 16 Renforcer la résilience face aux changements climatiques et aux risques
- 17 Contribuer à l'atténuation du changement climatique et favoriser la sobriété et les énergies renouvelables
- 18 Éviter, réduire, recycler, valoriser les déchets
- 19 Préserver, gérer et restaurer la ressource en eau
- Préserver et restaurer les sols, la biodiversité, les milieux naturels

L'environnement et le climat sont des enjeux majeurs de l'aménagement durable.

La résilience des projets face à l'intensification des impacts du changement climatique et aux risques naturels et anthropiques doit être intégrée dès l'amont, en adoptant des mesures adaptatives et en privilégiant les solutions fondées sur la nature.

L'aménagement durable doit également contribuer à atténuer le changement climatique, en favorisant la sobriété et le développement des énergies renouvelables et de récupération.

La question des déchets doit elle aussi être repensée afin de réduire, recycler et valoriser les déchets.

Enfin, il est crucial de préserver et de restaurer la fonctionnalité des sols, la biodiversité et les milieux naturels, ainsi que la ressource en eau.



#### Renforcer la résilience face aux changements climatiques et aux risques

Notion 16.1 Prévenir les risques



Identifier et prendre en compte les risques naturels et anthropiques dans le choix de localisation du projet. Concevoir des solutions adaptées au contexte en priorisant les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) avant les solutions techniques, et en s'assurant que celles-ci n'ont pas d'incidences négatives lorsqu'elles doivent être mises en œuvre.

Mettre en place une démarche de résilience concertée et partagée, incluant un diagnostic de vulnérabilité en cohérence avec la stratégie territoriale (SRADDET, SCOT, SDAGE, PCAET, PADD notamment) et le PNACC.

Le choix de la localisation du projet et sa conception doivent s'appuyer sur l'identification territorialisée des risques et des vulnérabilités. Ce prérequis per-mettra d'intégrer en amont des solutions adaptées et contextualisées in fine, pour réduire ces menaces. Les domaines possiblement concernés par la prévention des risques sont:

- environnementaux (inondations séismes incendies de forêt mouvements de
- environnementaux (inondations, séismes, incendies de forêt, mouvements de terrain, avalanches et effondrements, submersions, stress hydriques, et.c.);
   risques industriels et technologiques (cybercriminalité, etc.), sanitaires (pol-lution atmosphérique et sonore, pandémies, conséquences psychologiques et physiques de l'exposition croissante aux risques, etc.) ou encore économiques (mutations liées à la décarbonation ou à la raréfaction des ressources, etc.) et sociaux (exclusion, pauvreté, etc.).

Plus globalement, l'objectif est de prendre en compte les impératifs de résilience à chaque étape du projet, en tant que cadre logique de l'opération d'aména-gement. Dès lors, la matrice que représentent le sol, le réseau hydrographique et la biodiversité doit par exemple être considérée en tout début d'opération, tout comme les questions de fragilités sociales. Le projet doit s'inscrire entre les limites environnementales d'habitabilité de la planète et les limites sociales et sociétales:

Une vision plus holistique des enjeux doit conduire à des solutions plus systé-Une vision plus holistique des enjeux doit conduire à des solutions plus syste-miques pour y répondre: chaque partie de l'opération d'aménagement doit intégrer l'ensemble des objectifs de résilience, ce qui permet notamment de renforcer l'efficience économique du projet. Il existe de multiples solutions permettant la «régénération» des sols, du cycle de l'eau, de la biodiversité ou encore de l'économie locale, et de concilier usages et confort du quotidien avec la réponse aux grands enjeux.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment identifier les enjeux humains, matériels et environnementaux exposés à des aléas naturels ou anthropiques et connaître leur niveau de vulnérabilité?

Comment prendre en compte les vulnérabilités dans la programmation pour réduire les risques, à l'échelle du territoire, en accord avec la stratégie de résilience définie localement?

Comment mettre en œuvre, uniment mettre en œuvre, au niveau de la conception, des Solutions Fondées sur la Nature et basses technologies qui réduisent l'exposition aux risques et la vulnérabilité du quartier à ceux-ci, au-delà de la réglementation?



























#### Notion 16.2 S'adapter aux impacts du changement climatique

#### RECOMMANDATIONS

- Anticiper les risques spécifiques au changement climatique dans le contexte du projet.
- Rechercher et mettre en œuvre Rechercher et mettre en œuvre des actions et solutions innovantes pour répondre aux effets locaux des nouveaux défis, en privilégiant les Solutions Fondées sur la Nature (JSPN): désimperméabilisation et renaturation des sols (réduction des îlots de chaleur, gestion des eaux pluvalles), végétalisation des sôtiments (murs et toitures)
- et prise en compte du confort thermique des bâtiments et des espaces publics (intégration du végétal, présence de l'eau, choix de matériaux de sols, façades, toitures à fort albédo, conception bioclimatique, etc.).
- Concevoir des aménagements et bâtiments résilients, anticipant dans leur conception les risques climatiques.

Afin de lutter contre les impacts du changement climatique qui s'intensifient (vagues de chaleur, érosion de la biodiversité, perturbation du cycle de l'eau, tempêtes et submersions marines, inondations, retrait-gonflement des argiles et mouvements de terrain, etc.), le projet doit s'inscrire dans une stratégie ter et mouvenients de terrain, etc., re projections sinsaine unit one streage de ritoriale élargie (SRADDET, SCoT, SDAGE, PCAET, etc.), en proposant un amé-nagement résilient, qui tient compte des spécificités territoriales et urbaines (climat, topographie, risques, nature des sols, réserves en eau, tissu urbain existant, matériaux, végétation locale...). L'enjeu est d'atténuer la vulnérabilité du quartier face aux risques et aléas du territoire.

Il s'agit de proposer un projet qui s'adapte aux évolutions du climat en opérant des choix de conception dans l'aménagement: prise en compte des vents et expositions dans la conception des espaces, du stockage carbone, du confort d'été, végétalisation d'espaces publics et de cœurs d'îlots pour lutter contre les îlots de chaleur, cheminements piétons et cyclables ombragés, désimperméabilisation des sols, prise en compte de l'albédo des matériaux, gestion adaptée des eaux pluviales, etc.

Le projet privilégiera le recours aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour réduire les impacts du changement climatique, si cela est pertinent à l'échelle du quartier et du point de vue des spécificités locales (type de végétation, ressource en eau et foncier mobilisables, matériaux de construction bio et **géo**sourcés, etc.).

Selon la morphologie du quartier, des espaces publics et des bâtiments (orientation des bătiments, ombrage, végétalisation, albédo des matériaux) différents types de SFN sont envisageables: arbres de pleine terre, création d'espaces verts, végétalisation des toits et des murs, préservation ou restauration de zones humides, etc.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment anticiper l'évolution au long terme du climat (régime climatique à venir, probabilité d'événements extrêmes), de ses effets concrets et de la vulnérabilité du territoire et des populations face à ceux-ci?

Comment proposer un projet d'aménagement qui soit adapté publics, confort intérieur, prése de la nature) pour réduire la vulnérabilité du quartier au changement climatique?

Quelles Solutions Fondées sur la Nature le projet peut-il intégrer pour adapter le quartier aux dérèglements climatiques?







15 WE





Y













#### Notion 16.3 Sensibiliser et former



des acteurs locaux de la résilience.

• Sensibiliser, former et accompagner les habitants, usagers, syndics et gestionnaires sur les aléas notamment sur les aleas notamment environnementaux et climatiques, les **risques** et nuisances du territoin afin de mobiliser et d'être en capacité de s'adapter.

Le projet doit prendre en compte systématiquement le volet social de l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique et l'anticipation de l'assistance aux plus fragiles.

L'engagement et la responsabilisation des citoyens dans le développement de la résilience du territoire est à inciter. Il s'agit de sensibiliser, former la popula-tion aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, aux aléas et risques et nuisances et de les impliquer concernant la façon d'y faire face: renouveau des actions de culture du risque, informations systématiques aux habitants, programmes de volontaires prêts à intervenir et à soutenir leurs voisins en cas d'aléa, réunions de communication et de concertation, matérialisation des niveaux de crue, valorisation des savoir-faire et savoir-être locaux, etc.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quel rôle chaque acteur du territoire peut-il jouer face aux dérèglements climatiques, risques naturels et anthropiques et comment en constituer un réseau d'action efficace (anticipation, prévention et gestion de crise)?

Quels dispositifs de sensibilisation aux enjeux des risques et de l'adaptation au changement climatique mettre en place auprès des habitants, des usagers et des gestionnaires?







M















## EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 16

## Parc Marianne

Montpellier, Hérault, Occitanie



L'ÉcoQuartier Parc Marianne fait partie des huit ZAC qui composent Port Marianne, large opération d'aménagement de 400 hectares au sud-ess de Montpellier, en pleine croissance un la composent de 100 hectares de 100 hectares au sud-ess de Montpellier, en pleine croissance un la composition de 100 hectares de 100 hecta

l'ÉcoQuartier à quelques minutes du centre-ville, du littoral, de l'ensemble ludo-commercial d'Odysseum, et du quartier tertaire de la gare TGV Sud de France.

La ZAC Parc Marianne à Montpellier est conçue pour faire face aux défis climatiques de la region. Aux e3 467% de surfaces végétalisées, le quartier intègre la nature en ville. Le parc Georges-Charpak, doté d'un bassin de rétention hydraulique paysager, permet de répuler les crues et de retarder le ruissellement trobain. Le paro public et le lit paysager de la Lironde offrent un environnement frais en été et favorisent la biodivesité. Les bâtiments du quartier présentient une architecture immarquable et s'ouvent sur le parc Charpak, tandis que les zones urbaines adjacentees services. Parc Marianne bénéficie également d'un réseau de chaleur collectif alimenté par une centrale au bois, et abrité des écoles à énergie positive. Prochainement, la Folie architecturale Alma Terra utilisera le sol de son site comme matériau de construction, dans le but d'obtenir le label Passivhaus.

Contexte local Centre-ville nouveau Type de projet Extension maîtrisée Superficie (ha) 30 Superficie espaces verts (ha) **7** Nombre d'habitants prévus **5800** Nombre de logements 2537 Nombre de logements sociaux parmi les logements 617 Date de début des travaux / Année d'achèvement 2007-2030

#### Année labellisation 2015 LES ACTEURS DU PROJET

se d'ouvrage du r Ville de Montpellier, SERM Maîtrise d'œuvre du projet Architecture Studio et divers MOE pour les bâtiment Acteurs Bailleurs sociaux, SERM

### **ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 16



Part des bâtiments neufs en anticipation de la réglementation thermique existante



Exposition aux risques naturels et technologiques



Qualité d'usage des logements

## Engagement 17

## Contribuer à l'atténuation du changement climatique et favoriser la sobriété et les énergies renouvelables

#### Notion 17.1 Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétiques



- À l'échelle du quartier, en prenant en compte l'existant de proximité, concevoir l'orientation et la disposition des bâtiments ainsi que des espaces extérieurs pour en minimiser les besoins en ressources et en énergies du chantier à l'exploitation.
- À l'échelle des bâtiments, réduire l'impact carbone de la construction (favoriser la rénovation et la réhabilitation, choix adapté des matériaux et modes constructifs, etc.) et de l'usage (conception bioclimatique, déchets, etc.).
- Fixer des objectifs de performance.
- Évaluer, dès sa définition, l'impact du projet en termes d'émissions de **gaz à effet de serre** sur son cycle de vie complet, pour l'améliorer en continu (questions de périmètre et de temporalité afin de possibles comparaisons) selon les **SCOPE** 1, **2 et 3** sur une période de 50 ans.
- Évaluer le potentiel de captage et de stockage de carbone dans le quartier et mettre en œuvre les solutions adaptées.
- Respecter la séquence « éviter, Respecter la séquence «éviter, réduire, compenser» s'agissant des émissions de GES en s'appuyant si nécessaire sur des mesures compensatoires (dispositif du label bas-carbone, etc.).

L'atteinte de la neutralité carbone en 2050, la maîtrise de l'approvisionnement énergétique et de sa facture nécessitent une diminution drastique des besoins énergétiques. 50% de l'empreinte carbone d'un Français dépendant des choix d'aménagement dans son quartier, il est important d'étudier comment le projet

d'antenagement au soir qu'au de, mest important le deutier doubliment le projet peut contribure à cet objectif de sobriété. En amont, il s'agit d'évaluer les besoins de programmation, d'étudier les dif-férents scénarios d'aménagement qui peuvent y répondre et de mesurer leur empreirais d'aménagement qui peuvent y répondre et de mesurer leur empreirais de l'existant et comme la rénovation des bâtiments et infrastrucla mobilisation de l'asstant (comme la fenovation des batments et ilmastroc-tures par exemple) offre des leviers de décarbonation del'aménagement. Enfin, si des postes d'émission significatifs subsistent, des dispositifs de compensation peuvent être mobilisés.

peuvent être mobilisés. In phase d'études, à l'échelle urbaine, l'implantation et l'orientation des bâtiments et des espaces publics peuvent réduire les dépenses énergie / carbone. La conception bioclimatique, l'urbanisme de proximité, l'offre de mobilité et la mutualisation des services, par exemple, influencent les pratiques et les consommations du quotidien. À l'échelle de chaque bâtiment, la réduction de l'impact carbone passe par des actions d'isolation thermique, de ventilation et de lumière naturelles, de procédés énergétiques et électriques efficients, etc. En phase chantier, les leviers de minimisation du bilan carbone du quartier comprennent la logistique de chantier, la mobilisation de filières locales, les procédés en matériaux constructifs vertueux (bio-géo-sourcés ou bas-carbone, issus de l'économie circulaire, etc.).

issus de l'**économie** circulaire, etc.).

Complémentairement à la réduction de ses émissions, le potentiel de captage et de stockage du carbone dépend des changements d'affection des sols mais également de l'usage de produits et matériaux issus de la **bioéconomi**e (bois, paille, etc.). L'amériageur pourra mobiliser des compétences spécifiques en panic, tel.; Earlrangeur poirs hisonia de dompeteras specialques amont du projet: assistance à maîtrise d'ouvrage en environnement, bureaux d'études spécialisés en énergie, outils de quantification des impacts énergie/carbone, etc.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quels sont les besoins énergétiques générés par le projet et quels sont ses objectifs en matière d'efficacité énergétique et de baisse des émissions de CO<sup>2</sup>, au regard des stratégies territor de décarbonation (PCAET)?

Comment évaluer l'empreinte énergie/carbone du quartier sur l'ensemble de son cycle de vie selon les choix d'aménagement pour orienter le projet vers le scénario optimal?

Quels moyens mettre en œuvre et quelles solutions (techniques, financières, organisationnelles, etc.) choisir pour garantir la sobriété et l'efficacité énergétique





























#### Notion 17.2 Développer la production d'énergies renouvelables et de récupération

#### RECOMMANDATIONS

- Évaluer et favoriser la production d'énergies de récupération et renouvelables locales, l'utilisation d'énergies de récupération (logique d'écologie industrielle et territoriale) et les possibilités de connexion à un réseau situé à proximité du quartier.
- Penser un réseau de distribution et de stockage de l'énergie adapté et optimisé pour alimenter le quartie et ses alentours, en cohérence avec la stratégie territoriale (PCAET
- Proposer des dispositifs de gouvernance partagée de l'énergie renouvelable locale, pour en favoriser l'appropriation.

Leur déploiement dans un quartier s'inscrit dans la stratégie territoriale éner Leur deploiement dans un quartier s'inscrit dans la stratégie territoriale éner-gétique (SRADDET, PCAET, schéma directeur, etc.). Il suppose l'examen des besoins et ressources (filières locales du bois énergie, étude des productions de chaleur fatale et de biogaz valorisables, cartographie des potentiels géother-mique, éolien et solaire) et la caractérisation technique des moyens de produc-tion, stockage et distribution existants (réseaux de chaleur et de froid, parcs EnR en exploitation ou en projet à proximité de la zone d'aménagement.

Une fois les leviers de sobriété et d'efficacité activés, la décarbonation des

besoins énergétiques résiduels permettra, au-delà de la diversification du mix énergétique, l'autonomie énergétique du territoire, la prévention de la préca-rité énergétique et le soutien aux filières locales. A l'échelle du quartier, cela se traduit par le développement des énergies renouvelables et de récupération.

Ensuite, les choix de **formes urbaines**, de **densité**, de **mixité fonctionnelle** peuvent favoriser l'installation d'équipements de productions et de distribution d'énergie collectifs et mutualisés (autoconsommation collective). Par exemple, l'optimisation des réseaux de chaleur et de froid nécessite une densité thermique suffisante, d'où la nécessité d'articuler la temporalité de l'opération d'aménagement et celle du réseau.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quelles sont les potentielles ressources d'ERR&R à proximité du projet qui sont disponibles (non réservées par d'autres projets de territoire): bois énergie, réseau de chaleur et de froid, chaleur fatale, biogaz, géothermie, solaire, éolien...?

Quelles sont les conditions techniques et financières à réunir pour le raccordement d'EnR&R pour le raccordement d'Enkak électriques et de chaleur produite sur le secteur aménagé (poste électrique, canalisations, sous-stations, prise en compte des contraintes naturelles ou environnementales, etc.)?

Quel est le niveau d'ambition de production d'EnR&R à viser pour inscrire le projet dans les objectifs de la stratégie énergétique territoriale?

Quelle gouvernance proposer en matière de production, d'approvisionnement et de stockage des énergies renouvelables et de récupération?























#### Notion 17.3 Prévoir un dispositif d'accompagnement

#### RECOMMANDATIONS

- Mettre en place des outils de suivi de consommation, accompagner et former les parties prenantes
   Sensibiliser les habitants, usagers, syndics et gestionnaires aux changements de pratiques. Mettre en place des outils de suivi de consommation, accompagner et former les parties prenantes à leur utilisation dans une logique d'amélioration continue.
- Accompagner les habitants et usagers à une utilisation sobre de la consommation des ressources au sein des bâtiments comme des équipements publics.

Si des choix de conception du quartier performants sont nécessaires pour réduire l'empreinte carbone, ils ne sont pas suffisants. Ce sont les pratiques et usages individuels qui en déterminent l'efficacité réelle. Pour cela, les usagers et habitants doivent s'approprier les déterminants de leur bilan énergie carbone et leur capacité à agir sur ceux-ci.

Une démarche de sensibilisation/information/formation aux enjeux éneroffice defination de genstalisation/initional in/initional aux Angiox engles degétiques et carbone à destination du grand public peut être proposée. Notamment, les solutions techniques d'efficacité énergétique (bioclimatisme, systèmes électriques.) demandent souvent une acculturation de leurs utilisateurs. Des livrets peuvent être diffusés auprès des habitants/usagers pour les accompagner dans leurs changements de pratiques.

Le suivi quantifié des consommations énergétiques reste un moyen efficace de Le sour qualitate de consummation et les getuques teste un involver inclace to sensibilisation à la sobriété et l'efficacité: mise en place de capteurs, compteurs séparés, suivi individualisé des consommations, etc. Cela demande une instru-mentation fine du quartier qui doit être anticipée en amont du projet, puis accompagnée en aval.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment assurer le suivi des consommations énergétiques dans le quartier et identifier les solutions de réduction continue de la dépense énergétique?

Comment sensibiliser les habitants























## EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 17

## La ferme forgeronne

Les Forges, Vosges, Grand Est



La commune des Forges a entrepris la réhabilitation d'une ancienne ferme de 800 m² au centre du village en vue d'accueil d'un point de vente directe de produits agrocioles en circuit court de court de

patrimoniale. L'installation de nouveaux services de proximité va limiter les distances de déplacement et créer un lieu de rencontre et de convivailité et redonner de l'intérêt aux déplacements en modes doux.
L'ÉcoQuartier de la ferme forgeronne rénitégre des services au oœur du village (commerces, santé, lieu de convivailité) accessibles à tous ses habitants et cible une offre alimentaire issue de circuits de proximité. A l'échelle du bassin de vie local, cela réduit les besoins de

déplacements, donc la facture énergétique de tout le territoire.

Frouite, en reconstruisant le bâti à l'identique (l'état des murs existant rendant impossible la réhabilitation d'abord privilégiée, car plus sobre en matières et denegies utilisées). Éco-Quariter met à profit les avantages incolmistiques de l'architecture vernanciele à double fliux. Une fiche mode d'emploi comportant la fiche technique afin de bonne utilisation des logements a été remise aux locataires dans le cadre des économies d'énergie l'utilisation du chauffage et les moyens de réaliser les économies d'énergie l'utilisation du chauffage et les moyens de réaliser les économies d'énergie l'utilisation du chauffage et les moyens de réaliser les économies d'énergie l'utilisation du chauffage et les moyens de réaliser les économies d'infin, les besoins énerge-tiques subsistants sont couverts par la récupération de challeur des groupes froids du local de vente et, en appoint, par une chaufférie bois (pelleus). En ca d'absence en journée, l'inertie et l'isolation de la maison sont suffisant pour garantir moins de 2 degrés de chute de température, même par grand froid.

Contexte local Centre-bourg Type de projet Renouvellement d'un centre-bourg Superficie (ha) 0,22 Superficie espaces verts (ha) — Nombre d'habitants prévus 8 Nombre de logements 4 Nombre de logements sociaux parmi les logements — Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2006-2011 Année labellisation 2014

#### LES ACTEURS DU PROJET

Commune des Forges Commune des Forges
Malitise d'œcuve du projet
Cabinets Vitalis Architecture
et environnement (architecte
mandataire, ASCENDENSE
(Architectes associes), OPC TRIGO
(Économist), TERRANBEGIE et
PERMANERGIE (Études thermiques
et énergies renouvelables), KURLER
(Paysagiste)

Acteurs CAUE, ADEME, Chambre d'agriculture, CRITT Bois

### **ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 17





Consommation des bâtiments du quartier



Offre de mobilité alternative à la voiture individuelle





Production d'énergie renouvelable rapportée à la consommation totale du quartier



Part des ménages utilisant un mode alternatif à la voiture pour le trajet domicile travail

## Engagement 18

### Éviter, réduire, recycler, valoriser les déchets

#### Notion 18.1 Limiter, voire éviter la production de déchets

#### RECOMMANDATIONS

- Promouvoir une politique de réduction des déchets via des dispositifs territoriaux comme «Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage».
- Sensibiliser les particuliers, les professionnels et les gestionnair aux démarches vertueuses.

Choisir des aménagements qui facilitent et encouragent la réduction des déchets verts: espèces végétales locales qui nécessitent moins de taille, paillage, etc.

L'impact des déchets sur l'environnement est un sujet majeur de préoccupa-tion à l'échelle mondiale. Pour répondre à cette problématique, de nombreux dispositifs peuvent être mis en place à l'échelle territoriale: « Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage», la tarification incitative du service public de gestion des déchet, etc.

des decriet, etc. Pour assurer une cohérence avec ces dispositifs, il est nécessaire de mettre en place une politique de réduction des déchets à l'échelle du quartier.

Des choix d'aménagement peu générateurs de déchets doivent être favorisés en amont du projet, tout en encourageant les actions de recyclage, de réutili-sation et de réemploi. Cela peut inclure le choix d'espèces locales vivaces qui nécessitent moins de taille, le broyage des tailles et la tonte, ainsi que l'utilisa-tion in situ en paillage des pieds d'arbres et arbustes.

La sensibilisation des ménages aux démarches «zéro déchet» peut notamment être réalisée à travers la méthode des S R: Refuser, Réduire, Réutiliser, Réparer et Recycler.

La dispensation de formations et la mise en place de programmes de sensibilisation sur la réutilisation de matériaux considérés comme des déchets sont utilement opérées.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quels sont les flux de déchets

Comment sont organisées localement les structures économiques et associatives du réemploi, les **EIT** et comment tavoriser leur développement dans une logique d'économie circulaire, sociale et solidaire?

Comment associer et sensibiliser les habitants et usagers a la réduction des déchets à l'échelle du quartier et du territoire?







































#### Notion 18.2 Inciter au tri à la source, optimiser la collecte et valoriser les déchets

#### RECOMMANDATIONS

- Penser les systèmes de collecte adaptés à chaque flux de déchet: consignes, recyclerie / ressourcerie, point d'apport volontaire, méthanisation, compost, etc.
- Évaluer la politique de gestion des déchets et communiquer les résultats.

Des moyens sont disponibles pour encourager le tri à la source, tels que la mise en place de systèmes de collecte séparée et de valorisation des déchets, l'installation de composteurs de pied d'immeubles ou partagés, la création de recyclerie de quartier, les points d'apport volontaire, la méthanisation, la valorisation énergétique des déchets résiduels, la mise en place de consignes et les restruteraire.

Il est important d'informer directement les habitants sur la réglementation, les actions mises en œuvre et le traitement des déchets en termes de flux et de coûts associés. Des animations peuvent être proposées par secteurs et par type de processus de valorisation pour sensibiliser et informer les habitants de manière efficace.

Il est essentiel d'informer, de (re)sensibiliser et former les habitants, les entre-prises et les établissements scolaires sur l'obligation réglementaire liée au **tri des** 7 **voire 9 flux** de déchets (cf. notion 18.3), les actions entreprises pour les traiter, ainsi que les coûts associés à leur traitement.

Les processus prévus pour les déchets encombrants tels que les mobiliers, les déchets électriques et électroniques, ainsi que les **Déchets d'Activité Économique (DAE)** doivent être détaillés.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet facilite-t-il, pour les gestionnaires comme pour les habitants, le tri à la source, la collecte séparée, le recyclage et la valorisation de déchets ménagers (conception, organisation, sensibilisation)?

Quel est le potentiel de développement et d'amélioration des filières de valorisation des déchets sur le territoire, comment l'intégrer au projet et en évaluer l'efficacité?



























#### Notion 18.3 Réduire, trier et valoriser les déchets de chantier

#### RECOMMANDATIONS

- Promouvoir l'étude des flux Promouvoir l'étude des flux entrants et sortants pour évaluer le potentiel de ressources en matériaux de déconstruction (étude PEMD: « diagnostic produit équipement matériaux déchets »).
- Limiter les déconstructions, sinon
- S'inscrire dans le tri 7 flux obligatoire (métal, plastique, papier / carton, verre, bois, fraction minérale, plâtre), voire au-delà, via des filières circulaires à haute valeur ajoutée (textile, biodéchets).
- Inciter à la réutilisation des matériaux du site pour limiter leur évacuation en les gérant aux fins de réemploi in situ.
- Incorporer des matériaux de seconde vie issus des gisements de réemploi dans les projets de bâtiments et d'aménagements.

les étapes de construction ou rénovation afin d'identifier les potentialités de réemploi des matériaux issus des chantiers. Les maîtres d'ouvrage doivent étre incités à anticiper la bonne gestion et la valorisation des déchets en privilé-giant le réemploi, puis la réutilisation et le recyclage, puis la valorisation matriel directe (telle que les opérations de remblayage), la valorisation étregétique et enfin l'élimination.

Il est nécessaire de garantir l'engagement et l'anticipation de ces sujets par le maître d'ouvrage avec l'intégration systématique de clauses dans les marchés. Il est important de communiquer sur les filières de néemploi, de réutilisation, de seconde vie existantes sur le territoire. Il convient également de privilègier les circuits fermés pour permettre la seconde vie des matériaux issus de chantier in situ en incluant un pourcentage minimal de réutilisation dans les cahiers des charges, ou en créant des conditions permettant leur réemploi, de préférence à proximité.

Si certains matériaux ne peuvent être issus de circuits fermés, il convient de rechercher des matériaux de seconde vie issus des gisements de réemploi dans les projets de bâtiments et d'aménagements alentours.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment évaluer en amont du chantier les potentiels de réemploi/valorisation des déchets de chantier?

Quelles actions de limitation de la production, de tri, de collecte et de réutilisation /valorisation des déchets de chantier mettre en œuvre?

Comment encourager le réemploi des matériaux et/ou des équipements issus de déconstructions sélectives pour les aménagements et les constructions afin de lim

Comment prendre en compte la gestion des déchets dangereux (amiante, plomb)?





















#### EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 18

## Nouveau Mons

Mons-en-Barœul, Nord, Hauts-de-France



Situé au cœur de l'aggiomération lilloise, l'ÉcoQuartier du Nouveau Mons bénéficie d'une position privilègée et est facilement accessible grâce à la desserte du métro et des lignes de bus. Il s'agit d'un morjet ANRU qui consiste en la rénovation de la zone urbaine sensible (ZUS) de Mons-en-Barcul: réhabilitation de 930 logements, résidentialisation de 930 autres, ansi que la démolfiton de 330 nouveaux. De nouveaux de quipements publics sont été réaménagés pour favoriser la place du piéton et les modes de déplacements doux. Le projet consiste également nel l'extension du réseau de chaleur, alimenté en grande partie par la biomsses, et en la création de jardins familiaux tout en tessant des liens avec le Vieux-Mons. La grande qualité des espaces publics aménagés dour insant es le res l'extension du réseau de chaleur, alimenté en l'extension du réseau de chaleur, alimenté en sand ce la voiture. L'objectif est de creder la la voiture. L'objectif est de creder la satentes des habitants et en harmonie avec son environnement urbain, grâce à

une approche globale et durable de la

une approche globale et durable de la rénovation urbaine. L'ÉcoQuartier du Nouveau Mons est un exemple de réussite en matière d'amé-lioration du cadre de vie. Cultivant cette approche sensible du cadre de vi(lle), les espaces publics ont été requalifiés les espaces publics ont été requalifiés avec une exigence extrême en matière de qualité paysagère. Des actions de communication et de formation sont mises en place pour encourager les bonnes pratiques. L'appropriation et le partage par le plus grand nombre de ces espaces de vil(lle sont primordiaux) doivent être espaces de préservation de la biodiversité, espaces à vivre jalonnés de prairies de jeuva, de jardins à partager. Condition des jeuva, de jardins à partager. Condition des jeuvas, de jardins à partager. Condition des aréussites chaque de la condition de la condition des de jeuvas, de jardins à partager. Condition des de leuxa, de jardins à la condition de l d'une appropriation et d'une préser-vation optimales autour d'ateliers de travail urbain, de Mon(s) quartier rêvé, des marches exploratoires des femmes et des cours au jardins d'école. Mons-en-Barœul fait ainsi usage du pay-sage comme une valeur de partage.

Contexte local Centre-ville Type de projet Renouvellement -Quartier existant Superficie (ha) 100 Superficie espaces verts (ha) **5,4** Nombre d'habitants prévus **12 000** Nombre de logements 5 250 Nombre de logements sociaux parmi les logements 182 Date de début des travaux / Année d'achèvement 2002-2014 Labellisation EQ Étape 3

### Année labellisation 2014 LES ACTEURS DU PROJET

Ville de Mons-en-Barœul Maîtrise d'œuvre du projet François-Xavier Mousquet (paysagiste) + AMO GIP Lille Métropole rénovation urbaine Metropole renovation urbaine + BET ArcAle, BioTop Conseil, Empreinte, Lilika TROHA, Egis Acteurs LMCU, SEM Ville Renouvellée, bailleurs

## **ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 18



Part de bâtiments conservés



Part des bâtiments intégrant des matériaux biosourcés, géosourcés et/ou de réemploi

## Engagement 19

## Préserver, gérer et restaurer la ressource en eau

#### Notion 19.1 Assurer une gestion durable des eaux pluviales

#### RECOMMANDATIONS

- Penser des aménagements multifonctionnels qui maîtrisent le ruissellement et qui préservent la ressource en eau pour un usage local.
- Innover et concilier la gestion alternative des eaux pluviales, désimperméabilisation, îlots de fraîcheur, amélioration du cadre de vie, biodiversité, etc.
- Anticiper et assurer une gestion intégrée des eaux pluviales au regard de la nature du site et des caractéristiques du bassin versant: favoriser une gestion de l'eau à l'échelle du projet d'aménagement.
- Optimiser l'arrosage des espaces

Assurer une gestion durable des eaux pluviales, c'est favoriser leur infiltration au plus près de leur point de chute par des **Solutions Fondées sur la Nature**, voire par des **solutions dites grises**, afin de se rapprocher du cycle naturel de l'eau: noue d'infiltration, espace vert inondable, jardin de pluie, toiture ou mur végétalisé, etc. Cela permet de réduire le ruissellement des eaux pluviales entraînant le rejet de pollutions dans les milieux aquatiques, de limiter le **risque** d'inondation mais aussi de favoriser un usage local de l'eau pour adapter les villes au changement climatique. Quand il n'y a pas d'alternative, les solutions de rétention d'eau pour ralentir les écoulements sont à envisager.

Ces solutions doivent être concues afin de répondre à d'autres fonctions ou usages: aménagement paysager, espace vert, îlot de fraicheur, etc. Il convient aussi de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer de leur pérennité fonctionnelle dans le temps, à la fois lors de leur conception mais également en veillant à leur bon entretien.

Pour les projets soumis à la « loi sur l'eau », il est fortement recommandé au por-teur de projet de consulter dès la conception du projet les services du préfet en charge de la police de l'eau et ceux de la commune compétents en eaux pluviales.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment assurer une **gestion intégré** des eaux pluviales à la source au regard des caractéristiques du site (nature des sols, hydrographie du bassi versant, pluviomètrie actuelle et future) en maximisant la neurobabilité des sols la neurobabilité des la perméabilité des sols?

Comment faire de la gestion des eaux pluviales un outil d'adaptation aux effets du changement climatique en favorisant son infiltration et sa connexion aux espaces

Comment intégrer de manière qualitative les dispositifs de gestion des eaux pluviales dans la conception du projet, notammer dans les espaces publics?



Ų





















#### Notion 19.2 Réduire la consommation d'eau

#### RECOMMANDATIONS

- Installer des équipements individuels et collectifs économes, et des capteurs de fuites.
- Inciter à la réutilisation des eaux
- Diminuer la consommation d'eau dans l'ensemble du cycle de vie des bâtiments et aménagements.

Le projet doit inciter à réduire la consommation d'eau en mettant en place des équipements individuels et collectifs économes en eau, des capteurs de détection des fuites, un renouvellement et un entretien adapté des infrastructures d'alimentation en eau potable, des sous-compteurs individuels, une récupération et réutilisation des eaux de pluie et des eaux grises, etc.

Le projet doit être l'occasion d'accompagner et sensibiliser l'ensemble des acteurs (dont les gestionnaires et les habitants) à la réduction de la consommation d'eau par des dispositifs de suivi, des actions de communication auprès des ménages et des acteurs privés, des actions pédagogiques au sein des écoles, etc.

Le choix d'espèces végétales adaptées au climat local et anticipant les effets du changement climatique, participe également à la réduction de la consommation d'eau.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment réduire la consommation en eau des habitants, des activités et de la collectivité (réduction des beso optimisation des réseaux, gestion circulaire de l'eau)?

Comment associer et sensibiliser habitants et usagers aux enjeux de réduction des consommations d'eau?

























#### Notion 19.3 Sensibiliser et conduire des actions pédagogiques



- Sensibiliser les gestionnaires et les ménages aux enjeux de l'eau, les inciter à réduire leur consommation, à utiliser des produits écoresponsables et labellisés (comme par exemple les produits cosmétiques, d'entretien, d'hygiène et zéro phyto), en proposant notamment des actions pédagogiques.
- Inciter les habitants à utiliser des espèces végétales endémiques et peu gourmandes en eau.
- Réduire les rejets de polluants et de déchets dans les eaux usé

Les eaux usées issues des activités domestiques peuvent être contaminées par différentes sources de pollutions vis-à-vis desquelles, le plus souvent, les stations d'épuration sont inefficaces.

Il convient donc d'encourager les gestionnaires des espaces communs du site du projet et les habitants à utiliser des produits (d'entretien, d'hygiène, cosmétiques, etc.) écoresponsables, voire disposant d'un label écologique.

- c'accompagner et sensibiliser les usagers à la réduction de l'utilisation de pro-duits contenant des micropolluants par des actions de communication auprès des ménages et des acteurs privés, des actions pédagogiques au sein des écoles,
- etc.;

  de rappeler que les substances qui doivent être prises en charge dans des filières dédiées (fonds de pots de peinture, médicaments non utilisés..) le soient, et d'inciter à ne pas les jeter dans les différentes voies d'évacuation des eaux usées (toilettes, éviers, lavabos, etc.);

  d'inciter les habitants à utiliser des espèces végétales endémiques et peu gourmandes en eau.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment réduire la présence de micropolluants dans les eaux usées des habitants, des activités de la collectivité et dans l'environ nement et les sensibiliser à ces enjeux?

Comment favoriser une présence et une visibilité de l'eau dans l'espace public qui serve de support à la stratégie de sensibilisation?























#### **EXEMPLE** DE L'ENGAGEMENT 19

## **Quartier Camille Claudel**

Palaiseau, Essonne, Île-de-France



L'Opération d'aménagement du Quartier Camille Claudel à Palaiseau s'étend sur 19 hectares avec pour objectif de créer un quartier qu'i relle les espaces agri-coles, les quartiers existants et le pôle scientifique du Plateau de Saclay. Le projet vise à lutter contre l'étalement urbain en proposant une densiré élevée de logements tout en offrant de vastes espaces verts. La première phase du projet, labellisée ÉcoQuartier Étape 4, comprend environ 1500 logements, des équipements publics de qualité, une crèche inter-entreprises, une maison médicale, une conciergérie de quartier et une chauffeire biomasse fournissant médicale, une quartier. Une innovation écologique et technologique française, lu l'Il est galement intégrée dans le projet.

le LIF, est également intégrée dans le projet. UfcoQuartier Camille Claudel se dis-tingue également par sa gestion alterna-tive exemplaire de la ressource en eau. Toutes les opérations de construction sont équipées de systèmes hyfor-éco-nomes sur les équipements sanitaires (réservoir WC 3/61 à double com-mande, réducteur de pression...). Les

équipements publics disposent d'un système de comptage par usage (entre-tien, arrosage, sanitaires, etc.). Le gym-nase intègre également un système de détection de fuites avec généra-tion d'alarmes. Pour pallier au soil très peu infilitrant, un maillage de noues a l'échelle du quartier permet de res-taurer les continuités écologiques de strames verte et bleue, de dépolluer et tamponner les eaux de pluies et créer des cossers d'intre verte et aérés. Le créer des cossers d'intre verte et aérés. Le le des use compose de deux types de les couses filtrantes de voirige décod.

Le réseau se compose de deux types de noues:
- les noues filtrantes de voiries dépol-luent les eaux issues des voiries chargées d'hydrocarbures et de métaux lourds. - les noues de stockage tampon per-mettent de stocker les eaux en cas de pluie cinquantennale fain de permettre un rejet de 0,7 llyfiha pour une faible partie vers le réseau communal et pour la majorité vers la Rigole Domaniale. Les eaux pluviales des bâtiments sont récupérées dans des cuves enterrées afin d'être réulisées pour l'arrosage des espaces verts, réduisant ainsi les frais d'entretien, d'autant que les essences végétales choisies ne nécessitent pas ou peu d'arrosage. peu d'arrosage.

Contexte local Périphérie Type de projet Extension maîtrisée Superficie (ha) 12 Superficie espaces verts (ha) **0.67** Nombre d'habitants prévus **3000** Nombre de logements 1456 Nombre de logements sociaux parmi les logements **652** Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2010-2015 Année labellisation 2021

#### LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet SEM Paris Saclay Aménagement (Territoire d'intervention de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay)

Maîtrise d'œuvre du projet François LECLERCQ Architectes,

Phytorestore Paysagiste
Acteurs Bouygues Immobilier,
CDU, Eiffage Immobilier,
Kaufman & Broad, Nexity Appolonia

## **ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 19



Coefficient de biotope par surface, et coefficient de pleine terre

## Engagement 20

## Préserver et restaurer les sols. la biodiversité, les milieux naturels

Notion 20.1 Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des sols



- Déterminer le potentiel de désartificialisation à l'échelle du projet, voire au-delà, en s'appuyant sur un diagnostic identifiant le potentiel de multifonctionnalité des sols.
- Travailler sur la renaturation des sols par la restauration de sols vivants, la maximisation des surfaces de pleine terre, assurant des fonctionnalités écologiques; continuité des trames écologiques, (trame brune notamment), stockage du carbone, infiltration des eaux, etc.

Le projet d'aménagement offre une opportunité de préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des sols. Des outils d'aide à la décision pourront être mobilisés pour mettre en œuvre la stratégie de renaturation des sols et guider les choix de localisation et de priorisation.

La référence aux zones préférentielles pour la renaturation dans les **SCoT** est à privilégier. La loi Climat et Résilience dispose en effet que les SCoT peuvent identifier des zones préférentielles pour la renaturation qui peuvent être intégrées dans le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT, une pièce opposable du document, qui a donc une valeur réglementaire.

D'autres outils réglementaires de l'urbanisme existants peuvent être mobilisés, tels que l'emplacement réservé, le cœfficient de pleine terre ou encore le cœfficient de biotope par surface (CBS).
Il s'agit également de veiller à assurer la traçabilité des sols apportés et excavés.
La possibilité d'accueillir le vivant sur l'enveloppe bâtie (toitures végétalisées, nichoirs et gîtes, etc.) est également à étudier.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quels sont les enjeux en matière de qualité des sols sur le site et à proximité, les prescriptions et/ou recommandations proposées pour s'assurer de leur préservation?

Comment concevoir une program-mation urbaine qui limite l'artifi-cialisation et la concentre sur les sols de plus faible fonctionnalité écologique?

Quelles opérations réaliser pour restaurer la biodiversité des sols et maximiser les surfaces de pleine terre?

Quels dispositifs mettre en œuvre en phase chantier pour garantir la préservation des sols?























#### Notion 20.2 Préserver et restaurer la biodiversité

#### RECOMMANDATIONS

- Identifier les spécificités et enjeux du territoire en termes de biodiversité (inventaires, atlas de la biodiversité communale, diagnostic écologique, trames verte bleues, noires).
- Mettre en avant, préserver et protéger les espaces et espèces pendant le chantier, et tout au long du projet et structurer le projet autour du végétal et le patrimoine naturel.
- À partir d'une connaissance fine des caractéristiques écologiques du territoire, prioriser la préservation des habitats, restaurer les habitats dégradés et laisser des zones de biodiversité spontanée.
- Promouvoir la **gestion différenciée** des espaces de nature.
- · Connecter les espaces verts du projet avec les espaces verts qui l'entourent pour assurer une continuité écologique urbaine.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment connaître, comprendre et localiser les écosystèmes (espèces, milieux, dynamiques) existants pour les préserver tout au long du projet?

Comment le projet permet-il de restaurer la biodiversité dans tous humides végétation basse et haute, bâtiments) afin de constituer un écosystème complet, adapté aux conditions?























Il s'agit d'identifier en amont de l'aménagement les ressources naturelles existantes en procédant à un inventaire, un diagnostic écologique urbain et une étude d'impact. Dans cet objectif, l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un dispositif pertinent sur lequel s'appuyer. Il permet de connaître finement la biodiversité et les habitats présents et d'orienter ainsi ses choix d'aménage-ment, de préservation et de restauration. Mobiliser une pluralité d'acteurs spé-ment, de préservation et de restauration. Mobiliser une pluralité d'acteurs spécialisés (AMO environnement, écologues, paysagistes, professionnels du génie écologique, associations environnementales...) et s'appuyer sur des outils et dispositifs appropriés pour veiller à l'intégration de ces enjeux tout au long du

dispositifs appropriés pour veiller à l'intégration de ces enjeux tout au long du projet : guide de la biodiversité, cahier des charges de consultation des promoteurs, pénalités en cas de destruction de milieux. Favoriser l'usage du végétal pour structurer les espaces à l'échelle du quartier du territorie tout en préservant la biodiversité végétale et animale, les sols et les milieux naturels existants est une démarche essentielle de l'approche écologique. La mettre en œuvre en respectant les enjeux de continuités écologiques identifiés par la trame verte et bleue locale est primordial pour assurer un effer positifs sur la biodiversité. Il s'agit cir de participer aux trames vertes et bleues et de renforcer les connexions avec les sites hors projet. Préserver ou restaurer des espaces de biodiversité plantés et en eau renforce la qualité d'aménagement du projet et du cadre de vie, et la protection des espaces et des espèces tout au long du chantier. Réfléchir aux processus écologiques autant qu'à la végétalisation et l'esthétique est essentiel pour notamment: recrére des lisières, des multi-strates végétales, des abris et ressources pour la faune, proposer une palette végétale cohérente, des espèces indigènes, des habitats spécifiques, des multi-strates végétales ou artificiels, des zones de nature spontanée. S'organiser pour déployer des rechniques affermativés na ponficinant une gestion Acquieux de la consideration de l'extrativés annoissant une gestion Acquieux de l'étroniée.

ou artificiels, des zones de nature spontanée... S'organiser pour déployer des techniques alternatives, en appliquant une gestion écologique et différenciée des espaces de nature est à prioriser, tout comme le recours aux **Solutions** Fondées sur la Nature.



#### Notion 20.3 Valoriser et sensibiliser

#### RECOMMANDATIONS

- Promouvoir, auprès des gestionnaires, les pratiques de gestion respectueuses de la biodiversité (et notamment insecte pollinisateurs) dans les espaces publics (gestion différenciée des espaces végétalisés, méthodes alternatives aux pesticides ou produits phytosanitaires, permis de végétaliser, etc.).
- Sensibiliser les habitants, usagers à la biodiversité, à l'existence de projets de sciences participatives et aux traitements alternatifs
- des espaces privés: évènements ateliers pédagogiques, balades nature, signalétique, actions de préservation participatives, etc.
- Mettre à disposition des habitants et usagers des espaces et outils dédiés aux projets de plantation, restauration, jardins collectifs/ partagés.
- Sensibiliser les habitants et riverains à la nécessité de préserver les sols.

L'implication des usagers nécessite l'acculturation et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs, notamment les habitants.

Pour assurer la pérennité de la préservation de la biodiversité des sols et des milieux naturels, il est essentiel de sensibiliser les habitants et gestionnaires aux pratiques respectueuses: gestion différenciée des espaces verts, zéro-phyto, zéro pesticide, protection biologique intégrée, gestion alternative des espaces verts, permis de végétaliser, espaces dédiés à l'agriculture urbaine, etc.

Des actions de communication et de pédagogie peuvent être proposées par Des actions de Comminication et de pedagogie petivent ette proposees de des collectivités: événements thématiques, balades nature, jardins collectifs si possible en permaculture, inventaires participatifs, chantiers participatifs, pro jets scolaires sur les espaces végétalisés, panneaux explicatifs, etc.

Il convient également d'intégrer les gestionnaires en amont des projets et de systématiser la demande de plans de gestion aux paysagistes concepteurs.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Comment favoriser dans le projet une approche écologique dans la gestion des espaces verts publics?

Comment accompagner des espaces de nature?

Comment articuler le projet avec des démarches de gestion et sensibilisation écologiques existantes?

Comment associer, sensibiliser et impliquer les habitants et usagers



















#### EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 20

## Rénovation urbaine de Ravine Blanche

Saint-Pierre, La Réunion



L'ÉcoQuartier La Ravine Blanche, située à l'ouest du centre ancien de Saint-Pierre, est l'un des quartiers les plus denses de la ville mais aussi l'un des années de la ville mais aussi l'un des années 60. L'objectif de l'opération de rénovation urbaine a été de renforcer l'attractivité et l'accessibilité du quartier. La transformation de l'image du quartier s'est concrétisée par la réhabitation de logements, la résidentialisation du parc social, la requalification des logements, la résidentialisation du parc social, la requalification des passes quiblies et la mise en place d'un transport en commun en site propre. Des services et des activités économiques se sont implantés au cœur du quartier. Enfin la création d'un parc urbain réalisé avec un collectif d'habitants du quartier a été une opération emblématique. La préservation et la valorisation de la biodiversité, du lagon et des milieux naturels est une préoccupation constante du projet.

Type de projet Renouvellement -Quartier prioritaire Superficie (ha) 60 Superficie espaces verts (ha) 2 Nombre d'habitants prévus **7500** Nombre de logements 2621 Nombre de logements sociaux parmi les logements 1548 Date de début des travaux/ Année d'achèvement 2010-2015 Labellisation EQ Étape 4 Année labellisation 2017

#### LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet Commune de St Pierre -ANRU AMO DD/HQE: 5 AMO (ordonnancement de projet, qualité urbaine, développement économique, communication, mise en place convention de gestion urbaine de proximité)

Maîtrise d'œuvre du projet Grpt BET: FEDT (VRD, hydraul. EU, EP), HELIOS Paysage (paysage et espaces publics), Concept (BT, éclairages publics)

Acteurs Bailleurs sociaux, SEMADER, SIDR, SHLMR, foncière logement, ARER, CDC, DEAL, CAUE, CCIR

## **ÉVALUATION** DE L'ENGAGEMENT 20



Consommation totale d'espaces naturels, agricoles et forestiers du quartier et rapportée au nombre de logements et d'emplois







Coefficient de biotope par surface, et coefficient de pleine terre

## **ANNEXES**

#### ANNEXE 1

Correspondance entre les ODD et les engagements

### ANNEXE 2

La démarche ÉcoQuartier et son référentiel

Le référentiel ÉcoQuartier en faveur des villes et territoires durables (4 dimensions - 20 engagements -53 notions)

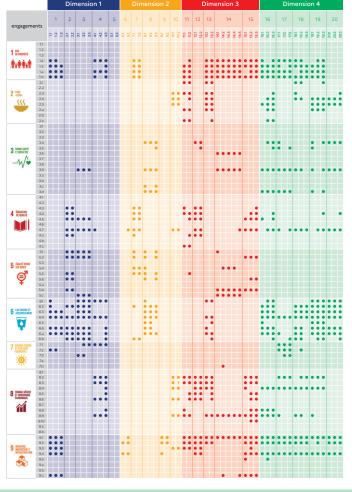
L'évaluation au service de l'amélioration continue des projets d'aménagement durable

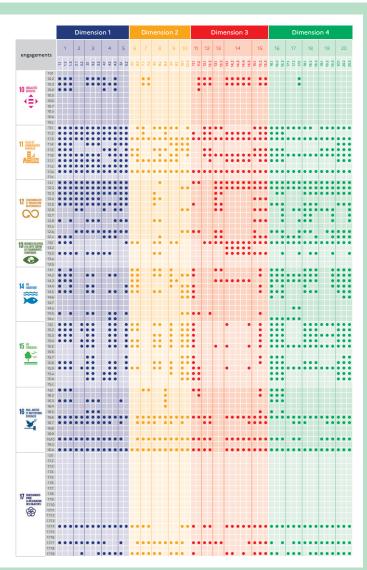
Correspondance entre les indicateurs et les engagements Méthode de calcul des 20 indicateurs

## ANNEXE 4

**Définitions** 

# ANNEXE 1 Correspondance entre les ODD et les engagements





## ANNEXE 2 La démarche ÉcoQuartier et son référentiel











La démarche ÉcoQuartier accompagne l'émergence de démonstrateurs de l'aménagement durable à toutes les étapes des projets. Depuis 2013, plus de 500 ÉcoQuartiers ont été labellisés partout en France.

La démarche ÉcoQuartier s'est profondément renouvelée en 2023 pour mieux répondre aux défis de la ville durable : sobriété dans la consommation des ressources et de l'énergie, résilience notamment face au changement climatique, inclusion, et création de valeurs sur les territoires.

Elle contribue à la territorialisation des politiques

- roir controle a la territorialisation des pointiques prioritaires du gouvernement en faveur de:

   La production de logements abordables et de qualité, notamment dans les zones marquées par une tension immobilière, la rénovation du parc ancien, ainsi que l'amélioration de la qualité du cadre de vie, tout particulièrement dans les quartiers prioritaires de la ville;
- tiers prioritaires de la ville;
  La revitalisation économique des territoires (en lien avec les programmes Action Cœur de Ville, Petite Ville de Demain, France Ruralité), la transformation des zones d'activités obsolétes ou en déshérence;
  La lutte contre l'artificialisation des sols, l'adaptation aux effets du réchauffement climatique, la décarbonation des filières de la construction, de l'aménagement et des mobilités du quotidien ainsi que la participation citoyenne.

Cette démarche repose sur un **référentiel**, basé sur vingit engagements traduisant la qualité des projets, quel que soit le territoire sur lequel ils sont implantés ou leur échelle. Ce référentiel sert de structure au Guide de l'aménagement durable, qui constitue un véritable outil d'aide à la concep-tion d'un projet d'aménagement durable.

#### Les ÉcoProjets

L'engagement d'un projet d'aménagement dans la démarche se formalise par le dépôt d'une lettre la démarche se formalise par le dépôt d'une lettre d'ambition et la signature de la charte Éco-Quartier qui lui confère le statut d'ÉcoProjet. Ce statut permet l'accès à une offre de services renouve-lée: un accompagnement en ingénierie ou finan-cier, notamment du Cerema et de la Banque des Territories; des formations gratuites dispensées sur l'ensemble du territorie; un recours facilité à certaines subventions notamment dans le cadre du Ends Vet (en participie les meures grans. du Fonds Vert (en particulier les mesures «recy-clage foncier» et «renaturation des villes»), etc.

Par ailleurs, les services de l'État et experts pro-diguent, à l'occasion d'une **revue d'ÉcoProjet**, leurs conseils et recommandations, pour les pro-jets en phase pré-opérationnelle (avant le dépôt des autorisations administratives), afin de favori-ser l'appropriation du référentiel ÉcoQuartier par les maîtres d'ouvrage et de mieux les guider vers la labellisation.

### Les ÉcoQuartiers

Des campagnes de labellisation distinguent annuellement les ÉcoQuartiers livrés (à la fin du chantier) et vécus (trois ans après la livraison), selon une logique de millésime et au regard des réponses apportées aux 20 engagements et aux 20 indicateurs de performance environnementale. Elle constitue une reconnaissance de la qualité d'une opération par le ministère et les membres des commissions locales et nationale (acteurs locaux et nationaux de l'aménagement).

La démarche réunit également un club mettant La demarchie reunit egalement un dub filectain en réseau les penseurs et acteurs de la démarche ÉcoQuartier, capitalise les démonstrateurs sur une plateforme, et organise des formations des-tinées aux collectivités et partenaires.

## Le référentiel ÉcoQuartier en faveur des villes et territoires durables

4 dimensions - 20 engagements - 53 notions

#### **DIMENSION 1** DÉMARCHE **ET PROCESSUS**

# CONCEVOIR UN PROJET PRENANT EN COMPTE LES BESOINS DE TOUS ET LES PARTICULARITÉS DU TERRITOIRE

- 1.1 Connaître son territoire
- 1.2 Identifier et hiérarchiser les enieux
- et fixer les objectifs stratégiques

  1.3 Élaborer un programme adapté et partagé

#### 2. METTRE EN ŒUVRE UNE GOUVERNANCE **ET UN PILOTAGE ADAPTÉS**

- 2.1 Piloter le projet dans la durée
- 2.2 Anticiper la gestion du projet durant toutes les phases et après sa livraison

## 3. FAIRE LE PROJET AVEC LES HABITANTS ET USAGERS

- 3.1 Partager les objectifs, le niveau attendu et le cadre de l'association des citoyens pour l'élaboration du projet
- 3.2 Créer les conditions d'une mobilisation citoyenne pérenne

## 4. DÉVELOPPER L'APPROCHE EN COÛT GLOBAL

- 4.1 Évaluer la faisabilité financière
- 4.2 Réduire les coûts par l'optimisation du projet
- 4.3 Calculer les impacts sociaux, économiques et environnementaux du proiet

## 5. ÉVALUER, MESURER L'IMPACT ET AMÉLIORER EN CONTINU

- 5.1 Mettre en place une démarche d'évaluation pour améliorer en continu
- 5.2 Évaluer le projet au regard des finalités du développement durable

#### **DIMENSION 2 CADRE DE VIE ET USAGES**

#### 6. (RE)FAIRE LE QUARTIER AVEC L'EXISTANT

- Favoriser le renouvellement urbain, s'appuyer sur l'existant pour limiter l'artificialisation des sols et l'usage des ressources
- Mettre en place une densité désirable et cohérente avec le contexte
- FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE, LA SOLIDARITÉ. L'INCLUSION
- Faire un quartier pour tous
- Encourager les initiatives solidaires, le lien social et la vie de quartier via des aménagements publics et qualitatifs

## ASSURER UN CADRE DE VIE FAVORABLE AU BIEN-ÊTRE ET À LA SANTÉ

- Favoriser un urbanisme favorable
- à la santé et au bien-être
- Prévenir et lutter contre les nuisances et pollutions
- Proposer des aménagements favorisant la sûreté et la sécurité dans l'espace public
- CONCEVOIR UN PROJET ALLIANT QUALITÉ URBAINE, PAYSAGÈRE ET ARCHITECTURALE
- Assurer une insertion urbaine et paysagère du quartier avec son environne
- (Re)créer des formes urbaines et architecturales favorisant la qualité du cadre de vie
- 10. VALORISER LE PATRIMOINE, L'HISTOIRE ET L'IDENTITÉ DU SITE ET DE SES
- Identifier les patrimoines locaux
- 2 Préserver et valoriser les éléments patrimoniaux, identitaires et la mémoire du site

#### **DIMENSION 3 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

# 11. CONTRIBUER À UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE, RÉGÉNÉRATIVE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Conforter, dynamiser et diversifier le tissu économique existant
- 11.2 Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux et la reconversion des emplois issus des filières non-soutenables

## 12. FAVORISER LA PROXIMITÉ ET LA DIVERSITÉ DES FONCTIONS

- 12.1 Renforcer la mixité fonctionnelle
- 12.2 Faciliter l'accès aux différentes fonctions

# 13. OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS

- Économiser les ressources
- 13.2 Déployer l'économie circulaire

## 14. ENCOURAGER LES MOBILITÉS DURABLES ET ACTIVES

- 14.1 Aménager l'espace public au bénéfice des mobilités durables et actives
- 14.2 Prévoir les équipements nécessaires aux changements de pratiques
- 14.3 Connecter le quartier aux transports
- publics pour améliorer l'intermodalité 14.4 Organiser la logistique urbaine
- 14.5 Promouvoir l'usage des modes alternatifs au « monovoiturage »

# 15. ASSURER UNE TRANSITION NUMÉRIQUE RESPONSABLE AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE

- Mettre la technologie numérique au service d'un territoire plus durable
- 15.2 Utiliser les réseaux numériques au service du projet
- 15.3 Répondre aux besoins exprimés ou identifiés

# 16. RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUX RISQUES

16.1 Prévenir les risques

**DIMENSION 4** 

**ET CLIMAT** 

**ENVIRONNEMENT** 

- 16.2 S'adapter aux impacts du changement climatique 16.3 Sensibiliser et former

## 17. CONTRIBUER À L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 17.1 Favoriser la sobriété
- et l'efficacité énergétiques 17.2 Développer la production d'énergies renouvelables et de récupération
- 17.3 Prévoir un dispositif d'accompagnement

## 18. ÉVITER, RÉDUIRE, RECYCLER VALORISER LES DÉCHETS

- 18.1 Limiter, voire éviter la production de déchets
- 18.2 Inciter au tri à la source, optimiser la collecte et valoriser les déchets
- 18.3 Réduire, trier et valoriser les déchets de chantier

## 19. PRÉSERVER, GÉRER ET RESTAURER LA RESSOURCE EN EAU

- 19.1 Assurer une gestion durable des eaux pluviales
- 19.2 Réduire la consommation d'eau
- 19.3 Sensibiliser et conduire des actions pédagogiques

## 20. PRÉSERVER ET RESTAURER LES SOLS, LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX NATURELS

- 20.1 Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des sols
- 20.2 Préserver et restaurer la biodiversité
- 20.3 Valoriser et sensibiliser

## ANNEXE 3 L'évaluation au service de l'amélioration continue des projets d'aménagement durable

#### Mettre en place une démarche d'évaluation pour améliorer en continu

L'évaluation d'un projet d'aménagement vise à mieux piloter son projet, fédérer les partenaires et faire évoluer les pratiques d'aménagement. L'évaluation consiste à observer les réalisations, les résultats et les impacts du projet de territoire, sur les politiques, les pratiques, les comporte-ments des acteurs et mesurer l'atteinte d'objectifs fixés pour répondre à son ambition initiale. Un tirs rises pour repondre a son amptition initiale. Un bon processus dévaluation engage toutes les par-ties prenantes (élus, techniciens, experts, usagers, citoyens...) qui doivent être impliquées aux étages pertinentes du projet et garantir un suivi sur le temps long, incluant sa gestion et ses usages.

#### Acculturation progressive à l'évaluation dans le cadre de la démarche ÉcoQuartier

L'évaluation des projets d'aménagement durable est identifiée dès les origines de la démarche ÉcoQuartier comme un levier méthodologique clé pour en mesurer l'ambition, en suivre l'atteinte des objectifs et l'améliorer en continu. Cles s'incarne dans l'engagement 5 du guide de l'aménagement durable: évaluer, mesurer l'impact améliorer en continu. La manière d'évaluer est adaptable à chaque projet, selon son contexte, ses caractéristiques et ses objectifs. L'évaluation est un outil méthodologique au service du projet: on parlé de statégie d'évaluation. Une fois posés on parle de stratégie d'évaluation. Une fois posés les objectifs stratégiques et opérationnels, le por-teur de projet se dote d'indicateurs. Quantitatifs ou qualitatifs, les indicateurs doivent permettre de rendre compte de l'atteinte des objectifs et le porteur doit être en capacité de les mesurer tout au long du projet. Les projets d'aménagement durable croisent des enjeux et des acteurs variés durable croisent des enjeux et des acteurs variés et évoluent dans le temps. Les objectifs définis par le porteur de projet suivent cette complexité et le choix des indicateurs à mobiliser est crucial. Les deux tomes du référentle pour l'évaluation des ÉcoQuartiers (2016 et 2017) ont servi de guides méthodologiques pour aider l'appropriation de l'évaluation et de ses finalités. Ils offrent aussi des propositions d'indicateurs de suivi éprouvés parmi lesquels choisir pour mesurer l'impact des projets.

#### Enjeux et finalités de l'approche performancielle

Ce corpus d'aide à l'évaluation reste une res-source précieuse pour orienter les porteurs de projets dans leur stratégie d'évaluation. 10 ans après le lancement de la démarche, l'appropria-tion de ces outils se révélant encore trop dispa-rate, la démarche ÉcoQuartier renouvelée met également en place une approche performan-cielle plus claire. Elle permet d'une part de mieux accompagner les porteux de projet dans leur accompagner les porteurs de projet dans leur stratégie d'évaluation et d'autre part, au niveau national, de garantir la performance des quartiers labellisés au regard des défis de la ville durable. Un socle commun de vingt indicateurs nationaux clés a ainsi été défin à partir de méthodes de calcul harmonisées. Sans préjuger de la stratégie calcul harmonisées. Sans préjuger de la stratégie dévaluation propre à chaque projet, ce paind innimal d'indicateurs permet de disposer de références partagées et objectivées. Les habitants et usagers disposent de données compréhen-sibles pour comprendre et agir sur les impacts de leur lieu de viei. Les candicats mobilisent les indi-cateurs du projet pour en valoriser les résultats et en piloter l'amélioration continue. Les experts de la démarche bénéficient de mesures objectives et contextualisées.

#### Élaboration du socle commun d'indicateurs

Pour garder une démarche accessible à tous, cette obligation de remontée de données a été limitée aux indicateurs représentatifs des enjeux prioritaires de l'aménagement durable. L'exercice a donc été fait de croiser les dimensions et engagements du guide de l'aménagement durable access défis de la ville durable issus de la démarche Habiter la France de Demain: Sobriété, Inclusion,

Résilience et Création de valeurs, Cela a permis d'identifier les points prioritaires sur lesquels il est attendu qu'un ÉcoQuartier apporte des garanties de performance, et qu'il est donc nécessaire d'évaluer. Une fois ces objectifs évaluatifs posés, la sélection a été faite en mobilisant les bases d'indicateurs déjà utilisées par ailleurs par des porteurs de projet. Cette sélection a été partagée et débattue avec les partenaires de la démarche lors des commissions nationales ÉcoQuartier pour s'assurer de la cohérence de la liste finale. Enfin, les indicateurs pré-identifés ont été confrontés à la réalité dojérations candidates à la labellisation pour vérifier la capacité des porteurs de projet à les renseigner. Ce processus a about à une liste de les renseigner. Ce processus a about à une liste de les renseigner. Ce processus a abouti à une liste de 20 indicateurs dont le renseignement est obligatoire pour candidater au label ÉcoQuartier.

#### Intégration et rôle des indicateurs dans les différentes phases de la démarche ÉcoQuartier

fait dès l'amont et tout au long de la vie du projet.

Lors de l'engagement dans la démarche, il est demandé au porteur de projet de se doter d'une stratégie d'évaluation et de prendre connaissance du socle commun d'indicateurs pour amorcer son

du socie commun d'indicateurs pour amorcer son protocole d'évaluation.

• Lors de la revue d'ÉcoProjet, le projet a un niveau de maturité qui lui permet de définir la valeible pour chacun des indicateurs: un objectif de performance réaliste et contextualisé.

• Pour la labellisation, il est demandé de renseigner la performance réalisée. Parmi les 20 indicateurs, 15 sont à renseigner à l'étape ÉcoQuartier Livré, les 5 autres sont réservés à l'étape ÉcoQuartier Vécu

Les valeurs renseignées doivent toujours être mises tes valeurs leinseignes duvient loujours etter immen en regard des réponses aux engagements du réfé-rentiel, En effet, l'interprétation des valeurs saisies pour les indicateurs complète l'analyse qualitative du projet en apportant un éclairage ou en signa-lant éventuellement des points saillants. Cette vigi-lance est partagée entre les experts qui examinent le projet candidat à la labellisation et les porteurs de projet candidat à la labellisation et les porteurs de projets: l'évaluation sert le projet, pas l'inverse

## Méthode de calcul des 20 indicateurs

DÉFIS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	NUMÉRO	INDICATEURS	MODALITÉS DE CALCUL	ENGAGEMEN CORRESPON- DANTS
SOBRIÉTÉ Encourager la sobriété dans la consommation des ressources naturelles et de l'énergie	Minimiser l'artificialisation par l'optimisation de la ressource foncière		Consommation totale d'espaces naturels, agricoles et forestiers du quartier et rapportée au nombre de logements et d'emplois	Superficie d'espaces naturels, agricoles ou forestiers (ENAF) consommés pour la réalisation du quartier (en Ha)  Superficie d'ENAF consommés pour la réalisation du quartier Logements + emplois créés au sein du quartier	6 20
		200	Part de bâtiments conservés	Surface de plancher de bâtiments conservés x100 Surface de bâtiments neufs créés + Surface de bâtiments conservés	6 10 13 18
	Garantir la performance énergétique	<b>8</b>	Part des bâtiments neufs en anticipation de la réglementation thermique existante	Surface de plancher de bâtiments neufs anticipant la réglementation en vigueur (RT antérieure à la RE2020) ou le prochain jalon de la RE2020 x 100  Surface de plancher totale de bâtiments neufs dans le projet	16 17
		60 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Part des bâtiments existants rénovés énergétiquement	Surface de plancher de bâtiments existants rénovés énergétiquement*  Surface de plancher de bâtiments  Surface de plancher de bâtiments existants conservés  *Rénovation énergétique performante. DPE passe 3 8, sang pour les classes F et G (DPE passe à C)	13 17
		<b>9</b>	Consommation des bâtiments du quartier	Consommation { Toutes energétique { sources moyenne } en kWhEF/m²/an	<b>1</b>
	Développer les énergies renouvelables locales	9	Production d'énergie renouvelable rapporté à la consommation totale du quartier	Somme de la chaleur et électricité issues d'énergie renouvelable produites dans le périmètre de l'opération [kWh/an] x100  Somme des consommations d'électricité, de gaz et de chaleur dans le périmètre de l'opération [kWh/an]	•
	Minimiser la consommation de matériaux et favoriser l'écoconception	<b>9</b> 3 [:[	Part des bâtiments intégrant des matériaux biosourcés, géosourcés et/ou de réemploi	Surface de plancher construite dans chaque bâtiment du quartier atteignant une quantité minimum de matériaux biosourcés géosourcés ou issus du recyclage (selon le type de construction) x 100 Surface de plancher totale	<b>13 18</b>
INCLUSION Proposer une offre de logement pour tous de qualité (énergétique, environnementale et d'usage), adaptée, diversifiée et abordable et des espaces publics favorables à la rencontre (et à l'activité physique)	Favoriser la diversité des profils et des parcours résidentiels des habitants du quartier	10 × ×	Part totale de logements sociaux et distinction par typologie de financement	Nombre de logements sociaux         Les sous-indicateurs:         Dont nombre de logements           Nombre total de logements digements digements digements digements dans logements dans l'opération         x 100 ET         sociaux par typologie         x 100         x 100 ET         l'experiments dans l'experiments de logements dans l'opération         PLAI, PLII, PLIS, PLS, PRSI, PSIA	7
		<b>2</b>	Part de logements abordables	Nombre de logements dont le prix de vente est accessibleaux ménages du 6° décile du territoire x100  Nombre total de logements vendus dans l'opération	7
	Garantir la qualité d'usage et architecturale des logements pour tous	<b>8</b>	Qualité d'usage des logements	Nombre de logements répondant aux 3 critères de qualité d'usage  Nombre total de logements dans l'opération  Les sous-indicateurs:  Nombre de logements répondant à chaque critère de qualité d'usage x 100  Nombre total de logements dans l'opération	9 16
			Satisfaction des habitants vis à vis de leur quartier et de leur logement	Nombre d'habitants de l'ÉcoQuartier d'accord ou tout à fait d'accord avec les deux assertions x 100  Nombre total d'habitants ayant répondu  Les deux assertions issues de l'enquête habitants:  Les espaces publics proposent une qualité d'usage satisfaisante les logements proposent une qualité d'usage satisfaisante	89

DÉFIS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	NUMÉRO	INDICATEURS	MODALITÉS DE CALCUL			ENGAGEMENTS CORRESPON- DANTS
CRÉATION DE VALEURS Diversifier l'offre de services et d'équipements et intensifier les usages de la ville	Rendre accessibles toutes les fonctions urbaines nécessaires à tous les usagers du quartier	<b>9</b>	Proximité des services de base	Superficie de l'ÉcoQuartier à moins de 500 m du panier de services Superficie de l'opération	x 100	Services considérés :  - approvisionnement en produits alimentaires de base  - école maternelle et primaire  - centres médicaux, médecins - centres culturels et de loisir (sex: bibliothèques, publiques, musées, cinémas, thélitres et autres) - espaces verts publics - espaces verts publics	<b>11</b> 12
	Encourager l'intensité urbaine	% 100 mm	Densité bâtie	Nombre d'équivalent logements + nombre d'équivalents logements Superficie de l'opération hors espaces verts publics (en logts/Ha)		Avec 1 équivalent logement pour 70 m² SDP autres que logements	69
	Développer une offre de mobilité décarbonnée et l'intermodalité au regard des besoins du territoire	@ # / · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Taux de cyclabilité de la voirie	Linéaire d'aménagements cyclables + Linéaire de zones piétonnes + Linéaire de zones de rencontre Linéaire de voirie potentiellement cyclable	x 100		8 14
		<b>O</b>	Offre de mobilité alternative à la voiture individuelle	Superficie de l'ÉcoQuartier à proximité d'une offre de mobilité alternative  Superficie totale de l'ÉcoQuartier	× 100	Arrêts de transports en commun et distances seuils considérés:  • tranway ou métro (500 m)  • bus ou de voiture partagée (300 m)  • gares ferroviaires ou routières ou aires de covoiturage (à moins de 3 km en zone non-urbaine).	14 17
		e m	Part des ménages utilisant un mode alternatif à la voiture pour le trajet domicile travail (%)	Nombre de ménages utilisant principalement un mode alternatif à la voiture pour le trajet domicile-travail Nombre total de ménages dans l'ÉcoQuartier	x 100	Issu de l'enquête habitants	14 17
RÉSILIENCE Penser le bien-être des habitants et la qualité du cadre de vie comme des leviers de la résilience du quartier	Offrir un cadre de vie sûr et sain favorable à des modes de vie sains	<b>0</b> , (()	Part de l'ÉcoQuartier impacté par des nuisances sonores	Superficie de l'ÉcoQuartier affectée Superficie totale de l'ÉcoQuartier	× 100	Une surface est affectée par le bruit d'une source de nuisance sonore selon sa distance à celle-ci et le niveau sonore de référence de celle-ci	8
		<b>@</b>	Exposition aux risques naturels et technologiques (%)	Superficie de l'ÉcoQuartier exposée à un aléa fort ou moyen Superficie totale de l'ÉcoQuartier	× 100		16
	Développer des espaces de nature en ville aux bénéfices environnementaux et sociaux	@ (5 <u>7).</u>	Coefficient de biotope par surface, et coefficient de pleine terre	Somme de (superficie de l'ÉcoQuartier de chaque type de surface X coefficient associé à ce type de surface) Superficie totale de l'ÉcoQuartier	ET	Les sous-indicateurs : Surface d'espace en pleine terre Surface totale de l'opération	19 20
		<b>6</b> €€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€€	Surface d'espaces verts publics par habitants	Superficie totale d'espaces verts publics  Nombre d'habitants dans le périmètre de l'ÉcoQuartier		En m²/hab	8 12 16

## Correspondance entre les indicateurs et les engagements

Dimension 2

#### **CADRE DE VIE ET USAGES**



Consommation totale d'espaces naturels,

consommation totale d'espaces naturels agricoles et forestiers du quartier et d'emplois. La surface d'espaces naturels agricoles et forestiers consommée pour un projet d'urbanisme mesure la capacité du projet à limiter l'artificialisation. Elle doit être mise en regard des efforts réalisés pour mobiliser le potentiel déjà artificialisé (récyclage foncier, densification, etc.). Rapporter cette consommation au nombre de logements et d'emplois permet de valoriser les fonctions urbaines crées en renouvellement, à partir de l'existant.

Part de bâtiments conservés. La part des bâtiments existants conservés au sein du projet valorise l'effort de la collectivité de préserver et de réutiliser son

patrimoine bâti. La valeur renseignée sera mise en perspective avec l'état du bâti existant, ses besoins de requalification ou encore de la complexité technique de l'opération

Densité bâtie. La densité de logements (et équivalents) donne un repère simple our montre l'effort d'optimisation du foncier concerné par le projet. La comparaison entre l'avant et l'après-projet rend compte du travail d'identification et de Densité bâtie. La densité de logements

nobilisation des potentiels de densification dans les espaces déjà urbanisés.



Part totale de logements sociaux et

la réponse du projet aux besoins des ménages modestes. Les catégories de logements sociaux et la part de logement sociaux produist la réponse du projet aux besoins des ménages modestes. Les catégories de logements sociaux sont établies en fonction des catégories de revenus des bénéficiaires. Si ces proportions sont estimées l'échelle du projet en prénorse à un enjeut de mivité. à l'échelle du projet en réponse à un enjeu de mixité sociale, elles ont également une incidence sur les équilibres territoriaux avec les quartiers environnants.

Part de logements abordables à la vente de logements abordables à la vente pour un ménage du 6° décile qualifie l'accessibilité financière de l'offre produite dans le quartier pour 40% des ménages de la collectivité. L'indicateur peut donc être accompagné d'une analyse plus fine du niveau d'accessibilité des l'aements pour les ménages les plus modestes. Part de logements abordables. La part





Satisfaction des habitants vis à vis de leur quartier et de leur logement.
La proportion d'habitants ayant participé
à l'enquête qui sont satisfaits de leur

quartier et de leur logement permet de fournir quartier et de leur logement permet de tournir une estimation du ressent il global d'un quartier vécu. Le bien-être individuel et collectif étant une notion complexe à mesurer, l'indicateur doit être accompagné de l'analyse qualitative de l'enquête habitants.



Taux de cyclabilité de la voirie. Le taux de cyclabilité de la voirie mesure la compatibilité des voiries du quartier aux mobilités actives. Il qualfie donc l'effort

fait pour favoriser une activité physique quotidienne, pratique qui est un déterminant majeur de santé et de bien être, physique et psychologique.

Part de l'ÉcoQuartier impacté par des nuisances sonores. Les sources de nuisances prises en compte sont les voiries routières, qui génèrent localement

un niveau sonore et une pollution atmosphérique élevés. Ce sont deux facteurs d'impact sur la santé lorsque l'exposition est quotidienne. Cette proportion montre l'exposition dans un contexte particulier, mais ne rend pas compte de l'action menée par le porteur pour s'y adapter.



Surface d'espaces verts publics par

Surface d'espaces voi de plantitants. Lorsqu'ils sont accessibles, les espaces de nature en ville sont des lieux polyvalents en matière de bien-être l'ille prépartent des fonctions écologique et de santé. Ils présentent des fonctions écologiques qui bénéficient à la santé (dépollution de l'eau des airs et des sols, rafraîchissement urbain, etc.). Ce sont aussi des lieux d'activité physiques et d'interactions sociales.





Qualité d'usage des logements.

Qualité d'usage des logements.
L'indicateur donne la proportion
de logements qui présentent des
caractéristiques de conception,
favorables à une qualité de vie (traversant, surface
habitable, espaces extérieurs privatifs, etc.), éléments
déterminants du projet urbanistique et architectural.



Satisfaction des habitants vis à vis de leur quartier et de leur logement. L'expression de la part des habitants d'une satisfaction globale vis-à-vis de leur quartier et de leur

logement est le signal d'un projet urbain, paysager te architectural qui correspond aux attentes des usagers. C'est un indicateur global qui doit être questionné et affiné dans le cadre d'une approch sensible pour l'appréhender de la manière la plus juste possible

Densité bâtie. Associée à une analyse de la satisfaction et du confort du cadre de vie, la densité bâtie donne une idée de la capacité du projet à allier une vie locale intense et la désirabilité de l'offre. Favoriser une intensité d'usages en évitant les conflits d'usages

est un défi urbanistique et architectural majeur en réponse aux enjeux croisés de sobriété foncière et de création de valeurs. Coefficient de biotope par surface

Coefficient de biotope par surface et coefficient de pleine terre.
L'indicateur mesure la capacité du projet à préserver et à restaurer les fonctions écologiques des sols. Il rend

compte à ce titre d'une conception urbanistique et paysagère qui produit des équipements et des usages sans fragiliser les milieux naturels.



Part de bâtiments conservés. Le choix de conserver les bâtiments pré-existant représente un premier indicateur de la stratégie de valorisation du patrimoine

du site. Le seul fait de conserver un bâtiment ne constitue toutefois pas en soi une démarche patrimoniale. Il conviendra ainsi d'étudier ce qui est mis en place en matière de valorisation

#### **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**



Proximité des services de base. roximite des services de base.

Les éléments du « panier de services de base» correspondent à une offre locale de services que test dynamique, solidaire et créatrice d'emplois dans le tissu économique du quartier. Cet indicateur ne permet pas une analyse fine des filières et de leur soutenabilité stats d'une composible.

et doit donc être accompagné d'une approche qualitative de cette offre de services.



12 Favoriser la proximité et la diversité des fonctions

Proximité des services de base.
La proximité des services de base est l'indicateur principal permettant de qualifier la réponse du projet au défi de la «ville du quart d'heure » répondant aux enjeux de sobriété et d'attractivité. Cet indicateur rend compte de la diversité des fonctions offertes par le quartier et ses alentours

Proximité des services de base.



Surface d'espaces verts publics par

Surface d'espaces verts publics par habitants. Les espaces verts publics sont des lieux de vie qui offrent des fonctions urbaines de loisirs et d'activité physique. Y avoir accès à proximité de son logement est mont de la comment de vie qui propose une mixité d'usages aux résidents.



Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts



Part de bâtiments conservés. Favorisei la conservation plutôt que la démolition/ reconstruction c'est optimiser les ressources

la conservation plutôt que la démolition, reconstruction c'est optimiser les ressour utilisées dans la fabrique du quartier. L'indicateur en lui-même ne permet pas de mesurer la mobilisation des filières locales, mais il démontre un attachement à la réutilisation des ressources à disposition.



Part des bâtiments existants rénovés

Part des bâtiments existants rénovés énergétiquement. La rénovation des bâtiments permet de requalifier l'enveloppe bâtie sans démolition/ reconstruction, donc en économisant les ressources que cela représente. C'est aussi une intervention qui mobilise une main d'œuvre souvent locale. Les programmes de rénovation peuvent avoir un effet important sur les filières locales.



Part des bâtiments intégrant des Part des bătiments integrant des matériaux biosourcés, géosourcés et/ou de réemploi. Le réemploi dans la construction à l'échelle d'un quarter

instaure une logique d'économie circulaire dans le cycle de vie des bâtiments. Cela favorise l'émergence de filières économie; duculaire dans le cycle de vie des bâtiments. Cela favorise l'émergence de filières économiques soutenables et locales. Pour les matériaux bio ou géo-sourcés, un projet d'aménagement peut aider à structurer des filières locales émergentes. Toutefois l'indicateur seul ne rend pas compte de la territorialisation des filières.



رزير 🕲 🕲

Taux de cyclabilité de la voirie.

aux de cyclabilité de la Voirie.

Ja proportion de la voirie favorable
au vélo est un marqueur de l'effort du
au vélo est un marqueur de l'effort de
de la voiture individuelle vers les mobilités actives.
Si le taux de cyclabilité rend compte du linéaire
cyclable il ne donne toutefois pas d'indication sur sa sécurisation ou sa continuité, facteurs clés



Offre de mobilité alternative à la

de l'utilisation dont il convient de s'assurer

Offre de mobilité alternative à la voiture individuelle. La disponibilité à proximité des logements, des réseaux de transports en commun ou d'aires de covoiturage, donne une idée de l'offre de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Pour qu'elle soit compétitive, d'autres aspects doivent toutefois être mis en place de manière arlantée aux besoins du territoire (densité et desserte du réseau, cadencement, tarification, etc.)



Part des ménages utilisant un mode

Part des ménages utilisant un mode alternatif à la voiture pour le trajet domicile travail. Cet indicateur complète ceux qui qualifient l'offre de modes de déplacements alternatifs en donnant une estimation de leur efficacité réelle. Ces 3 indicateurs, mis en regard les uns des autres, donnent une vision de l'adéquation entre l'offre de mobilités et la demandé. la demande.



- 16 Renforcer la résilience face aux changements climatiques et aux risques



de la regiementation thermique exis-tante. La nouvelle réglementation environnementale de la construction neuve (RE2020) ajoute une notion de garantie du confort d'été dans les logements. L'anticipation de ses seuils inclut donc un enjeu d'adaptation des lieux de vie aux effets du changement climatique, en l'occurrence aux vagues de chaleur.



Qualité d'usage des logements. Qualité d'usage des logeritaris.

Au-delà de la qualité d'usage globale,
l'indicateur rend compte du caractère
traversant du logement et de l'existence traversant du logement et de l'existence

d'espaces extérieurs privatifs. En cas de fortes chaleurs, ce sont des caractéristiques qui permettent à l'habitant d'améliorer son confort thermique.



Exposition aux risques naturels et technologiques. La part du quartier exposée aux risques est un indicateur de contexte, qui ne rend pas compte à lui seul de l'action du projet pour assurer la résilience face aux risques en question. Il permet de d'alerter le porteur de projets sur les facteurs de vulnérabilité du territoire et d'orienter son projet en fonction.



. tribuer à l'atténuation du changement climatiqu et favoriser la sobriété et les énergies re



Part des bâtiments neufs en anticipation Part des batiments neurs en anticipation de la réglementation thermique existante. Entre sa phase de construction et son usage, le bâtiment est un secteur majeur de contribution aux émissions de gaz à effet de serre. La RE2020 limite l'impact carbone des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie. L'anticipation de ses paliers permet de garantir une meilleure sobriété énergie-carbone.

Part des bâtiments existants rénovés énergétiquement. Chercher à répondre aux besoins de logements d'équipements en requalifiant plutôt qu'en construisant est un levier de sobriété dans

la consommation de matériaux, d'énergie et de carbone. La rénovation permet aussi de réduire la dépense énergétique des résidents



Consommation des bâtiments du

consommation des batiments du partier. C'est une donnée globale sur la consommation énergétique réelle qui la consommation énergétique réelle qui le tre companée à la performance énergétique théorique des bâtiments. Le résultat peut mettre en lumière des leviers d'amélioration, dans les pratiques de tous, permettant d'améliorer la consommation effective.



Production d'énergie renouvelable

rapportée à la consommation totale du quartier. Le fait de rapporter la consommation totale du quartier. Le fait de rapporter la consommation d'énergie renouvelable locale permet d'évaluer aussi les efforts faits pour une production énergétique décarbonée et renouvelable. L'énergie renouvelable considérée peut être consommée localement ou distribuée sur le réseau. L'indicateur ne rend pas compte des fonctionnements en ne rend pas compte des fonctionnements en autoconsommation



Offre de mobilité alternative à la voiture

Offre de mobilité alternative a la voiture individuelle. Les déplacements quotidiens sont un facteur majeur d'émissions de gaz à effet de serre. Proposer une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle permet un report modal vers des moyens de déplacement moins émetteurs.



Part des ménages utilisant un mode alternatif à la voiture pour le trajet domicile travail. Les déplacements

quotidiens sont un facteur majeur Louis de gaz à effet de serre. L'indica permet de mesurer les pratiques réelles de déplacement des usagers et éventuellemer de pouvoir réorienter leur accompagnemer en fonction. d'émissions de gaz à effet de serre. L'indicateur



18 Éviter, réduire, recycler, valorises

Part de bâtiments conservés. L'indicateur @ 6 permet d'évaluer l'effort fait pour conserver l'enveloppe bâtie, donc d'éviter des interventions qui sont génératrices de produits de déconstruction. Avant de réfléchir a réemploi ou au recyclage, la première étape est d'éviter le déchet en optimisant ce qui existe.



Part des bâtiments intégrant des matériaux biosourcés, géosourcés et/ou de réemploi. L'indicateur qualifie entre autres la contribution du projet à mobiliser

la filière du réemploi dans ses modes constructifs. Le réemploi permet de valoriser des matériaux qui seraient sinon considérés comme des déchets.





eaux pluviales donc le cycle naturel de l'eau. Cela permet aussi de limiter les besoins d'apports en eaux des espaces de nature, mais le coefficient ne donne pas d'indications sur la quantité d'eau économisée



Préserver et restaurer les sols, la biodiversité, les milieux naturels



Consommation totale d'espaces naturels, agricoles et forestiers

du quartier et rapportée au nombre de logements et d'emplois. Limiter la consommation d'espaces naturels permet de préserver des milieux projoces au développement de la biodiversité. Avant de chercher à restaurer les fonctionnalités écologiques en ville, il est nécessaire d'éviter les impacts de l'urbanisation sur les milieux naturels existants.



Coefficient de biotope par surface, et

Coefficient de biotope par surface, et coefficient de pleine terre. Le coefficient de biotope rend compte de la densité de milieux favorables à la biodiversité. Le fonctionnement d'un écosystème est complexe et l'indicate de contextualiser cet indicateur: un quartier en extension avec un bon CBS conserve un impact négatif sur la biodiversité alors qu'un quartier en renouvellement avec un CBS faible peut l'améliorer



Surface d'espaces verts publics

Surface d'espaces verts publics par habitants. L'indicateur qualifie l'accessibilité des espaces de nature pour la population plutôt que sa capacité à acceuillir à biodiversité. Ces espaces verts publics jouent tout de même un rôle crucial de sensibilisation et d'attachement aux bénéfices que l'habitant peut tirer de la nature, donc à sa préservation

## ANNEXE 4 Définitions

#### Acteurs / usagers

#### de la santé pertinents

de la santé pertinents
Instance «Santé»: gouvernance chargée
d'accompagner et d'inciter à la prise en
compte de la santé tout au long d'une
opération d'aménagement. Elle est composée a minima d'un acteur appartenant
à la maftrise d'ouvrage urbaine (bureaux
d'études techniques, équipe de maftrise
d'œuvre urbaine, etc.) et d'un acteur du
secteur de la santé (représentant d'une
instance de santé publique comme
l'Agence Régionale de Santé, l'Observatoire Régional de Santé, etc.).

#### Agences Régionales de Santé (ARS)

Établissements publics administratifs de l'État français chargés de la mise en œuvre de la politique de santé dans leur région. Les ARS ont pour but d'assurer un pilo-tage unifié de la santé en région, de mieux répondre aux besoins de la population et d'accroître l'efficacité du système.

## AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)

Association qui assure un lien direct entre l'agriculteur et le consommateur, permettant au producteur de maintenir son activité et au consommateur d'avoir des produits locaux, frais et de saison.

#### Approche écosystémique

Approche ecosystemique
L'approche par écosystème consiste en
une gestion globale des ressources en
terres et en eau, de la faune et de la biodiversité qui favorise leur protection et leur
utilisation durable de manière équitable
sur le long terme. Cette stratégie proment la protection et l'utilisation durable. meut la protection et l'utilisation durable des terres, de l'eau et des moyens de sub-sistance de manière équitable. Elle est l'un des principes les plus fondamentaux de la gestion durable.

#### Approche en coût global

Consiste à prendre en compte l'en-semble des coûts (directs et indirects) liés au cycle de vie d'un «système», comme le projet d'ÉcoQuartier, l'espace public, le bâti, etc.

#### Approche systémique

Méthode d'analyse d'un système complexe avec un point de vue global. Elle se focalise moins sur la compréhension exhaustive de toutes les composantes du système que sur l'analyse de leurs interactions et de leur fonctionnement entre elles

#### Artificialisation des sols

Transformation durable des fonctions écologiques d'un sol par son occupation ou sor usage: un sol qui servait d'habitat nature ou de support de culture est affecté à des fonctions urbaines, bâtimentaires ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...) Ce changement d'usage s'accompagne d'une transformation de la nature et de la fonc-tionnalité des sols imperméabilisation, sta-bilisation, compactage, etc. e: un sol qui servait d'habitat nature

## Autopartage / Vélopartage

Autopartage / Veilopartage
Autopartage: Un système d'utilisation partagée d'une flotte de véhicules par différents usagers et pour de courtes durées
(voitures en libre-service).
Vélopartage: vélos en libre-service mis à
disposition gratuite ou non permettant
de lever trois freins à la pratique du vélo:
le tratinoperant à d'empicie, la veil et la

le stationnement à domicile, le vol et la maintenance.

### Bail Réel Solidaire (BRS)

Le Bail Réel Solidaire est un contrat de longue durée qui unit un Organisme de Foncier Solidaire (OFS) et un preneur. Dispositif concernant un habitat neuf ou ancien, il permet de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser le prix des logements afin d'en permettre l'acquisition à des familles aux revenus modestes, grâce à un prêt et à une redevance mensuelle Le BRS permet à des ménages, sous conditions de plafond de ressources, d'accéder un logement en-dessous des prix du arché. En contrepartie, ces ména marche. En contrepartie, ces menages ne pourront revendre le logement qu'à un prix de cession encadré, inférieur au prix du marché, et à un ménage répondant aux mêmes critères de ressources que ceux auxquels ils étaient soumis.

#### Rioéconomie

Ensemble des secteurs économiques issus de la production et de la valorisation du vivant. La bioéconomie regroupe l'agri-culture, la sylviculture, la pêche, l'agroa-limentaire, les produits biosourcés, et limentaire, les produits biosourcés, et géo-sourcés utilisés dans les matériaux ou la chimie, la valorisation des déchets orga-niques et de l'énergie stockée dans la bio-masse. Elle permet d'utiliser au maximum une énergie abondante, renouvelable et gratuite, comme l'énergie solaire.

#### Biosourcés ou géosourcé

Biosources un geosource to geosource to totalement ou totalement issus de la biomasse (bois, chanvre, colza, paille, liège...). Géosources: matériaux issus de ressources d'origine minérale (terre crue ou pierre sèche).

seche). Souvent locaux et peu transformés, voire issus du réemploi ou du recyclage, leur utilisation, comme matériaux de construction notamment, permet de réduire l'empreinte environnementale et de développer les filières économiques du territoire.

### Cadre de vie

Concept subjectif permettant de carac-tériser l'ensemble des attributs d'un espace urbain ou rural. Il fait référence à tout ce qui nous entoure, à l'échelle locale comme les éléments du paysage ou du milieu (climat...), les aménage ments, les acteurs culturels, etc.

#### Circuit court

Forme de vente de produits limitant à un le nombre d'intermédiaire entre le pro-ducteur et le consommateur. Le circuit court ne garantit pas de proximité phy-sique, pour cela, on parle de circuit de proximité. Circuits courts et de proximité ont souvent de pair.

existe plusieurs formes de vente en il existe piusieurs formes de vente en circuits courts: vente directe entre les producteurs et les consommateurs – marchés paysans, point de vente collec-tif entre plusieurs producteurs – magasin de producteurs, AMAP.

#### Conception bioclimatique

Prise en compte dans la conception d'un bâtiment du climat, actuel et à venir, et de l'environnement pour réduire ses besoins énergétiques (chauffage, refroidissement, éclairage notamment) et améliorer sa quaéclairage notamment) et améliorer sa qua-lité et sa résistance. Le choix du terrain, l'orientation et la disposition du bâtiment et les matériaux utilisés sont des para-mètres à notamment prendre en compte, en fonction de l'exposition solaire, des vents dominants, des écoulements d'eau, etc., dans une conception bioclimatique.

#### Courte distance

Courte distance
Préconisée par la Commission européenne (livre vert), la ville des courtes
distances vise à introduire l'essentiel des
services quotidiens à moins de 800 m des
logements, des pôles d'échanges ou des
parcs relais. La ville des courtes distances,
en densifiant les zones résidentielles dans
des quartiers multifonctionnels, avantage les transports collectifs et favorise
les circulations actives (vélo, marche) au les circulations actives (vélo, marche) au détriment des déplacements effectués en voiture individu

#### Déchets d'activités économiques (DAF)

Les DAE comprennent tous les déchets qui ne sont pas des déchets ménagers au sens de l'article R. 541-8 du Code de l'environnement: entreprises industrielles et du BTP, artisans et commerçants, services publics (écoles, administrations...), pro-fessionnels de santé (hôpitaux publics et ressionnes de sante (nopiratox publics et cliniques privées, médecins...), services tertiaires, particuliers hors de leurs domi-ciles (déchets des établissements rece-vant du public, transports...).

#### Densité

Dans le secteur de l'aménagement dura ble, il s'agit du rapport entre l'effectif de la population d'une zone géographique et la superficie de cette zone. La densité est le plus souvent exprimée en individu

est le plus souvent exprimée en individus par unité de surface (par exemple, habitants/km²), la densité exprime le rapport entre un indicateur quantitatif (démographie, nombre de logements, d'emplois...) et une surface d'étude donnée. On peut parier de densité résidentielle (nombre de logements/Surface), de densité de population (nombre d'habitants/ Surface), mais aussi de densité bâteu, densité d'activetés économiques, densité d'équipements publics, densité d'éspaces verts, etc.

verts, etc. La densité vécue correspond elle à la perception subjective des niveaux de densité propre à chaque individu.

## Diagnostic prospectif

Un diagnostic prospectif présente une vision collective et systémique qui met en évidence les possibles dynamiques territoriales. Il est établi à partir des représentations, d'une rétrospective, de consensations, en d'est tres présidents. comparaisons avec d'autres territoires et de statistiques dynamiques. Il identifie les tendances qui paraissent influentes sur l'évolution du territoire.

#### Diagnostic territorial

Il s'agit de réaliser une « photographie » du territoire à un instant donné: les forces et faiblesses économiques, les attentes des populations, les dynamismes, les enjeux environnementaux, sociaux et culturels Un diagnostic territorial peut se faire avec les services de l'État. les collectivités acteurs économiques, de la société civile

#### Eaux grises

Eaux usées domestiques faiblement pol-luées (évacuation douche ou lavabo) pouvant être utilisées pour d'autres activités ne réclamant pas d'eau parfaitement propre, (évacuation des excréments, net toyage véhicule, etc.).

#### Faux noires

Également appelées «eaux vannes», les eaux noires sont les eaux domestiques contenant le sous-produit de la digestion (matières fécales et urines). Dangereuses pour la santé, elles nécessitent un traitement assainissant avant de pouvoir être restituées dans la nature.

#### Eaux pluviales

Terme utilisé pour les eaux de pluie après qu'elles ont touché le sol ou une surface construite ou naturelle susceptible de les intercepter ou de les récupérer (toiture, terrasse, chaussée, arbre, etc.).

#### Éco-citoyenneté

Concept demandant un comportement individuel ou collectif invitant à agir quo-tidiennement en observant les principes et les règles de préservation de l'environ nement.

Intégration de la protection de l'environ-Intégration de la protection de l'environ-nement dès la conception des biens ou services. Elle a pour objectif de réduire les impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie: extrac-tion des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie.

## et Territoriale (EIT)

L'écologie industrielle et territoriale (EIT) est un levier pour mobiliser les acteurs de terrain en faveur de la transition éco-logique. Elle se concrétise par la mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire, er vue de les économiser ou d'en améliore la productivité: partage d'infrastructures, d'équipements, de services, de matières. En proposant des solutions territoriales En proposant des solutions territoriales, coopératives et innovantes de gestion des ressources, l'écologie industrielle et territoriale transforme les systèmes de production et de consommation en favorisant les fonctionnements en en ravorisant les ronctionnements en quasi boucle fermée. Elle s'inscrit dans la démarche «réduire, réutiliser et recycler» de l'économie circulaire.

#### Énergies grises (ou intrinsèques)

Somme des énergies consommées lors du cycle de vie d'un matériau ou d'un produit: la production, l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre, l'entretien et enfin le recyclage.

#### Énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)

Les énergies renouvelables sont les source Les énergies renouvelables sont les sources d'énergie considérées comme inépuisables à très long terme, et qui n'engendrent pas ou peu d'émissions polluantes. Parmi ces énergies se trouvent le solaire, le biomasse, le thermique, l'éolien, l'hydraulique, la géo-thermie

thermie. Les énergies renouvelables et de récu-pération (EnR&R) correspondent à la récupération des énergies renouvelables sur des équipements qui en émettent, dans une dynamique de valorisation des sources de chaleur. L'énergie récupérée de la chaleur générée par l'incinération de déchets en est une illustration.

#### Épannelage

En architecture, il désigne la taille et la forme générale que peut prendre un bâtiment en fonction des règlements d'urbanisme. Il est défini formellement par un graphique qui indique les lignes droites ou courbes dans lesquelles doivent s'insire les constructions de la zone urbaine Il est appelé parfois «gabarit».

## **ESS (Économie Sociale**

L'ESS désigne un ensemble d'entreprises (coopératives, mutuelles, associations ou fondations) dont le fonctionnement ou fondations) dont le fonctionnement interne et les activités sont fondes sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisant: le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières. réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

#### Éviter, Réduire, Compenser (ERC)

La démarche ERC a pour objectif de limiter les atteintes à l'environnement, toutes thématiques confondues (biodiversité, air bruit, eau, sol, santé des populations...). L'ordre de cette séquence traduit une hiérarchie: l'évitement est à favoriser comme la seule option qui garantisse la non atteinte à l'environnement. Ensuite non attente a renvironnement. Ensuite sont réduites les atteintes qui ne peuvent pas être évitées. La compensation ne doit intervenir qu'en dernier recours, quand les impacts n'ont pu être ni évités ni réduits.

#### Externalité positive ou négative

Une externalité positive du l'agarde. Une externalité positive est une situation où un acteur bénéficie de l'action d'un autre sans en payer le coût financier. C'est le cas d'un apiculteur qui, grâce à ses abeilles, participe à la pollinisation des arbres et des fleurs de l'arboriculteur le plus proche sans que ce dernier ne le rémunère.

remunere.
Une externalité négative est une situa-tion où un acteur est défavorisé par un autre sans recevoir de compensation.

#### Fab-Lab

Contraction de «laboratoire de fabrica-tion», le Fab-Lab désigne un lieu ouvert au public où différentes sortes de machines et d'outils sont mis à disposition pour la conception et la réalisation d'objets.

#### Formes urbaines

À l'échelle du quartier, types d'organi-sation de l'espace, des configurations spatiales du bâti (manière dont sont disposés les éléments urbains dans l'espace) et des agencements spécifiques des espaces publics (proportion entre le sol bâti et le sol non bâti, voiries, places, espaces verts, etc.).

#### Gaz à effet de serre (GES)

Gaz à effet de serre (GES)
Constituants gazeux de l'atmosphère, tant naturels qu'anthropiques, qui absorbent et réémettent le rayonnement infrarouge et contribuent à l'effet de serre. Les principaux GES émis par les activités humaines sont le dioxyde de carbone, le méthane et l'ozone. Ces émissions en excès dans l'atmosphère génèrent un réchauffement de celle-ci.

#### Gestion différenciée (GD)

Approche raisonnée de la gestion des espaces verts permettant une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Elle remet en ques tion le tout horticole, sans toutefois le

#### **Habitat Participatif**

Reposant sur une démarche citoyenne : il permet à des groupes de personnes de permet à des groupes de personnes de construire leur logement et de partager un mode de vie écologique et commu-nuatriare, à moindre coût. Des réponses collaboratives à de nombreux enjeux de société peuvent être apportées (lien social, bien vieillir, pratiques écorespon-sables et préservation de l'environne-ment, logement abordable, etc.).

#### Handicap

Toute limitation d'activité ou restric-Toute limitation d'activité ou restric-tion de participation à la vie en société suble dans son environnement par une personne en raison d'une altéra-tion substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

#### Îlot de chaleur urbain

Phénomène d'élévation de la tempéra-ture dans les environnements densément urbanisés lié principalement aux maté-riaux et à la forme des bâtiments, à l'oc-cupation des sols, à la circulation du vent, au manque de végétaux en ville, et aux dégagements de chaleur liés aux activités buroniers. Il est particulièrement accentué dans les

espaces très artificialisés.

#### Intensité urbaine

La notion d'intensité urbaine ajoute une dimension qualitative à la notion de densité urbaine en privilégiant la qualité sensible de la ville. la qualité environne mentale, la diversité des usages, la pré sence des services de la vie quotidienne (commerces de proximité, écoles, vices sociaux et publics), la possibilité d'y accéder par les mobilités actives ou l transports collectifs, etc.

#### Insertion viaire

Ensemble des voies de circulation qui des servent le projet, des plus importantes (autoroutesurbaines,boulevards...)auxplus modestes (venelles, rues privées, impa

Concept désignant le transport de mar-chandises en ville, à savoir la demière étape de la chaîne de distribution des biens vers les consommateurs finaux. Cette étape représente un fort coût éco-nomique, social et environnementai sille n'a pas été pensée en amont de la concep-tion du quartier.

#### Métabolisme territorial

Moyen de mesure de la comptabilité des flux d'énergies et de matières (entrants et sortants) nécessaires au fonctionnement d'un territoire. Il compan les territoires à des corps vivants qui ont besoin de puiser de sont le contract de l'ésories qu'ille openier de sont l'étre et de l'ésories qu'ille openier. des matières et de l'énergie qu'ils consom-ment, transforment puis excrètent.

#### Mixité intergénérationnelle

Cette mixité consiste à rassembler, dans des logements et plus largement des lieux de vie destinés à de jeunes étudiants et actifs et à des personnes âgées. L'objectif est de renforcer le lien social et les relations entre les générations (accessible aux enfants, étudiants, personnes âgées, actifs, familles). Elle favorise la transmis-sion d'expérience et de savoirs entre peronnes d'âges différents permettant un bénéfice mutuel.

#### Mixité fonctionnelle

Désigne le fait d'assurer, à toutes les échelles d'organisation du territoire, une diversité de fonctions nécessaires à la vie sur le territoire: résidentielles, activités économiques, loisirs, mobilités, services publics, équipements sportifs, culturelles, associations, etc.

#### Mixité sociale

Cohabitation sur un même territoire de Conapitation, sur un meme territoire, de personnes d'origines sociales et cultu-relles diverses ayant différents niveaux de revenus. Elle est facteur de cohésion et d'une société inclusive.

#### PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Élément incontournable du Plan Local Elément incontournable du Plan Local d'Urbanisme (PLI Ou PLU), il présente les objectifs et les orientations générales concernant le développement urbanis-tique, économique, social et environ-nemental d'une communae ou d'une communauté de communes durant une période donnée (10 à 20 ans).

Est définie comme «partie prenante» d'un projet, «tout individu ou groupe ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation.» (Source: ISO 26000, ISO,2010).

#### Patrimoines

On en dénombre plusieurs catégories: les immeubles et les sites patrimoniaux (patrimoine immobilier), les documents et les objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), le patrimoine immatériel (traditions et savoir-faire), les paysages culturels patrimoniaux, les personnaes historiques patrimoniaux, les personnages historiques décédés et les lieux et les événements historiques.

#### PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial)

Document de planification qui permet d'aborder la problématique climat-air-énergie et qui définit des objectifs pour atténuer et s'adapter au changement climatique, protéger et favoriser la biodi versité, améliorer l'efficacité et la sobriété énergétique et produire davantage d'éner energeuque et produire davantage d'ener-gies renouvelables et de récupération... Le PCAET se construit à l'échelle intercom-munale ou métropolitaine et les PLU(i) doivent y être compatibles.

#### PEMD (Diagnostic Produit Équipement Matériaux Déchets)

Equipement Materiaux Decnets) Diagnostic permettant de déterminer la nature, la quantité et la localisation des et de s'assurer de réemployer ou réutili-ser les produits, équipements, matériaux sissus de travaux afin de paller aux pénu-ries actuelles et à venir de matières pre-mières

#### Perméabilité du quartier

Désigne la possibilité de traverser un îlot ou un quartier de façon directe et efficace par une diversité de modes de déplace ent. La perméabilité résulte de la trame de rues, de sa hiérarchie et de sa forme ainsi que de l'absence de barrières phy siques entre les milieux.

#### PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Document d'urbanisme à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité commune ou d'une intercommunalité (FUII) qui définit les grandes orientations... Concrètement, il s'agit d'un document qui définit les grandes orientations d'aména-gement sur la base du projet de la collec-tivité et réglemente la constructibilité du territoire (ambition et stratégies d'aména-gement, formes des constructions, zones urbaines/à urbaniser/naturelles/agricoles).

#### PNACC (Plan national d'adaptation au changement climatique)

Parallèlement aux politiques d'atténuation du changement climatique, la démarche d'adaptation vise à en limiter les impacts névitables et les dommages associés sur les activités socio-économiques et sur la nature. Les politiques publiques d'adap tation ont pour objectifs d'anticiper les impacts à attendre du changement clima-tique, de limiter leurs dégâts éventuels en intervenant sur les facteurs qui contrôlent nucer venant sur les facteurs qui contrôlent leur ampleur et de profiter des opportuni-tés potentielles.

#### Polarités existantes ou projetées

La notion de polarité urbaine décrit les effets spatiaux des villes sur les territoires effets spatiaux des villes sur les territoires environnants, leurs interactions avec les villes voisines. Souvent, la polarité allie une concentration géographique de fonctions urbaines (logements, activités, équipements, services) et des aves de communication efficaces vers l'extérieur. Ces éléments de performance territoriale géhérent des dynamiques d'attraction du pôle vers sa périphérie (flux d'emplois, de consommations, d'activités...)

#### Prévention situationnelle

Action qui vise à dissuader les potentiels auteurs d'actes de malveillance de passe à l'acte en intervenant sur l'environnement le plus en amont possible.

#### Réhabilitation des friches

Réhabilitation du foncier déjà artificialisé en zone urbanisée permettant de donner un nouvel usage à des zones délaissées sur lesquelles des travaux de réhabilitation du bâti ou, à défaut, de déconstruction et d'aménagement doivent être menés pour leur requalifica-tion, par exemple en zones d'activités ou en espaces naturels.

### Repair-café

Atelier permettant de mettre en lien des personnes souhaitant réparer un objet et des structures du réemploi et des béné-voles formés à la réparation et au réem-ploi. Le Repair café peut être installé dans un lieu dédié comme une recycle-rie, ou faire l'objet d'ateliers ponctuels et itinérants.

#### Ressourcerie / recyclerie

Structure de réemploi/réutilisation qui récupère, revalorise et/ou répare et revend au grand public des biens usagés ou d'occasion sur un territoire.

## Risques

Risques
Les politiques françaises de prévention des risques, qu'ils soient d'origine naturelle ou technologique, définissent le risque comme la probabilité d'occurrence de dommage compte tenu des interactions entre facteurs d'endommagement (aléas) et facteurs de vulnérabilité (peuplement, répartition des biens).

#### SCOPE 1, 2 et 3

Périmètre au sein duquel sont étudiées les émissions de gaz à effet de serre du

projet. Scope 1: émissions directes de gaz à effet (pétrole, gaz, charbon...). Scope 2: émissions indirectes liées à l'éner-

scope 2: emissions indirectes liess à l'ener-gie issues de la consommation d'électri-cité et des réseaux de chaleur/froid. Scope 3: autres émissions indirectes, et représente en général la très grande majo-rité des émissions liées à l'activité.

#### SCoT (Schéma de Cohérence Territorial)

Document de planification du territoire sur le moyen-long terme (20 ans) qui s'applique à l'échelle d'un bassin de vie, d'emploi ou une aire urbaine. Ce document prévoit un cadre de référence pour les questions d'habitat, de

mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement (énergie, climat et biodiversité notamment).

# d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Outil de planification prévu pour 6 ans Outil de planification prévu pour 6 ans pour assurre la gestion de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques. Ce schéma s'applique à l'échelle du grand bassin hydrographique (12 en france) et s'impose aux documents de planification (SRADDET, ScAT, PCATE, PLU.). Il fixe des objectifs de moyen et de long terme en lien avec plusieurs thématiques égalité des territoires, énergie, biodiversité, déchets, habitat, transports, qualité de l'air, etc.

de l'air, etc.

#### Sobriété foncière

Démarche consistant à optimiser l'utilisa-tion des espaces déjà urbanisés et à ques-tionner les nouveaux besoins d'extension pour préserver au maximum les sols de l'artificialisation. Cela permet d'éviter de disperser l'habitat, les emplois, les ser-vices, allongement des déplacements ainsi que de préserver la biodiversité.

## Solutions Fondées sur la Nature

Actions qui s'appuient sur les écosys Actions qui s'appuient sur les écosys-tèmes et les services qu'ils rendent pour relever des défis qui se posent à nos sociétés. La nature et les écosystèmes favorisent la résilience face au change-ment climatique, aux risques naturels et à l'approvisionnement en eau, etc.

#### SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)

Document de planification prescriptif mis en place par le conseil régional et qui s'imposent aux documents locaux d'urbanisme (SCoT, PCAET et PLU notamment) qui doivent être compa-tibles avec celui-ci.

tibles avec celui-ci. Il fixe des objectifs de moyen et de long terme en lien avec plusieurs thématiques: égalité des territoires, énergie, biodiversité, déchets, habitat, transports, qualité de l'air, etc.

## SRCE (Schéma Régional

de Cohérence Écologique)

de Conerence Ecologique)

Document cadre qui sert de base pour les
documents de planification. Il contient:
un diagnostic des enjeux de biodiversité,
une identification des trames vertes et
bleues, la mise en place d'outils cartographiques et d'un plan d'action territorial Il fixe des objectifs de moyen et de long

innxe des dojectirs de moyen et de ionig terme en lien avec plusieurs thématiques: égalité des territoires, énergie, biodiver-sité, déchets, habitat, transports, qua-lité de l'air... Sauf exception, le SRCE est remplacé par le SRADDET qui constitue le document cadre à l'échelle régionale de définition et de mise en œuvre de la trame verte et bleue.

#### Trames vertes bleues brunes et noires | Trames écologiques

La trame verte et bleue est une démarche qui vise à maintenir, protéger et reconsti-tuer des réseaux de milieux naturels où les tuer des réseaux de milieux naturels où les espèces animales et végétales peuvent circuler et interagir afin qu'elles puissent assurer leur cycle de vie (s'alimenter, se déplacer, se reposer...) au même titre que l'homme. Ces réseaux sont constitués des habitats (les «réservoirs de biodiversités) et des zones de déplacement des espèces («les corridors écologiques»).

(« les corridors écologiques »). L'ambition de cette démarche est d'ins-crire la préservation de la biodiversité dans les politiques d'aménagement du terri-toire, notamment en intégrant ces trames dans les documents de planification.

Frame verte: milieux naturels terrestres. Trame bleue: milieux aquatiques et humides.

Trame brune: continuité des sols vivants Trame noire: réseaux des espèces noc-turnes. Cette démarche s'attache en particulier à la question de la pollution

#### Tri des 7/9 flux Valorisation permettant la lutte contre le

vaiorisation permettant la lutte contre le gaspillage de manière obligatoire pour 7 d'entre eux: papier/carton, métal, plastique, verre, bois, fraction minérale et plâtre; voire non-règlementaire: textile, biodéchets.

#### Urbanisme frugal

Urbanisme frugal Façon d'aménager le territoire ayant pour ambition de faire mieux avec moirs pour préserver les écosystèmes. Permetrant de répondre aux besoins essentiels des habitants, il mobilise les ressources locales, matérielles et humaines: habitants, usagers, terrains disponibles, matériaux, technologies faiblement consommatrices d'énergie, etc.

#### Urbanisme tactique

Urbanisme tactique
Façon d'aménager temporairement et simplement le territoire via des aménagements mobilisables permettant de démontrer les possibles modifications de fonctionnalités d'un espace. Il mobilise souvent les ressorts de l'art et de l'évênementiel portés par des habitants et/ou des collectifs de personnes. des collectifs de personnes.

#### Urbanisme transitoire

Occupation de l'espace public ou privé par des aménagements et des activités pour une durée déterminée. Vecteur de dynamisme du quartier et de renfor cement du lien social, on parle d'urba nisme «transitoire» parce que les projets accompagnent généralement un chan-gement d'image, de fonction, d'usage, ou de statut d'un espace.

#### Zone à Faibles Émissions (ZFE)

Dispositif imposé pour les métropoles Dispositif imposé pour les métropoles françaises les plus peuplées et encouragé dans les grandes agglomérations, dont la mise en œuvre est soutenue par l'État. Il vise à faire baisser les émissions de pol-luants afin d'améliorer la qualité de l'air et de garantir aux habitants de respirer un air qui ne nuise pas à leur santé.

## REMERCIEMENTS

#### Chers contributeurs,

Le Bureau des villes et des territoires durables tient à exprimer ses plus sincères remerciements à tous œux ont participé au travail collaboratif mis en place auto de la réalisation du nouveau guide de l'aménagement

Votre engagement et votre expertise ont été essentiels à la conception de ce guide actualisé et accessible à tous les porteurs de projets désireux d'entrer dans une approche vertueuse d'aménagement durable. Il contribuera largement à accélère la diffusion et la mise en œuvre dans les territoires des réponses aux grands défis de la ville durable: sobriété dans la consommation des ressources et de l'énergie, résilience notamment face au changement climatique, inclusion et création de valeurs sur les territoires.

Nous remercions tout particulièrement les correspondants Nous remercions tout particulièrement les correspondant ville durable des Directions régionales de l'aménagement, de l'environnement et du logement et des Directions départementales des territoires et de la mer qui se sont fortement impliqués dans ce projet, ainsi que les Directions d'administration centrale du ministère de la Directions d'administration centrale du ministère de la Culture.

• La Mission

Le groupement d'intérêt public Europe des projets

architecturaux et urbains (GIP EPAU)

• Le Plan urbanisme construction architecture (PUCA)

ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine

et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Banque des territoires

- Le Commissariat général au développement durable (CGDD)
- · La direction générale La direction generale
   de l'aménagement, du
   logement et de la nature
   (DGALN) et les Architectes et Paysagistes Conseils de l'État de la DGALN
- · La Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) dont l'ONERC
- La direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM)

associatifs, experts et professionnels de l'aménagement pour la pertinence de leurs contributions et leur implication dans ce projet:

ADEME - Agence de la transition écologique

Alliance HQE-GBC Anah - Agence nationale de CEREMA - Centre d'études

ANCT - Agence nationale de la cohésion des territoires

· CNOA - Conseil national de l'ordre des architectes

• GPA - Grand Paris

· Intercommunalités

Aménagement

de Caractère

· Plantes et Cités

• PCC – Petites Cités

• UNAM – Union nationale

• USH – Union sociale

• Et les villes de Doué-en-Anjou, Durtal, Le Mesnil-Saint-Denis, Melle, Saint-Pantaléon,

communes Mellois-en-Poitou, ainsi que l'Atelier

Raisonné – ADER&CO.

Compagnie des rêves

CSTB – Centre scientifique et technique du bâtiment

• Efficacity

Ekopolis

• EPASE - Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne • EPFAG - Établissement

- Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane Europan France • FNPRF – Fédération des
- parcs naturels régionaux de France • FNAU – Fédération nationale des agences d'urbanisme
- FNCAUE Fédération Nationale des CAUE
- FVD France ville durable

Nous remercions les équipes des agences 360, Néoclide et Giboulées pour leur accompagnement dans la mise en œuvre du projet et la réalisation graphique du guide.

Je remercie enfin tout particulièrement l'équipe du Bureau des villes et territoires durables de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, qui pilote la démarche EcoQuartier, ainsi que le conseiller international et ville durable de la sous-direction de l'aménagement durable, pour leur implication sans faille dans la réalisation de ce projet: Bruno Bessis, Céline Callegari (pilote du projet), Colin Cauchois, François Kellerhalls-Hosso, Pascale Kouassigan, Yann Lancien, Emilie Leopiver, Isabelle Moritz, Marianne Vehr Émilie Lepoivre, Isabelle Moritz, Marianne Vebr et Lorène Pourias, stagiaire au sein du bureau.

#### Florence Drouv

Cheffe du Bureau des villes et territoires durables DGALN/DHUP/AD

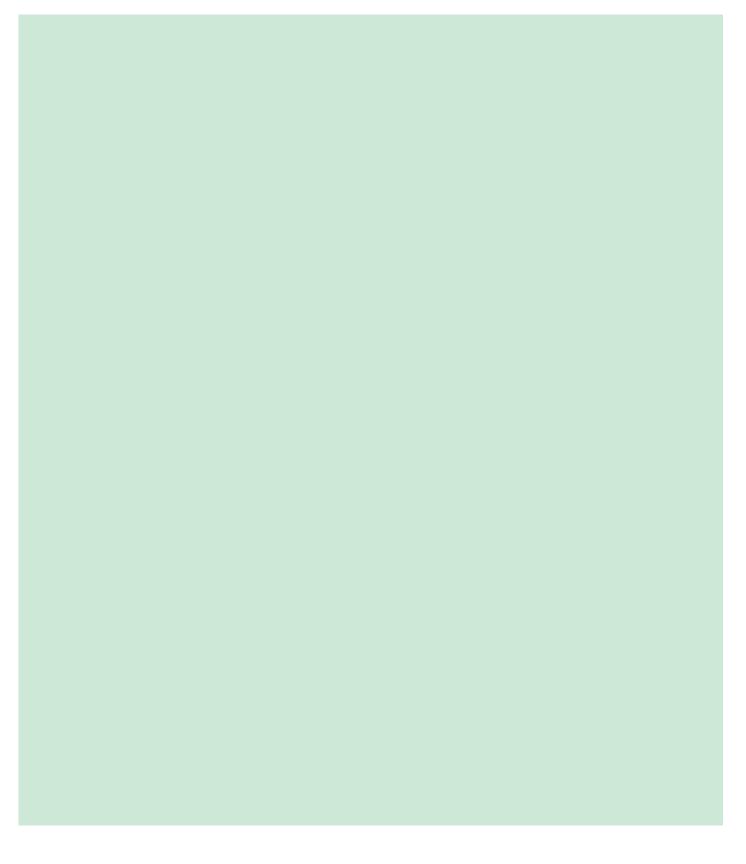
## **NOTES**

-	
<del></del>	
<del></del>	

CERTIVEA

NOTES	







Liberté Égalité Fraternité